



Centre Métropolis du Québec
Immigration et métropoles

Publication CMQ-IM - n° 37

Immigration et Études

dans des villes moyennes universitaires

une recherche exploratoire à Québec et à Sherbrooke

**Lucille Guilbert
Claudia Prévost**

Université Laval

Novembre 2009

Cette recherche exploratoire a été menée grâce au financement du Centre Métropolis du Québec – Domaine 4 *Rôle des collectivités d'accueil pour les nouveaux arrivants et les membres des minorités*. Elle s'intègre au volet Immigration et Études de la recherche « La rétention de l'immigration dans les régions du Québec : une étude longitudinale de trajectoires d'immigrants au Québec », subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH – 2006-2009) et conduite par Michèle Vatz Laaroussi et Lucille Guilbert, approuvée par le Comité d'éthique de l'Université Laval (n° 20007-017) et par le Comité d'éthique de l'Université de Sherbrooke.

Dans ce document, le masculin est parfois utilisé pour désigner des femmes et des hommes. Cette formulation a été retenue pour, à l'occasion, alléger le texte.

ISBN 978-2-922937-21-3

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2009

Remerciements

Les acteurs clés de cette recherche sont les personnes immigrantes et les étudiantes et étudiants internationaux qui nous ont offert leur temps, leur expérience, leurs projets, leur réflexion sur le présent et l'avenir. Vous qui parlez dans cet ouvrage sous les pseudonymes de Gabriela et Michel, Julia, Sara et Rafaël, Mario, Eduardo, Mahaleo, Léo, Perline, Rosanna, Gerson et Mouza, nous vous remercions pour votre précieuse collaboration. C'est grâce à votre générosité, votre détermination et votre lucidité que nous avons pu mener cette étude et en tirer une meilleure connaissance des facteurs qui permettent la réalisation de vos projets d'immigration et d'études ou qui y font obstacle afin d'ouvrir sur des perspectives et des solutions originales.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont généreusement contribué au recrutement de ces participantes et participants rencontrés en entrevue par la diffusion des annonces concernant le projet. Dans la région de Québec, nous sommes redevables à Sylvain Rossignol, coordonnateur des programmes de francisation au Cégep de Sainte-Foy et à Patricia Méthot, du Service des affaires étudiantes de l'Université Laval. Dans la région de Sherbrooke, nous avons consulté le Service à la vie étudiante de l'Université de Sherbrooke ainsi que de l'organisme Actions interculturelles de développement et d'Éducation de l'Estrie (AIDE) et nous avons reçu le soutien de nos partenaires et connaissances œuvrant au sein du réseau Métropolis du Québec.

Nous remercions le Centre Métropolis du Québec qui a financé cette recherche exploratoire dans le cadre du domaine 4 Rôle des collectivités d'accueil pour les nouveaux arrivants et les membres des minorités.

Nous remercions aussi le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) qui, dans le cadre d'une subvention ordinaire sur la Rétention des immigrants dans les régions du Québec nous a permis de définir ce projet. En effet, la présente recherche s'intègre au volet Immigration et Études de la recherche « La rétention de l'immigration dans les régions du Québec : une étude longitudinale de trajectoires d'immigrants au Québec », subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH – 2006-2009) et conduite par Michèle Vatz Laaroussi et Lucille Guilbert.

Les résultats de cette recherche a prouvé la pertinence scientifique et sociale d'approfondir dans une recherche de plus d'envergure l'étude des interrelations entre les projets d'immigration et les projets d'études au sein des phénomènes migratoires actuels.

À toutes ces personnes, nous exprimons notre reconnaissance.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PARTIE I PROJETS D'IMMIGRATION ET PROJETS D'ÉTUDES DANS DES VILLES MOYENNES UNIVERSITAIRES	3
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE	3
1.1 État de la question.....	3
1.1.1 La question du retour aux études par les personnes immigrantes et réfugiées	3
1.1.2 Les étudiants internationaux qui deviennent immigrants : les effets sur l'immigration et sur les localités d'accueil et de départ.....	4
1.2 Problématique spécifique et questions de recherche	5
CHAPITRE 2 UNE APPROCHE D'ETHNOLOGIE QUALITATIVE, INTERACTIONNISTE ET RÉFLEXIVE.....	7
2.1 Un cadre conceptuel tourné vers l'espace-temps de la transition.....	8
2.1.1 Le concept de transition et « vers l'après-transition ».....	8
2.1.2 Le concept de projet.....	10
2.1.3 Les apprentissages de la migration et les ressources potentielles des migrants	12
2.1.4 Les relations interpersonnelles et la question du sens	13
2.1.5 Le concept de compétence.....	14
2.1.6 Les concepts réflexivité et individuation.....	15
2.2 Une méthodologie qui favorise le travail de réflexivité des personnes immigrantes et des étudiants internationaux.....	17
2.2.1 Recrutement des participants et brève présentation des profils	17
2.2.2 Modalités de l'entretien	23
2.2.3 Récits de vie et entretiens semi-dirigés	23
2.2.4 Les canevas d'entretien.....	24
2.2.5 Les grilles de première analyse de contenu	25
2.2.6 L'analyse transversale	25
2.2.7 Présentation d'extraits de transcription d'entretiens	25
2.3 Considérations éthiques	26
2.4 Limites de la recherche.....	26
CHAPITRE 3 LES POLITIQUES ET LES PROGRAMMES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION ET D'INTÉGRATION ET LES PARTICULARITÉS DES SITES DE QUÉBEC ET DE SHERBROOKE	27
3.1 Politiques d'immigration Canada / Québec	27
3.2 Démarches préalables à l'obtention d'un permis d'études au Canada et au Québec.....	28
3.3 Politiques québécoises d'intégration des immigrants.....	29
3.4 Les étudiants internationaux dans les universités québécoises	29
3.5 Deux sites retenus, les villes moyennes universitaires de Québec et de Sherbrooke.....	30

3.5.1	La Ville de Québec.....	30
3.5.2	La Ville de Sherbrooke.....	33
PARTIE II RÉSULTATS DE LA RECHERCHE.....		35
CHAPITRE 4 LES PERSONNES IMMIGRANTES : IMMIGRATION ET PROJET		
D'ÉTUDES.....		35
4.1	Présentation des participantes et des participants	35
4.1.1	Descriptions individuelles.....	35
4.1.2	La présentation de soi.....	36
4.1.3	Commentaires	38
4.2	Le projet d'immigration : motivations, préparation et statuts d'immigration.....	39
4.3	Les projets d'études : la poursuite des études ou le retour aux études	46
4.4	Les apprentissages de la migration et le chemin de l'individu.....	51
4.4.1	Des savoirs d'actions accumulés à travers plusieurs migrations	52
4.4.2	Des efforts pour acquérir une formation reconnue au Québec.....	52
4.4.3	Apprendre sur soi-même et sur son couple.....	54
4.4.4	Les ressources symboliques.....	55
4.4.5	Les réseaux informels de relations interpersonnelles et les mouvements associatifs.....	56
	Conclusion	59
CHAPITRE 5 RÉCITS DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX : PROJET		
D'ÉTUDES ET PROJET DE RETOUR AU PAYS OU PROJET		
D'IMMIGRATION.....		61
5.1	Présentation des participantes et des participants	61
5.1.1	Descriptions individuelles.....	61
5.1.2	La présentation de soi.....	62
5.1.3	Commentaires	63
5.2	Le projet d'études : motivations, préparation et statuts d'immigration	64
5.2.1	La déchirure affective entre le projet familial et la formation professionnelle à l'étranger	64
5.2.2	Entre les mains de la destinée	66
5.2.3	Le désir d'un encadrement universitaire différent.....	69
5.2.4	Les méandres de l'étudiant international avec famille.....	70
5.2.5	Un doctorat à l'étranger, un capital pour son pays d'origine.....	72
5.3	Les apprentissages de la migration – vers l'après-transition	73
5.3.1	Les apprentissages académiques : plus que des connaissances, des manières différentes d'apprendre.....	73
5.3.2	Apprendre sur soi-même et s'offrir à la vie	74
5.3.3	Des relations interpersonnelles en situation d'étudiant international	77
5.4	Retourner au pays ou immigrer au Canada	80
	Conclusion	83
CONCLUSION.....		85
RÉFÉRENCES.....		94

Tableaux

Tableau 1	Profil des participants rencontrés par site : Québec.....	19
Tableau 2	Profil des participants rencontrés par site : Sherbrooke.....	20
Tableau 3	Profil des participants rencontrés par catégorie d'immigration : Immigrants.....	21
Tableau 4	Profil des participants rencontrés par catégorie d'immigration : Étudiants internationaux.....	22

Annexes

Annexe 1	Formulaire de consentement A : Les personnes immigrantes et réfugiées qui poursuivent des études ou font un retour aux études.....	99
Annexe 2	Formulaire de consentement B : Les étudiants internationaux en processus de décision de retourner dans leur pays ou d'immigrer	103
Annexe 3	Canevas d'entretien destiné aux étudiants internationaux.. ..	107
Annexe 4	Canevas d'entretien destiné aux immigrants.....	112
Annexe 5	Grille d'analyse – entretiens avec les étudiants internationaux	117
Annexe 6	Grille d'analyse – entretiens avec les immigrants.....	120
Annexe 7	Immigration et Études. Bibliographie commentée Par Lucille Guilbert, Émilie Anctil et Anne-Marie Ouellet	123

INTRODUCTION

Immigration et études : les étudiants internationaux et le retour des immigrants adultes aux études supérieures dans deux villes universitaires moyennes, Québec et Sherbrooke

Cette recherche exploratoire porte sur la problématique de l'imbrication des projets d'études et des projets d'immigration comme tendance récente et croissante dans les phénomènes migratoires internationaux. Elle concerne les effets de cette jonction des projets d'études et d'immigration sur les personnes immigrantes et réfugiées, sur les étudiants internationaux qui deviennent immigrants et sur les villes moyennes universitaires qui les accueillent. Elle vise à cerner le caractère attractif des villes universitaires en dehors des grands centres, des villes moyennes qui, par leurs établissements d'enseignement supérieur et les opportunités qui s'y rattachent, attirent les étudiants étrangers et les immigrants potentiels et retiennent ceux déjà sur place.

Le projet d'études est au cœur du projet d'immigration pour un nombre croissant de migrants. Soit le projet d'étude et le projet d'immigration sont élaborés simultanément, ou bien le projet d'étude se développe une fois arrivé au pays d'accueil, ou encore le projet d'immigration prend forme lors d'un séjour d'études avec un statut d'étudiant étranger. Cette étude, conduite dans deux villes moyennes universitaires au Québec, la ville de Québec et la ville de Sherbrooke, vise à comprendre la place de la poursuite des études ou le retour aux études dans les processus d'intégration, d'insertion durable et de mobilité des personnes immigrantes. Nous voulons aussi cerner l'imbrication du projet d'études et du projet d'immigration dans la trajectoire des étudiants internationaux qui prennent la décision de faire leur demande de résidence permanente.

L'approche méthodologique est qualitative et ethnologique. Dix entrevues ont été conduites, dont cinq auprès de sept personnes immigrantes arrivées la première fois au Québec avec un statut d'étudiant étranger (trois à Québec et deux à Sherbrooke) et six auprès de personnes immigrantes ayant poursuivi des études au Québec après avoir obtenu le statut de résidence permanente (trois à Québec et trois à Sherbrooke).

Cette recherche exploratoire vise les objectifs suivants :

Des objectifs de production de connaissances :

- 1) Analyser des trajectoires d'immigrants et d'étudiants internationaux afin de cerner les interrelations entre les projets d'études et les projets d'immigration et de comprendre la place que tiennent les projets d'études des adultes comme facteurs d'attraction et d'insertion durable dans les villes universitaires en dehors des grands centres.
- 2) Analyser les facteurs qui influent sur le processus de décision des personnes immigrantes et réfugiées de poursuivre ou de retourner aux études dans la société d'adoption et celui des étudiants internationaux d'immigrer dans le pays de leurs études.
- 3) Identifier les apprentissages et les nouveaux savoirs et compétences acquis au cours de la mobilité, les effets d'une reconnaissance ou d'une non-reconnaissance de ces savoirs sur l'intégration et la qualité de vie des personnes immigrantes et réfugiées, des étudiants internationaux, de même que sur leur dynamique familiale.

Des objectifs de changement social et politique

- 1) Fournir des éléments d'amélioration de l'insertion durable des personnes immigrantes et réfugiées en favorisant les passerelles aux études supérieures et au passage accéléré aux ordres professionnels et à l'emploi en accord avec les qualifications antérieures et les projets des immigrants et réfugiés.
- 2) Fournir aux institutions d'enseignement supérieur et aux décideurs des politiques municipales des éléments d'amélioration de la qualité de vie et de l'intégration des étudiants internationaux.
- 3) Clarifier les enjeux d'une collaboration continue entre les pays d'origine des étudiants internationaux et des personnes immigrantes et réfugiées et les pays d'accueil.

Après avoir énoncé la problématique et les questions spécifiques à la recherche (chapitre 1), les orientations conceptuelles et méthodologiques (chapitre 2), les politiques et les programmes en matière d'immigration, d'admission des étudiants internationaux), nous présentons quelques caractéristiques concernant les deux sites retenus, soit les villes moyennes universitaires de Québec et de Sherbrooke (chapitre 3). Nous analysons les trajectoires des personnes immigrantes (chapitre 4) et des étudiants internationaux (chapitre 5) en fonction de la conception et de la mise en œuvre de leurs projets d'immigration et d'études, des motivations initiales, des transformations de ces projets et des apprentissages réalisés dans la mobilité. Enfin, la conclusion émet des constatations transversales, suggère des pistes d'action et ouvre sur les suites à donner dans des recherches ultérieures.

PARTIE I
PROJETS D'IMMIGRATION ET PROJETS D'ÉTUDES
DANS DES VILLES MOYENNES UNIVERSITAIRES

CHAPITRE I
PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE

I.1 État de la question

1.1.1 La question du retour aux études par les personnes immigrantes et réfugiées

La question du retour aux études par les personnes immigrantes et réfugiées a retenu l'attention de peu de chercheurs jusqu'à maintenant alors qu'il s'agit d'un phénomène en croissance.

Les résultats de nos récentes recherches (Guilbert, 2004, 2005a, 2007a; 2008b) sur les trajectoires des femmes et des familles immigrantes dans les régions du Québec montrent les rapports complexes que les personnes immigrantes entretiennent par rapport aux études et l'influence des réseaux sociaux sur leur mobilité et leur prise de décision. On peut constater quatre profils de positionnement face à la poursuite des études : 1) La poursuite ou la reprise des études constitue un projet opératoire, c'est-à-dire bien planifié et orienté vers la réalisation; 2) La reprise des études constitue un projet adaptatif qui prend forme après la migration, comme stratégie pour obtenir un emploi ou une meilleure situation, après que des efforts pour obtenir un emploi ont échoué; 3) La poursuite ou la reprise des études est une aspiration secondaire, une anticipation imaginaire, presque un rêve parmi de multiples possibilités sans que cela constitue un réel projet; 4) La poursuite ou la reprise des études ne constitue en rien un projet ni avant ni après la migration (Guilbert, 2007a). Dans tous ces cas, la poursuite d'études dans un établissement d'enseignement québécois est à considérer comme une stratégie d'insertion à la société québécoise. La poursuite ou la reprise des études découle parfois, mais pas toujours, d'un projet ferme et réfléchi et a des conséquences sur l'ensemble des conditions de vie de la personne et de sa famille. De cette étude se dégage l'importance d'accompagner les personnes immigrantes dans leur trajectoire d'études, d'insertion durable et de mobilité au Québec.

Ces résultats convergent avec ceux des travaux de Stéphanie Arsenault (2008a) sur les interactions au sein des groupes de réfugiés colombiens, qui mettent en évidence la chute socio-économique et professionnelle vécue par un grand nombre de réfugiés établis dans les différentes villes du Québec. Devant une telle chute, généralement non anticipée par les personnes avant leur installation au Québec, les réactions varient. Au sein du groupe étudié, le retour aux études a effectivement constitué une avenue de solution pour un nombre non négligeable de participants. Pour d'autres, cette alternative semblait hors de question.

Des questions se posent alors : quels sont les facteurs décisifs dans la décision d'envisager ou non un retour aux études afin de pallier la perte vécue d'un point de vue socioprofessionnel. Quel poids joue dans la décision le projet personnel de réalisation de soi? Il s'agit là d'enjeux importants qui, hormis les études précitées, ont eu peu d'écho dans la littérature jusqu'à maintenant.

1.1.2 Les étudiants internationaux qui deviennent immigrants : les effets sur l'immigration et sur les localités d'accueil et de départ

Par ailleurs, les questions de mobilité étudiante et d'internationalisation ont suscité beaucoup d'intérêt parmi les chercheurs, quoique tardivement. En 1995, Gildas Simon soulignait à quel point les migrations pour le savoir et la formation sont une forme importante et souvent mal connue des flux internationaux. En fait, au Québec et ailleurs, les recherches approfondies sur les migrations pour les études et le savoir débutent avec le XXI^e siècle.

Un premier angle d'observation concerne l'économie du savoir et la circulation des compétences tout en posant de façon renouvelée les questions d'éthique, de gains et de pertes tant du point de vue des individus que de celui de leur pays d'origine et des pays d'accueil (Blaud, 2001; Gadegbeku, 2003; Gaillard et Gaillard, 1999; Jewsiewicki, 2003; Nkusi, 2006). Les résultats de ces travaux éclairent les facteurs socio-économiques et politiques de même que le rôle positif de la mobilité des élites en diasporas. Bogumil Koss Jewsiewicki (2003 : 3) explique que la compréhension des droits de la personne en tant que droits fondamentaux de l'individu a forcé une reformulation du contexte éthique. La politique canadienne d'immigration « évolue dans la direction de la reconnaissance, pour tout candidat à l'immigration, de la pleine liberté de ses décisions quant à son avenir ». En puisant des exemples sur les trajectoires d'étudiants de l'Europe de l'Est et de l'Afrique, Jewsiewicki affirme que le point de vue de ces étudiants est clair et univoque : ils poursuivront à travers la mobilité leur quête de reconnaissance scientifique et professionnelle jusqu'à ce qu'ils obtiennent un emploi à la mesure de leurs compétences et de leurs aspirations. Les recherches longitudinales de Michèle Vatz Laaroussi et Lucille Guilbert (2006-2009) dévoilent une complexité des sentiments et des motivations dans la prise de décision. Dans la plupart des cas, que ce soit dans le cas du retour aux études par les personnes immigrantes et réfugiées ou le cas des étudiants internationaux qui deviennent candidats à l'immigration, la décision n'est pas le fait d'un seul individu, mais relève d'une dynamique familiale où les projets de chaque membre de la famille et la qualité de vie globale sont pris en considération.

Un deuxième angle d'observation est le processus d'internationalisation des institutions d'enseignement universitaire (Bond et Lemasson, 1999; Julien, 2005; Knight, 2000). L'étude de Nicole Lacasse (2005) sur l'internationalisation de l'Université Laval confirme que les marchés naturels sont la France, l'Afrique et l'Amérique latine et elle recommande d'offrir des programmes en anglais, du moins des passerelles, pour intéresser les étudiants d'autres pays. L'attrait de la francophonie et la réputation de la formation dans le pays d'accueil sont deux facteurs attractifs qui devraient encourager les gouvernements et les universités à promouvoir la qualité des études et des recherches universitaires, à améliorer l'image des universités québécoises dans le monde. L'étude comparative de Nathalie Lerot (2001) entre trois sites universitaires : l'Université Laval (Québec), l'Université de Caen (France) et l'Université de Neuchâtel (Suisse) va dans ce sens et tente d'évaluer la participation des étudiants migrants à la connaissance et à la prise de conscience de la Francophonie. Lacasse mentionne la promotion de la richesse culturelle de l'environnement institutionnel, la langue, la sécurité et les possibilités d'immigration. Cela rejoint l'étude de Nicolas Racine (2004) qui, en comparant la région de Québec et la région de Montréal, montre que l'internationalisation de l'université va de pair avec l'internationalisation de la région : si l'attrait de la francophonie favorise la région de Québec, la présence de groupes d'immigrants et de minorités culturelles bien établies dans la région de Montréal est un facteur d'attrait des étudiants non francophones.

Un troisième angle d'observation concerne l'accompagnement des étudiants étrangers et son corollaire, la formation des accompagnateurs, afin de surmonter les obstacles et de favoriser une intégration satisfaisante (Boutinet, 2007; Danvers, 2007; Duclos, 2006). Depuis 2000, plusieurs chercheurs canadiens et québécois (Arthur, 2004; Belkoudja, 2006a, b, c; 2007; 2008-2011; Bourbeau, 2004; Goyer, 2006-2009, 2007; Knight, 2000) se sont penchés sur les difficultés que vivent les étudiants étrangers dans les universités québécoises et montrent bien que les étudiants sont confrontés à des parcours d'intégration non seulement dans le cadre de leurs études, mais aussi lors de la recherche d'un emploi. Ces études se concentrent sur la formation que doivent acquérir les intervenants qui travaillent auprès de cette clientèle et sur la sensibilisation de la population et des employeurs. Ces études, en plus d'être essentielles pour l'amélioration des conditions de vie des étudiants étrangers au Québec, offrent des pistes de réflexion sur les situations et les difficultés que les étudiants québécois sont susceptibles de vivre dans les universités à l'extérieur du Québec et du Canada dans le contexte de la mobilité étudiante.

La mobilité étudiante a plusieurs conséquences. Parmi elles, nous voulons en examiner quelques-unes de plus près.

Un nombre croissant d'étudiants internationaux deviennent immigrants dans le pays de leurs études. Les uns pensaient déjà à cette alternative – retourner ou rester – dès le début de leur migration pour études; les autres découvrent cette aspiration au cours de leur séjour d'études. Ces étudiants sont soumis aux différentes politiques en matière d'immigration : par exemple, le Québec encourage ou au moins accueille favorablement l'immigration étudiante alors que d'autres pays la découragent de toutes les manières possibles. Les étudiants internationaux étrangers, tout comme les personnes immigrantes et réfugiées, participent à toutes les dimensions de la vie dans la ville d'études : les institutions d'enseignement, le marché de l'emploi, les soins de santé, les loisirs, la participation aux associations et à la vie de quartier. Ils construisent parfois des liens et des réseaux significatifs avec la population locale et avec leur communauté d'origine (Molinié et Leray, 2002; Xavier de Brito, 2002). Les étudiants qui reviennent dans le pays d'origine y deviennent des vecteurs de changements sociaux et culturels (Sadetsky, 2007a, b). Ceux qui sont issus de pays plus pauvres et en difficulté et qui n'y reviennent pas créent une dynamique de pertes et de gains pour leur société d'origine (Servais, 2002, 2008a, b).

1.2 Problématique spécifique et questions de recherche

La problématique porte sur la jonction des projets d'études et des projets d'immigration comme tendance récente et croissante, et sur les effets de cette jonction sur les personnes immigrantes et sur les villes moyennes universitaires. En effet, le projet d'études est au cœur du projet d'immigration pour un nombre croissant de migrants. Soit le projet d'études et le projet d'immigration sont élaborés simultanément, soit le projet d'études se développe une fois arrivé au pays d'accueil, ou encore le projet d'immigration prend forme lors d'un séjour d'études (statut étudiant étranger). Les villes moyennes universitaires exercent un attrait auprès des étudiants étrangers et des immigrants potentiels ou déjà sur place à cause de leurs établissements d'enseignement et des opportunités qui y sont rattachées. Cette recherche s'inscrit dans le contexte québécois où les politiques d'immigration encouragent le recrutement des immigrants, notamment en régions en dehors des grands centres, et facilite les demandes de résidence permanente de la part des étudiants internationaux, contrairement à d'autres pays qui cherchent à freiner l'immigration, du moins à mieux la contenir.

La question principale de recherche est celle-ci :

Quel est le rôle des projets d'études – poursuite des études ou retour aux études – en termes de motivation et de stratégies d'intégration sociale dans les trajectoires des personnes migrantes – personnes immigrantes et réfugiées, et étudiants internationaux?

En découlent des questions spécifiques :

1. Quels sont les motivations et autres facteurs qui ont influencé le projet d'immigration ou le projet d'études à l'étranger et comment se sont effectuées la planification et la mise en œuvre de ce projet?
2. Comment s'articulent les projets individuels et familiaux avec les contraintes administratives et les politiques d'immigration des pays d'origine et des pays d'immigration ou d'études? En quoi les politiques d'immigration et celles des institutions d'enseignement ont-elles favorisé ou ont-elles nui à la réussite du projet?
3. Quels sont les motivations et autres facteurs qui influent sur le processus de décision lorsque le projet initial d'études se transforme, soit le projet d'emploi de l'immigrant en projet d'étude, soit les projets d'études de l'étudiant international en projet d'immigration?
4. Dans quelle mesure les expériences et les apprentissages réalisés au cours de la mobilité ont-ils des effets sur la suite des projets?
5. Peut-on constater des similitudes ou des différences significatives dans les trajectoires des migrants en isolant la variable de la provenance d'origine et des aires culturelles (selon les continents, selon le Nord ou le Sud)?

CHAPITRE 2

UNE APPROCHE D'ETHNOLOGIE QUALITATIVE, INTERACTIONNISTE ET RÉFLEXIVE

Cette recherche s'inscrit dans une perspective qualitative, interactionniste et réflexive. L'approche qualitative donne la parole aux personnes concernées et tient compte de leur auto-analyse de leur parcours. Elle vise à comprendre comment les gens construisent et interprètent la situation sociale dans laquelle ils sont engagés, comment cette compréhension et cette interprétation sont construites à partir des expériences passées et des savoirs acquis, et, comment cette compréhension et cette interprétation influencent leurs attitudes et leurs comportements dans les interactions présentes et futures. L'approche qualitative scrute ainsi plus le processus que le résultat.

Cette approche qualitative prend aussi en compte la subjectivité de l'interlocuteur comme sujet en interrelation avec d'autres sujets; le chercheur qualitatif observe et analyse les interprétations que se font les sujets du monde qui les entoure, des situations dans lesquelles ils sont engagés et des comportements qui en découlent. Elle s'inspire du courant ethnologique de l'interactionnisme symbolique qui conçoit l'individu comme un « acteur social » en communication avec d'autres acteurs. La définition de la situation repose sur l'interprétation que les acteurs se font de leur action dans la réalité. Le processus d'interprétation subjective ne cesse de transformer la signification des situations. Ce processus constitue le mécanisme fondamental du fonctionnement du soi : l'individu contrôle ses actions en agissant sur lui-même, en se donnant des indications, en identifiant ses besoins et ses buts, et finalement, en modifiant la définition de la situation en fonction des circonstances. Jean Manuel de Queiroz (1994) définit l'interaction symbolique comme « le processus mutuel de définitions et d'interprétations par quoi chaque acteur à la fois interprète la signification des actions d'autrui et définit la signification des siennes. L'interaction est une construction continue des acteurs, elles possèdent des propriétés émergentes. C'est un processus actif et créatif ».

Cette approche qualitative se fonde aussi sur le travail de réflexivité des participants à la recherche.

La notion de réflexivité dans la recherche qualitative a surtout été soulevée en regard des chercheurs. En effet, on a beaucoup insisté sur la réflexivité du chercheur, sur la prise en compte de sa subjectivité comme sujet en interrelations avec d'autres sujets, de son implication dans l'interaction et de sa capacité de réflexion sur l'action, de retour sur soi à la lumière des expériences et des savoirs acquis antérieurement, afin de favoriser l'objectivité du travail. Christian Ghasarian (2002) rappelle « l'importance de ce que Pierre Bourdieu appelle l'« objectivation participante », c'est-à-dire l'objectivation du rapport subjectif du chercheur à son objet. Cette démarche consiste à ne pas être naïf dans sa recherche et à garder une démarche réflexive qui prend en compte les structures cognitives du chercheur, son rapport subjectif à l'objet d'étude et le processus d'objectivation de la réalité (la connaissance scientifique) (pp.11-12).

Par ailleurs, il est question dans la présente recherche tout particulièrement de la réflexivité des acteurs sociaux que sont les participants à la recherche en reconnaissant et en mettant en relief leur capacité à la réflexivité et leur travail de réflexivité. Cela exige de la part des participants à une position de « réflexivité radicale », un engagement et un courage d'adopter le point de vue

de la première personne. Nous retenons cette expression au sens développé par Charles Taylor (1998). Taylor explique que la reconnaissance de sa propre expérience se fonde sur une réflexivité constante, un regard perspicace et lucide sur les expériences passées en vue de les intégrer, de les actualiser et de les adapter à la situation présente. Taylor fait de la réflexivité un agent majeur de la transformation de l'identité moderne. Le travail de réflexivité permet à la personne de se concentrer sur la façon dont le monde existe pour elle. Taylor avance que « [L]a réflexivité radicale met de l'avant une sorte de présence à soi qui est inséparable du fait d'être l'agent de l'expérience, dont l'accès par sa nature même est asymétrique : il y a une différence capitale entre la façon dont je fais l'expérience de mon activité, de ma pensée, de mes sentiments, et la façon dont vous la faites ou d'autres la font. C'est ce qui fait de moi un être qui peut parler de lui-même à la première personne » (p. 178). Un des avantages de ce travail de réflexivité est qu'il construit en la personne la sécurité ontologique essentielle en lui conférant la conviction qu'elle est capable de s'adapter constamment à un environnement nouveau tout en s'appuyant sur la continuité de ses forces et de ses expériences ancrées dans le temps.

Jusqu'à récemment, peu de recherches ont analysé la réflexivité des participants, de leur implication dans l'interaction et de leur capacité de réflexion sur l'action en regard des expériences antérieures, non seulement comme sujets observés (Guilbert 2007c, 2009).

Les choix des outils conceptuels, des méthodes de récits de vie et d'entretiens semi-dirigés et des méthodes d'analyse découlent directement de ces principes qualitatifs qui non seulement donnent la parole aux acteurs, mais les accompagnent dans leur travail de construction du sens de leur expérience à travers leur récit.

2.1 Un cadre conceptuel tourné vers l'espace-temps de la transition

Cette problématique sur les interrelations entre les projets d'études et les projets d'immigration s'articule autour de six concepts ou groupes de concepts contigus et complémentaires : celui de transition, qui subsume les autres concepts suivants : projet, apprentissages de la migration et ressources du migrant, compétence, individuation, et enfin, reconnaissance des savoirs, ressources et compétences du migrant.

2.1.1 Le concept de transition et « vers l'après-transition »

Cette recherche se concentre sur le temps de préparation du projet dans le pays de départ, surtout sur les trois années environ de la réalisation du projet dans le pays d'arrivée, soit approximativement d'un à trois ans avant le départ et d'un à trois ans après l'arrivée. L'immigration, les études à l'étranger impliquent des déplacements, des changements géographiques, sociaux, culturels de même que la poursuite ou le retour aux études supposent des changements cognitifs qui entraînent le plus souvent une mobilité sociale. La conception et la réalisation de projets en situation de mobilité et de migration impliquent la notion de transition entre un avant et un après, un là-bas et un ici, un état des savoirs et des compétences à un autre état en voie d'élaboration, une transformation dans les valeurs et une relecture du réel, pour édifier un futur, « vers un après transition ».

Juan Matas et Roland Pfefferkorn insiste sur le fait que, dans le parcours migratoire, nous avons d'abord à faire à un départ, à l'expérience du déplacement, marqué par le franchissement des frontières [<http://www.passant-ordinaire.com/revue/37-305.asp>], par le passage d'un monde dans un autre. Ce déplacement dans l'espace physique produit un déplacement intérieur. Matas et Pfefferkorn insistent, dans leur article « Mémoires de migrants. Le temps de la transition »

(1997:124), sur le fait que « La mémoire de l'immigration est en premier lieu une mémoire de l'émigration » et que « Nous avons d'abord à faire à un départ ». Ils parlent ainsi de l'expérience du déplacement (p. 12) : « Le passage de la société de départ vers la société d'arrivée, fut-il provisoire, se traduit toujours par un déplacement, par un franchissement de frontières, en somme, par un exil au sens étymologique du terme (...); le passage d'un espace de vie à un autre, c'est-à-dire l'entrée dans un nouvel univers culturel (...). Cette frontière est à la fois physique et symbolique ». Cette frontière est tout à la fois géographique, étatique, économique, linguistique, culturelle.

Tania Zittoun et Anne-Nelly Perret-Clermont (2002 :12) ont développé leur concept de transition dans trois types de contextes : celui des élèves en difficulté, celui d'une réorientation professionnelle et enfin celui de la transition de devenir parent. Ces études ont été effectuées au sein d'un même espace géographique et culturel et non particulièrement en situation d'immigration. Cependant, leurs observations sont pertinentes pour analyser les transitions vécues dans la mobilité et l'expérience migratoire :

« La notion de transition permet de parler de périodes de changements importants dans la vie : parce qu'elle change ou change de cadres d'activités, la personne vit une forme de rupture et va devoir s'adapter à de nouvelles situations. Ces changements impliquent en général à la fois que la personne occupe *une nouvelle place* dans l'espace social impliquant de nouveaux rôles, qu'elle acquière des *connaissances et compétences* sociales, cognitives et pratiques, qu'elle *redéfinisse son identité* et *donne un sens* aux nouvelles données et à la transition elle-même. Une période de transition peut être l'occasion d'un développement si une personne étend ses compétences, fait l'expérience de nouveaux rôles identitaires, de nouvelles relations interpersonnelles, lui permettant de gérer la nouveauté et d'y trouver un sens. »

Zittoun et Perret-Clermont mentionnent aussi que ces situations de transition, en fonction de bouleversements personnels ou de leur cadre de vie, peuvent fragiliser certaines personnes et les conduire à un sentiment de détresse les rendant incapables d'apprendre des nouvelles situations et d'en tirer profit. La question demeure donc de savoir « À quelles conditions sociales et culturelles, interpersonnelles et personnelles, une période de transition peut-elle être une occasion de développement (p.12). »

« *Vers l'après-transition* »

L'espace-temps de la transition débute avec la conception du projet, sa mise en œuvre et se poursuit par la mobilisation de tout l'être « vers l'après-transition ».

Cette expression « vers l'après-transition » est empruntée à Zittoun et Perret-Clermont. Une transition est une *transition* « vers » un après. Les transitions sont des périodes de transformations, qui par le processus même de transformation nécessitent un espace de liberté, de gratuité, « de rêverie sur le présent et le futur », d'essais, d'erreurs, de trouvailles et de pistes de solution et d'action. Dans la transition, des réorientations professionnelles peuvent alors se produire de même que des ruptures et des nouvelles alliances sur les plans personnels et familiaux. Cet espace de rêverie et de jonglage avec les possibles multiples sera fructueux à la mesure de « la capacité de la personne à savoir et oser « prendre de la distance ». Nous reparlerons bientôt avec Berset et Weygold (2000), de cette capacité de « prise de distance » lorsque nous aborderons la notion de compétence.

2.1.2 Le concept de projet

L'immigration, le retour de l'immigrant aux études, les études à l'étranger, l'immigration de l'étudiant international constituent des projets qui ont été conçus, élaborés, préparés et mis en œuvre avec un degré variable de complexité et d'organisation. L'immigration, les études à l'étranger impliquent un déplacement. La mobilité d'un espace culturel et national à l'autre ouvre un champ de possibles qui se manifestent sous forme d'anticipation, d'appréhension, de projet. L'approche anthropologique du projet, de Jean-Pierre Boutinet (2005) apporte des pistes stimulantes pour comprendre la notion de projet et de son rôle à toutes les étapes de la migration à partir de sa conception au cheminement sans fin de l'adaptation au nouveau pays. Il s'agit de « comprendre comment fonctionne le projet dans différents ensembles culturels, à s'interroger sur la façon dont les individus, les groupes, les cultures construisent et vivent leur rapport au temps » (2005: 6). Boutinet suggère que le projet, plus qu'un concept est « une figure emblématique de notre modernité ». Dans son étude sur le projet, lié à la notion du temps, Boutinet (2005: 57-58) définit l'anticipation ainsi : « Dans cette optique, anticiper, c'est montrer cette capacité à suspendre momentanément le cours des choses pour savoir comment ce cours va évoluer, donc pour tenter le cas échéant d'infléchir la suite des événements. Anticiper, c'est en définitive par rapport à la situation présente faire preuve d'intelligence, c'est-à-dire adopter une activité de détour permettant de mieux ressaisir les situations auxquelles nous sommes confrontés, éviter que ces situations ne s'imposent à nous de façon coercitive ».

Boutinet distingue différents modes d'anticipation : les anticipations adaptatives, les anticipations cognitives, les anticipations imaginaires et les anticipations opératoires.

Les anticipations adaptatives correspondent à l'anticipation d'un futur vraisemblable (sous le mode empirique, la prévoyance; sous le mode scientifique, la prévision, la prévention). Mais ces événements anticipés se réaliseront, totalement ou partiellement ou pas du tout, en dehors de toute action délibérée de la part du sujet (57-58). Dans le contexte de cette recherche, l'anticipation adaptative s'exprime parfois sous forme de prévoyance en développant différentes stratégies pour acquérir les informations nécessaires concernant par exemple les politiques d'immigration du Canada et d'intégration au Québec, les règlements d'admission dans une université et des informations concernant la société d'accueil ou du lieu des études. Le migrant ne peut changer les politiques d'immigration et les lois, mais il peut trouver les informations et les moyens de procéder et s'adapter aux circonstances; il prévoit afin d'éviter d'être pris au dépourvu. Il « fait flèche de tout bois » en puisant des informations non seulement dans des sources vérifiées, mais aussi au gré des hasards et des rencontres. Comme le dit Boutinet, la prévoyance est en grande partie de l'ordre du bricolage, de l'expérience acquise sur le tas ».

Les anticipations cognitives répondent au désir de connaître les secrets de l'avenir, ce qui va se passer dans un futur proche ou lointain. Boutinet distingue trois modes d'anticipation cognitive : 1) un mode cognitif de type occulte (divination, cartomancie, astrologie, etc.); 2) un mode cognitif de type religieux (prophétie, révélation, songes reliés aux croyances religieuses); 3) un mode cognitif de type scientifique (par la prospective et la futurologie). Dans le contexte de cette recherche, certains participants témoignent de leur assurance et de leur confiance en l'avenir, car forts de leurs croyances religieuses, leurs rêves leur ont indiqué le choix de leur destination de l'immigration et l'assurance de leur réussite malgré les obstacles rencontrés.

Les anticipations imaginaires sont associées, par Boutinet, aux genres de l'utopie et de la science-fiction qui font reculer dans un horizon lointain les limites du connu et du possible. Dans le

contexte de cette recherche, nous pouvons étendre cette notion d'anticipation imaginaire à l'étayage symbolique puisé dans les cultures, la littérature, les arts. Par exemple, une participante souligne le courage et l'espoir que lui a apporté la lecture du livre *L'Alchimiste* de Paolo Coelo et ce, en lui inculquant l'idée que des signes sont parsemés sur notre route et nous indiquent la voie à suivre.

Les anticipations opératoires coïncident avec la notion de projet proprement dit : « il s'agit d'un futur personnel que l'auteur de l'anticipation va chercher à faire advenir ». Parmi les anticipations opératoires, Boutinet distingue : 1) Les anticipations de type rationnel ou déterministe; 2) les anticipations de type volitif formel; 3) les anticipations de type flou ou partiellement déterminé.

Les anticipations opératoires de type rationnel ou déterministe sont construites autour de buts, d'objectifs et de plans. Cette anticipation opératoire prend en compte l'action présente et l'action projetée sous toutes ses formes. Le plan peut être formulé indifféremment en termes de but ou d'objectif, mais se caractérise par son insistance sur les phases intermédiaires par lesquelles doit passer l'action (étapes, stratégies à mettre en œuvre) pour atteindre le but ou l'objectif fixé. Le plan inclut donc la planification et considère dans un même ensemble la fin poursuivie par l'action et les moyens qu'il lui faut pour le mettre en œuvre.

Boutinet présente d'autres formes plus édulcorées d'anticipation opératoire qui semblent en fait plus ou moins « opératoires ». L'anticipation opératoire de type volitif informel est, dit Boutinet, faiblement opératoire, car elle n'engage pas le sujet qui les prononce (par exemple : « Je vous souhaite une bonne santé ». « Passez une bonne journée »), Souhait et vœu sont davantage des exercices de langage que d'anticipation ou de projet. La promesse, par contre, est une anticipation de type volitif formel, car elle engage celui qui le prononce. La promesse est plus forte que le vœu et le souhait en termes opératoires, car elle hypothèque le futur en liant le promettant à son engagement. Cette modalité d'anticipation conduit à une réflexion en ce qui concerne non seulement les anticipations du migrant, mais aussi les anticipations proposées ou proclamées par les politiques d'immigration et d'accueil des étudiants. En ce sens, certaines publicités de recrutement d'immigrants ou d'étudiants sont comprises de la part du migrant comme des promesses et plus tard comme des promesses non tenues et trahies.

Une autre caractéristique du projet mentionné par Boutinet qui s'avère pertinente pour cette recherche sur les migrations et la poursuite des études est que le projet « est aussi le fruit de l'environnement qui de par sa physionomie inspire un acteur apte à exploiter des situations; quoi qu'il en soit, tout projet s'appuie sur l'existence d'opportunités en nombre suffisant, que l'acteur va identifier pour ensuite les exploiter » (p. 284). Cette dimension du projet rejoint la notion de stratégie émergente « dans laquelle ce qui est réalisé n'est pas expressément voulu » Mintzberg (1999: 21). Ce sont des actions qui ont été prises, les unes après les autres, selon les contextes et les opportunités du moment et qui ont convergé pour former une certaine cohérence.

Enfin, il faut insister sur les liens entre la notion de temps et la notion de projet. Comme le mentionne Boutinet, le rapport au temps façonne la manière de concevoir des projets. Les études pionnières d'Edward T. Hall (1983) sur le temps avaient déjà introduit cette différenciation culturelle dans la perception du temps, de son interprétation et de son utilisation pour l'organisation des relations et de la vie en société. Hall met l'accent sur l'expérience que chacun a du temps, une expérience liée à la culture auquel il appartient. Il fait la distinction entre sociétés

monochrones et sociétés polychrones. Selon Hall, les individus d'une société qui ont une perception monochrome (il donne en exemple les cultures occidentales, nord-américaines et de l'Europe du Nord) conçoivent le temps d'une manière linéaire, ils font une chose à la fois selon un horaire préétabli, les événements sont organisés en tant qu'unités séparées et planifiées. Les individus d'une société qui ont une perception polychrome (par exemple les cultures latino-américaines, méditerranéennes, du Moyen-Orient, du Japon) ont tendance à faire plusieurs choses à la fois, sans se rapporter à une planification rigoureuse et inflexible. Cette distinction de Hall sur les perceptions du temps est utile en tant que phares qui indiquent certaines orientations. Avec le brassage contemporain des populations et des habitudes de vie, les repères géographiques et culturels sont plus variables. On peut toutefois observer parmi les migrants une tendance à concevoir le projet d'immigration ou le projet d'études de façon linéaire et par étapes (une chose distincte de l'autre; une chose après l'autre) alors que d'autres font concevoir la mobilité comme intégrant plus actions simultanément (à la fois le travail et les études, à la fois les études et l'immigration). Ce qui est important de retenir dans le cadre de cette recherche, c'est que peu importe la conception de la culture d'origine du temps, le migrant est susceptible de transformer sa perception du temps au cours de l'expérience migratoire.

Ainsi, dans cet espace-temps de la transition, le projet initial évolue, se transforme, accuse des délais, suscite de nouvelles orientations et de nouveaux projets, soit comme orientation profonde du projet initial, soit comme projets auxiliaires pour mieux atteindre les objectifs que la personne s'est fixés.

2.1.3 Les apprentissages de la migration et les ressources potentielles des migrants

La transition est à concevoir comme une opportunité d'apprentissages et de questionnements. En effet, elle oblige à engager des processus d'apprentissage, d'acquisition de connaissances et de compétences nouvelles, elle suscite des remises en question, elle convie à un travail de réflexivité, à un travail d'identité ouvert sur un avenir à fonder. Les personnes immigrantes ont réalisé, même dans des conditions difficiles, des apprentissages multiples.

Les études ont accordé peu d'écoute aux apprentissages réalisés par les migrants au cours de leurs expériences de migration. Certains travaux, concernant surtout les personnes réfugiées, ouvrent la voie. L'ouvrage de l'ethnologue Lisa Gilad sur les réfugiés accueillis à Saint-Jean, Terre-Neuve est à cet égard remarquable. Gilad (1990: 278; 295-299) examine comment les différentes étapes de la migration influencent la production de nouvelles habiletés, les compétences, les connaissances et les informations acquises par les réfugiés au cours de leurs migrations aux plans local, national et international. Jean-Pierre Hassoun (1997) insiste, dans son étude sur les réfugiés Hmong dans les camps de réfugiés et en France, sur la nécessité de lire les situations de migration à travers les initiatives et les ajustements qu'elles suscitent. Les travaux d'Alessandro Monsutti (2005, 2004) sur les réseaux afghans hazaras révèlent l'appropriation de l'expérience de réfugié et de migration en terme de « principe de vie » (2004: 185) et comment la migration est utilisée comme stratégie économique à travers des réseaux de solidarité et d'entraide (2005). Les observations effectuées dans les camps de réfugiées et dans les pays d'adoption des réfugiés contribuent à l'élaboration d'une grille d'analyse des apprentissages (Guilbert 2004, 2005). Des études sur la mobilité des femmes immigrantes lient la prise de conscience des apprentissages réalisés au cours d'un travail de réflexivité (Guilbert, 2004, 2005, 2007, 2008).

2.1.4 Les relations interpersonnelles et la question du sens

des relations interpersonnelles – ou leur quasi-absence nocive – au cours de la transition, car la qualité de l'espace relationnel et la présence de ressources symboliques sont déterminantes pour l'élaboration de capacités adaptatives. Matas et Pfefferkorn soutiennent qu'une communauté de compatriotes d'immigrants dans de mêmes conditions peut agir comme « microsociété d'entraide et de survie » et jouer « un rôle de médiation adaptatrice entre les deux pays, entre les deux cultures ». Zittoune et Perret-Clermont et coll. ont aussi reconnu le rôle que jouent les relations interpersonnelles lors de la transition :

Les relations interpersonnelles sont déterminantes dans les périodes de transition. Les échanges avec des pairs et des proches sont importants tant pour le soutien émotionnel que pour le travail de coélaboration de l'expérience et significations, de corésolution de tâches et d'échanges de savoir. Les relations intergénérationnelles ont une place spécifique. Au-delà du rôle des aînés dans la transmission de connaissance et la construction de compétence, ceux-ci peuvent transmettre des ressources symboliques ou liées à leur expérience du passage de la transition, ou offrir des modèles identificatoires. La relation de la personne à ses ascendants est elle-même travaillée : devenir parent ou acquérir une profession implique souvent un retour sur le parcours et la place de ses ascendants.

L'attribution du sens des expériences vécues dans la transition et dans la réalisation des projets devient donc une co-construction du sens avec des personnes signifiantes, qui peuvent être des personnes du réseau de relations de longue date ou de nouvelles connaissances rencontrées dans cet espace-temps de la transition. L'environnement relationnel, les relations interpersonnelles n'apportent pas seulement une aide concrète et solidaire. Ils offrent un étayage symbolique leur permettant de répondre à leurs besoins de signification. Les récits des expériences des personnes qui ont vécu des situations similaires fournissent des repères identificatoires et des éléments culturels utiles au travail de construction de signification.

Ainsi, les personnes puisent dans leur environnement relationnel pour élaborer des significations et pour engager des processus d'apprentissage.

Nous pouvons distinguer les apprentissages cognitifs formels des apprentissages informels et des savoirs d'expériences.

Les savoirs cognitifs formels désignent les formations académiques et *vocationnelles* (métiers, professions). Ils peuvent avoir été acquis avant la migration, au cours de la migration (par exemple dans des camps de réfugiés) et après la migration dans l'espace-temps de la transition. Cela peut-être des formations de langues, de métiers, d'initiation à des technologies acquises dans un cadre institutionnel. Cela inclut par exemple les cours de francisation et de brèves formations à l'emploi offerts aux nouveaux immigrants par les services gouvernementaux et les organismes non gouvernementaux.

Les expressions « savoirs d'action » et « savoirs d'expérience » ont été conceptualisées dans les travaux sur les savoirs acquis par les intervenants dans leur pratique professionnelle, entre autres auprès des personnes immigrantes et réfugiées, et non pour désigner les personnes immigrantes et réfugiées elles-mêmes (Sheppard, 1998; Pineau, 1989). Ce sont pourtant des concepts appropriés pour analyser les apprentissages et les connaissances acquis par les migrants et leur transformation en ressources et en compétences dans leur nouveau milieu de vie. Ces savoirs se sont développés dans un contexte relationnel, « sur le tas » et ils prennent plu-

sieurs formes: l'acquisition de la langue du pays d'immigration ou d'études à travers les échanges informels, les normes implicites de la société d'adoption, les aptitudes à découvrir les institutions et les différents organismes de services, le travail de réflexivité sur soi-même, en fait, tout ce qui s'acquiert par des socialisations successives. Des multiples études sur les savoirs d'expérience, nous retenons la perspective de Sheppard (1998) sur le développement d'une connaissance en tant que processus et non seulement comme produit. Il s'agit alors d'identifier les éléments constitutifs de cette connaissance en tant que processus. Nous intégrons aussi la position de Pineau (1989) sur le fait que le savoir d'expérience implique « une connaissance intime, personnelle, résultant d'une action directe et réfléchie d'un sujet sur lui-même, envers un autre sujet, objet ou environnement ».

2.1.5 *Le concept de compétence*

Nous avons vu que l'espace de transition favorisait l'émergence d'apprentissages et la symbolisation de nouvelles significations. Mais les apprentissages, la connaissance et les savoirs acquis qui confèrent la compétence dans leur environnement d'acquisition ou d'application ne conservent pas cette qualité de compétence lorsqu'elle est abruptement transplantée dans un autre environnement culturel, social et professionnel. Les immigrants et les étudiants internationaux transportent avec eux leurs savoirs et les acquis de leur formation académique et de leurs expériences de travail antérieurs. Pourtant, rapidement ils se rendent compte, ou bien on leur mentionne, que leurs savoirs ne peuvent pas être appliqués dans la société d'adoption de la même manière qu'ils l'étaient dans la société de départ. C'est l'embûche des reconnaissances des diplômes et de la fameuse et parfois fallacieuse exigence « d'une expérience de travail québécoise » de maints employeurs. Sans soulever ici les ambiguïtés de ces méandres administratifs, corporatifs et autres, il faut se pencher sur cette adéquation ou non adéquation entre savoirs et compétences, sur la manière dont les immigrants et les étudiants internationaux perçoivent cette équation, comment ils se la représentent et quelles stratégies développent-ils pour s'ajuster aux demandes et aux situations de la société d'accueil.

L'article de Alain Berset et de Serge A. Weygold (2000) intitulé « Migrations internationales et transfert de compétences professionnelles » apporte un éclairage pertinent sur le processus d'acquisition de compétences en fonction de chaque contexte d'action. Contrairement à la définition conventionnelle de la compétence comme « une somme de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être », Guy Le Boterf (cité dans Berset et Weygold, 2000) avance plutôt que la compétence n'est « qu'en acte » et « qu'en situation ». Il ne suffit pas de posséder des connaissances, de savoir-faire et d'expérience pour être compétent, mais il faut mobiliser ce savoir « dans une action dont la pertinence est donnée par le contexte dans lequel elle se déroule ». Berset & Weygold (2000: 76) poursuivent dans la perspective de Le Boterf et précisent qu'il faut tenir de la qualité de l'action : « cette qualité étant à comprendre comme l'adéquation de l'action au but fixé par l'organisation ou incidemment, par l'individu lui-même ». En somme, « La compétence est une combinaison pertinente de connaissances et de savoir-faire en fonction de la représentation que le détenteur de la compétence se construit de la situation (Berset, Weygold, Crevoisier et Hainard, 1999: 89).

Ce processus se réalise par un mécanisme clé que Berset et Weygold nomment « la mise en distance ». Cette mise à distance concerne particulièrement les savoirs et les savoirs-être qui ont été inculqués par les traditions culturelles (langue, certaines manières d'être et de faire, d'entrer en relation, etc.). Berset & Weygold constatent que la migration peut opérer une « re-

distribution entre les domaines culturel et professionnel » de sorte que des compétences culturelles comme la langue, la cuisine, des manières d'être spécifiques peuvent devenir des qualités recherchées et valorisées comme qualifications professionnelles dans le nouveau contexte de travail. Mais pour que cela puisse advenir, il faut que la personne prenne objectivement conscience de son identité culturelle, de ces caractéristiques culturelles, qu'elle les mette « à distance » en quelque sorte afin de les transformer en habiletés professionnelles : « Pour être instrumentalisée et devenir une ressource professionnelle, une identité culturelle ou linguistique doit, au préalable, être mise à distance ». Cette « identité intégratrice » peut se définir comme la manière dont la personne a intériorisé les savoirs spécifiques et les modes de pensée, de faire, d'être, les valeurs et les comportements de sa société d'origine. Cette identité intégratrice peut être menacée, elle peut aussi être retravaillée par la personne migrante à l'aune de ses projets, comme ressources qui peuvent servir ses objectifs en fonction de la représentation qu'il se fait de ses intérêts et des opportunités offertes par la société d'accueil. Cette identité socioculturelle intégratrice peut donc être utilisée en tant qu'identité ressource, elle devient un moyen d'atteindre les objectifs et elle est mise en œuvre comme une plus-value dans une relation.

Ce travail sur l'identité intégratrice n'est pas seulement une stratégie utilitaire de concurrence sur le marché de loi, c'est un travail sur soi et une transformation en profondeur qui s'effectue par un travail de réflexivité et amorce un véritable processus d'individuation.

Enfin, les travaux de Bülent Kaya sur les ressources potentielles des employés migrants dans le domaine de la santé démontrent à la fois les avantages et pour les migrants et pour les institutions locales de bénéficier de ses ressources en même qu'elles peuvent représenter des effets indésirables pour les deux partis s'ils ne sont pas bien encadrés et bien intégrés aux tâches prévues.

2.1.6 *Les concepts réflexivité et individuation*

Une grande partie des ressources informelles qu'acquièrent les personnes immigrantes au cours de l'expérience migratoire est constituée par l'apprentissage progressif des codes sociaux, des attitudes et des manières d'être et de fonctionner dans la nouvelle société. Ce sont des connaissances, des savoirs d'expériences et une imprégnation graduelle des sensibilités et des manières de voir le monde qui permettent de construire une adéquation des comportements entre les nouveaux arrivants et la population locale. Ainsi, une étude sur les femmes immigrantes a démontré que les femmes prennent conscience des compétences culturelles qu'elles ont acquises dans leur nouveau milieu de vie telles le pragmatisme, la ponctualité, l'adaptabilité et la résilience, la nécessité d'adopter une attitude proactive, de faire respecter son point de vue et de défendre ses droits (Guilbert, 2007; Vatz Laaroussi, Guilbert et Velez, 2007). Le travail de réflexivité des femmes sur leur expérience migratoire les conduit à revisiter leur passé, leur héritage culturel et leur perception d'elle-même; elles prennent conscience d'une quête de soi dans le contexte déstabilisant de la distanciation ou de la mise entre parenthèses des réseaux familiaux (Velez, 2007).

Nous empruntons la notion de « réflexivité radicale » telle que la définit Charles Taylor dans son livre *Les sources du moi : la formation de l'identité moderne* (1998).

Taylor explique que la reconnaissance de sa propre expérience se fonde sur une réflexivité constante, un regard perspicace et lucide sur les expériences passées en vue de les intégrer, de les actualiser et de les adapter à la situation présente. Un des avantages de ce travail de réflexi-

tivité est qu'il construit en la personne la sécurité ontologique essentielle en lui conférant la conviction qu'elle est capable de s'adapter constamment à un environnement nouveau tout en s'appuyant sur la continuité de ses forces et de ses expériences ancrées dans le temps. Ce travail de réflexivité permet aux personnes immigrantes de reconnaître leurs ressources personnelles de même que les apprentissages et les savoirs qu'elles ont acquis au cours de leurs déplacements et de leurs efforts d'adaptation au réel.

Nous verrons plus loin que le récit de vie et l'entretien effectués avec les personnes immigrantes constituent pour elles un lieu privilégié pour effectuer un travail de réflexivité. À travers l'acte de se raconter, les personnes immigrantes vivent l'expérience de ce que Charles Taylor (1998) appelle « la réflexivité radicale », soit un engagement et un courage d'adopter le point de vue de la première personne. Il s'agit du travail de réflexivité que les femmes tissent en se racontant. Il s'agit tout particulièrement de la prise de conscience des apprentissages, des savoirs, des compétences qu'elles ont acquises au cours de leur migration. Cette émergence de la conscience de « gains » de la migration et de l'expérience d'adaptation dans la société d'arrivée est un événement qui se produit dans cet espace d'interlocution entre le chercheur et le participant à la recherche.

Le travail de réflexivité s'accompagne d'une évaluation critique des conditions d'accueil et des opportunités qui leur ont été offertes par la société d'accueil pour la réalisation de leurs projets. Elles évaluent les concordances et les écarts entre leurs attentes et les résultats obtenus.

Ce travail de « réflexivité radicale » qui conduit à une distanciation de sa culture et de ses a priori conduit à une prise de conscience du processus d'acculturation, ce processus de changement qui s'opère au contact de l'autre. L'acculturation est comprise dans son potentiel de changement tant de la part des migrants que de la part de la population locale, tant de la part des participants à la recherche que des chercheurs. Toshiaki Kozakai (2007) revisite le concept d'acculturation en soulignant la nécessité d'une saine fermeture sur soi pour réaliser un échange, une ouverture vers l'autre (p.13). Il avance que l'intégration des valeurs étrangères et le changement culturel peuvent s'effectuer en douceur et de manière volontaire » pourvu que « chacun arrive à accepter la vision de l'autre ». « Pour accepter les idées des autres, dit-il, il faut avoir le sentiment de ne pas soi-même changer sur le fond. Une certaine assurance identitaire est indispensable pour que, d'une part, les étrangers puissent intégrer les normes et les valeurs de la société d'accueil, et que, d'autre part, la population autochtone puisse accepter les valeurs et les coutumes apportées par les étrangers » (Kozakai : 83).

Cette assurance identitaire est bien nécessaire de part et d'autre pour réaliser une acculturation progressive et positive dans la société québécoise, une société multiculturelle, pluraliste, façonnée par l'individualisme. « Individualisme », un mot qui a bien mauvaise presse! À cet égard, la lecture de *L'individualisme est un humanisme* de François de Singly, est des plus rafraîchissantes. Il fait voir un individualisme qui ne nie pas l'importance des liens sociaux et affectifs, mais « de tels liens doivent avant tout assurer la fonction de reconnaissance interpersonnelle » (de Singly, 2007: 47). Il affirme « le pouvoir de l'individu de se délier éventuellement d'une appartenance héritée, et de pouvoir jouer sur plusieurs appartenances afin de construire ainsi un soi original » (p.80). Corroborant les propos de Ion, Frangiadakis, Viot, il soutient que « L'individualisme désigne le refus de tout enfermement identitaire involontaire. Il requiert les combats collectifs qui soutiennent cette émancipation et les moyens de la mettre en œuvre » (p.14). L'individualisation, démarche individuelle, s'inscrit cependant dans un contexte collectif et elle nécessite une reconnaissance de la part des autres. La société doit mettre en place « une

politique de la reconnaissance afin d'offrir à chacun les moyens de tester sa propre identité en ne l'enfermant pas dans un statut, en ouvrant au maximum les portes des différentes scènes » (p. 16).

Mais si une société peut se donner des règles qui permettent et protègent l'expression individuelle, ces règles en garantissent-elles l'émergence? Les récits de vie produits par des personnes immigrantes et réfugiées expriment une mobilité non seulement spatiale et géographique, non seulement culturelle, non seulement idéologique, mais surtout une mobilité personnelle, une mobilité intérieure, qui suscite un regard réflexif porté sur soi, dans son passé, son présent et son devenir. Un mouvement intérieur vers une conscience de soi qui s'élabore à travers le récit des expériences de mobilité, de migration et d'adaptation à de nouveaux contextes.

Ces réflexions se rapprochent du concept d'individuation élaboré par le psychanalyste Carl Jung (1990), reformulé et explicité dans un paradigme élargi par le philosophe Gilbert Simondon (2007). Jung présente l'individuation comme un processus de différenciation, de transformation, de maturation et d'approfondissement de la personnalité. Tout comme Jung, Simondon considère l'individuation comme un principe et un processus par essence interminable. Il exprime sa distanciation de l'attitude objectivante. Il insiste sur le processus d'*individuer* et sur le chemin individuel de l'expérience et de la connaissance, sur l'individuation de la connaissance et non sur la seule connaissance. Simondon approfondit aussi le lien entre individu et collectivité dans ce processus d'individuation. Il y a là des pistes à poursuivre ultérieurement, car elles sont des fondements pour mieux comprendre les apprentissages de la migration, pour sonder ce devenir de l'être du migrant qui se construit dans cette expérience humaine bouleversante de la mobilité.

2.2 Une méthodologie qui favorise le travail de réflexivité des personnes immigrantes et des étudiants internationaux

Cette recherche qualitative orientée sur l'espace-temps de la transition engendré par la conception et la mise en œuvre des projets d'immigration et d'études met au cœur de l'analyse la parole et le travail de réflexivité et l'interprétation des participantes et participants.

2.2.1 Recrutement des participants et brève présentation des profils

Grâce à la collaboration des partenaires et organismes associés à ce projet de recherche, nous sommes parvenus à rencontrer 13 participants, soit 8 à Québec et 5 à Sherbrooke, pour un total de 10 entrevues réalisées.

Dans la ville de Québec, Sylvain Rossignol, responsable de la formation continue et du programme de francisation au Cégep de Sainte-Foy, nous a permis d'entrer en contact avec les 3 participantes immigrantes ayant fait le choix de retourner aux études après avoir immigré au Québec. Ceux-ci avaient soit participé au programme de francisation offert au Cégep de Sainte-Foy ou étaient inscrits à un programme d'études donné dans le secteur de la formation continue de ce Cégep au moment de l'entretien. Âgées entre 30 et 39 ans, ces femmes détenaient le statut de résident permanent au moment de l'entretien. Toutefois, l'une d'elles avait fait son entrée au Canada avec le statut de touriste et l'autre avec un permis de travailleur temporaire. Originaires de l'Amérique du Sud, Colombie (1) et Venezuela (2), elles étaient mariées, vivaient en couple et deux d'entre elles avaient deux enfants. Elles vivaient au Québec depuis une période allant d'un an et demi à deux ans et demi et avaient connu des cheminements scolaires différents depuis leur arrivée. Au moment de l'entretien, l'une d'elles terminait sa participation au programme de français, l'une venait tout juste de débiter un programme menant à

l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) au Cégep de Sainte-Foy, alors que l'autre étudiait au baccalauréat en droit à l'Université Laval.

Patricia Méthot, du Service des affaires étudiantes de l'Université Laval, nous a offert un soutien inestimable pour assurer le recrutement des étudiants internationaux en faisant circuler l'annonce d'invitation à participer au projet de recherche par l'intermédiaire de la banque d'adresse courriel des étudiants étrangers inscrits à l'Université Laval. Âgés entre 20 et 29 ans, les étudiants rencontrés, une fille et deux garçons, en étaient à leur première session d'études à l'Université Laval et étaient au Québec depuis l'automne 2008. Originaires de la Belgique, de Madagascar et de la République du Congo, ils en étaient à des étapes différentes de leur cheminement universitaire. L'un d'eux prévoyait commencer son baccalauréat en relations industrielles, l'une terminait son baccalauréat en philosophie alors que l'autre débutait un MBA en Affaires électroniques et administration. Ils détenaient des visas d'études pour une durée d'un an ou deux, à entrée simple ou à entrées multiples. Enfin, l'un d'eux était célibataire, une était en couple avec un Québécois et le troisième était marié, sa femme était toutefois demeurée au pays d'origine.

Dans la ville de Sherbrooke, nous avons consulté nos partenaires du Domaine 4 du Centre Métropolis du Québec Immigration et Métropole, soit le Service à la vie étudiante de l'Université de Sherbrooke, ainsi que l'organisme Actions interculturelles de développement et d'éducation de l'Estrie (AIDE). Ainsi, nous sommes parvenus à recruter les 5 participants rencontrés en entrevues.

Originaires du Brésil, les deux immigrants rencontrés étaient âgés de 31 et 36 ans et vivaient au Québec depuis le printemps 2008 avec le statut de résident permanent. Dès le départ, le projet de retourner aux études faisait partie de leur projet d'immigration. L'un d'eux amorçait un baccalauréat en administration, alors que l'autre commençait une maîtrise en linguistique. Ces deux participants formaient un couple depuis 4 ans.

Les étudiants internationaux rencontrés dans la ville de Sherbrooke, deux filles et un garçon, présentaient un profil un peu plus diversifié. Âgés entre 27 et 34 ans, ils étaient originaires du Brésil, du Chili et de Russie. Les trois étudiants rencontrés étaient mariés et vivaient en couple. Deux d'entre eux avaient des enfants et l'un des étudiants avait une fillette née au Québec. Ils effectuaient tous des études de troisième cycle, deux dans le domaine des Sciences de l'éducation et l'autre en Génie civil. Alors que deux étudiants commençaient leurs études doctorales, le troisième en était à sa dernière année d'études qu'elle réalisait en cotutelle avec une université française. Ils détenaient des visas d'études pour une durée de 3 ans. Au moment de l'entretien, une participante avait entamé les démarches pour faire la demande de résidence permanente et un autre était en importante réflexion à ce sujet [Tableaux I -4].

TABLEAU I

Profil des participants rencontrés par site : QUÉBEC

Genre/Nom	Âge à l'arrivée	Statut familial	Occupation au pays d'origine	Pays d'origine	Catégorie d'immigration	Date d'arrivée au Québec	Domaine d'études (niveau)	Date de l'entretien
F / Gabriela	32	Mariée; deux enfants	<i>Account Manager</i> (Commerce international)	Venezuela	Visa de travail; Résidente Permanente	Juillet 2006	Francisation; Formation Leader décisionnel; E-Marketing (AEC) ¹	Septembre 2008
F / Julia	37	Mariée; deux enfants	Tech. en Ress. humaines; Pâtisserie familiale	Venezuela	Touriste; Résidente Permanente	Mars 2006	Francisation; E-Marketing (AEC)	Novembre 2008
F / Sara	29	Mariée	Avocate et étudiante (temps partiel)	Colombie	Résidente Permanente	Août 2007	Francisation; Droit (Baccalauréat)	Septembre 2008
H / Léo	29	Célibataire	Étudiant	Rép. Démocratique du Congo	Visa étudiant 2 ans	Août 2008	Relations industrielles (Baccalauréat)	Novembre 2008
H / Mahaleo	29	Marié	Analyste pour la filière malgache de Shell	Madagascar	Visa étudiant 2 ans	Août 2008	Affaires électroniques et administration (MBA)	Décembre 2008
F / Perline	19	En couple	Étudiante	Belgique	Visa étudiant 1 an	Août 2008	Philosophie (Baccalauréat)	Décembre 2008

¹ Attestation d'études collégiales (AEC)

TABLEAU 2**Profil des participants rencontrés par site : SHERBROOKE**

Genre/Nom	Âge à l'arrivée	Statut familial	Occupation au pays d'origine	Pays d'origine	Catégorie d'immigration	Date d'arrivée au Québec	Domaine d'études (niveau)	Date de l'entretien
H / Mario	31	Conjoint de fait	Étudiant; Professeur de langue	Brésil	Résident Permanent	Mars 2008	Linguistique (Maîtrise)	Février 2009
H / Eduardo	36	Conjoint de fait	Employé du gouvernement	Brésil	Résident Permanent	Mars 2008	Administration (Baccalauréat)	Février 2009
F / Mouza	27	Mariée; 1 enfant	Étudiante	Russie	Visa étudiant 2 ans	Janvier 2007	Sc. de l'Éducation (Doctorat)	Février 2009
F / Rosanna	34	Mariée; enfants	Chercheure pour le gouvernement	Amérique du Sud	Visa étudiant 3 ans	Août 2008	Sc. de l'Éducation (Doctorat)	Février 2009
H / Gerson	29	Marié	Étudiant	Brésil	Visa étudiant 3 ans	Juillet 2007	Génie civil (Doctorat)	Février 2009
H / Mario	31	Conjoint de fait	Étudiant; Professeur de langue	Brésil	Résident Permanent	Mars 2008	Linguistique (Maîtrise)	Février 2009

TABLEAU 3**Profil des participants rencontrés par catégorie d'immigration : IMMIGRANTS**

Genre/Nom	Âge à l'arrivée	Statut familial	Occupation au pays d'origine	Pays d'origine	Catégorie d'immigration	Date d'arrivée au Québec	Domaine d'études (niveau)	Date de l'entretien
F / Gabriela	32	Mariée; deux enfants	<i>Account Manager</i> (Commerce international)	Venezuela	Visa de travail; Résidente Permanent	Juillet 2006	Francisation; Formation Leader décisionnel; E-Marketing : (AEC)	Septembre 2008
F / Julia	37	Mariée; deux enfants	Tech. en Ress. humaines; Pâtisserie familiale	Venezuela	Touriste; Résidente Permanent	Mars 2006	Francisation; E-Marketing : (AEC)	Novembre 2008
F / Sara	29	Mariée	Avocate	Colombie	Résidente Permanente	Août 2007	Francisation; Droit (Baccalauréat)	Septembre 2008
H / Mario	31	Conjoint de fait	Étudiant; Professeur de langue	Brésil	Résident Permanent	Août 2008	Linguistique (Maîtrise)	Février 2009
H / Eduardo	36	Conjoint de fait	Employé du gouvernement	Brésil	Résident Permanent	Août 2008	Administration (Baccalauréat)	Février 2009
F / Gabriela	32	Mariée; deux enfants	<i>Account Manager</i> (Commerce international)	Venezuela	Visa de travail; Résidente Permanent	Juillet 2006	Francisation; Formation Leader décisionnel; E-Marketing : (AEC)	Septembre 2008

TABLEAU 4**Profil des participants rencontrés par catégorie d'immigration : ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX**

Genre/Nom	Âge à l'arrivée	Statut familial	Occupation au pays d'origine	Pays d'origine	Catégorie d'immigration	Date d'arrivée au Québec	Domaine d'études (niveau)	Date de l'entretien
H / Léo	29	Célibataire	Étudiant	Rép. Démocratique du Congo	Visa étudiant 2 ans	Août 2008	Relations industrielles (Baccalauréat)	Novembre 2008
H / Mahaleo	29	Marié	Analyste pour la filière malgache de Shell	Madagascar	Visa étudiant 2 ans	Août 2008	Affaires électronique et administration (MBA)	Décembre 2008
F / Perline	19	En couple	Étudiante	Belgique	Visa étudiant 1 an	Août 2008	Philosophie (Baccalauréat)	Décembre 2008
F / Mouza	27	Mariée; 1 enfant	Étudiante	Russie	Visa étudiant 2 ans	Janvier 2007	Sc. de l'éducation (Doctorat)	Février 2009
F / Rosanna	34	Mariée; enfants	Chercheuse pour le gouvernement	Amérique du Sud	Visa étudiant 3 ans	Août 2008	Sc. de l'éducation (Doctorat)	Février 2009
H / Gerson	29	Marié	Étudiant	Brésil	Visa étudiant 3 ans	Juillet 2007	Génie civil (Doctorat)	Février 2009

2.2.2 Modalités de l'entretien

Les participants ont été rencontrés pour un entretien d'une durée approximative d'une heure trente à près de trois heures, selon le cas. Les entretiens ont eu lieu au moment et à l'endroit indiqué par les participants. Ils ont été réalisés entre les mois de septembre 2008 et février 2009, au domicile des participants, au Cégep de Sainte-Foy, ou dans un local à l'Université Laval ou à l'Université de Sherbrooke. Trois entretiens ont été réalisés en présence du conjoint des participants, les autres ont été réalisées de façon individuelle. Les entretiens ont été conduits en français, tous les participants rencontrés pouvant aisément s'exprimer dans cette langue et désiraient utiliser cette langue, sans doute comme confirmation de leur adaptation. Les entretiens font par la suite l'objet d'une codification afin de préserver l'anonymat des participants, d'une transcription intégrale et d'une première analyse de contenu thématique.

2.2.3 Récits de vie et entretiens semi-dirigés

Lorsque des personnes migrantes – immigrants ou étudiants internationaux dans le contexte de cette recherche – racontent leur expérience de déplacement, la mise en œuvre de leurs projets, leurs stratégies pour s'adapter et réussir leurs projets, un récit de vie émerge forcément.

Le récit de vie est un *récit* et il n'est pas inutile de rappeler la définition minimale de la structure générale du récit. Le récit est la « représentation d'un événement », quelque chose s'est produit; « un événement est une transformation, un passage d'un état S à un état S'»; l'évènement n'est pas un récit, il le devient lorsqu'il est raconté, mis en scène, par quelqu'un (Everaert-Desmedt 1988 :11). Le récit de mobilité et de migration est la représentation d'un événement spécifique, celui d'un déplacement et d'une « transition » qui s'espacent et se temporalisent entre le lieu de départ et le lieu d'arrivée, ou des lieux d'arrivées, provisoires ou de longue durée. La structure minimale du récit de vie en contexte de migration forcée présente en situation initiale une vie interrompue qui glisse dans une phase d'actions et d'états de transition et qui aboutit en situation finale à une vie inachevée (Guilbert, 2009).

Les récits de vie recueillis auprès de personnes migrantes – que ce soit pour une immigration ou un séjour d'études ou de travail à l'étranger - révèlent les articulations complexes entre les projets individuels, familiaux et collectifs, le rapport au temps et à l'espace, et, le processus d'individualisation, voire d'individuation, qui s'actualise au cours de déplacements volontaires et forcés. Zittoun et Perret-Clermont soulignent l'importance de l'acte de se raconter comme moyen de se percevoir, de se définir et ainsi d'« inscrire ses modifications, ses compétences, son identité présente, dans une forme de récit englobant » (Perret-Clermont, Resnik, Pontecorvo, Zittoun & Burge, 2004). C'est donc le sens que la personne va donner à la situation, la manière dont elle va construire la signification de la situation qui va déterminer le mouvement d'individualisation dans lequel elle est engagée. Ce qui est le plus important à examiner c'est la construction de signification de la situation, la question du sens, comment la personne réagit lorsqu'elle est confrontée aux écarts entre les premières attentes et les résultats obtenus, comment elle révisé ses attentes devant des situations réelles.

Le récit de vie peut être considéré en lui-même comme un projet d'interprétation et de construction du sens. Les événements de la migration existent en dehors du récit qui en est la représentation. Par contre, le travail de signification, l'attribution de sens, le travail d'interprétation et de réflexivité, donc le travail d'individuation s'opèrent dans et par le récit (Guilbert, 2009). Dans le contexte d'une recherche, le récit de vie s'instaure donc comme projet commun

des deux personnes en présence, le chercheur et le participant à la recherche. Sollicité par l'ethnologue de raconter des événements de sa vie, le sujet perçoit le récit « comme un moyen de reconstruire sa vie et de (se) donner une image de lui-même qui soit suffisamment cohérente pour être communiquée à autrui » (Gonseth et Maillard, 1987: 39). En se racontant, le sujet réactualise le passé, effectue un retour sur lui-même par un travail de réflexivité. Il construit la réalité et se construit dans cette réalité par l'activité narrative. Le chercheur contribue, par son écoute, sa présence et ses relances, à l'élaboration de ce récit. Donc, un événement se produit à travers et par l'activité narrative, un événement qui ne se serait sans doute pas produit en dehors de ce récit. Il s'agit du travail de réflexivité que les personnes migrantes tissent en se racontant. Il s'agit tout particulièrement de la prise de conscience des apprentissages, des savoirs, des compétences qu'elles ont acquises au cours de leur migration. Cette émergence de la conscience de « gains » de la migration et de l'expérience d'adaptation dans la société d'arrivée est un événement qui se produit dans cet espace d'interlocution entre le chercheur et le participant à la recherche. Le travail de réflexivité des personnes migrantes s'accompagne d'une évaluation critique des conditions d'accueil et des opportunités sont offertes dans la société d'accueil pour la réalisation de leurs projets. Elles évaluent les concordances et les écarts entre leurs attentes et les résultats obtenus.

Le récit peut émerger à travers différentes stratégies d'entretien. Dans le cadre cette recherche, nous avons retenu de manière souple la technique de l'entretien semi-dirigé en laissant beaucoup de latitude aux narrateurs pour construire leur récit. Les canevas d'entretien servent de support à partir duquel les participants tissent leur récit de vie, évoquent différents moments et expériences de leur existence qui leur semblent pertinents pour éclairer et comprendre leur trajectoire de migration, d'études et d'adaptation à une nouvelle société.

2.2.4 *Les canevas d'entretien*

Les entretiens semi-dirigés ont été réalisés avec l'aide de deux canevas d'entrevue, un premier destiné aux étudiants internationaux et l'autre aux immigrants ayant fait le choix de retourner aux études. Le canevas d'entretien s'adressant aux étudiants internationaux s'intéressait tout d'abord aux motivations ayant mené à la constitution du projet d'études à l'étranger, ainsi qu'aux nombreuses démarches (administratives ou autres) ayant conduit à la mise en œuvre du séjour d'études et au choix de l'université. Une section de l'entretien portait sur l'arrivée et les premiers temps d'installation dans la localité d'accueil. Par la suite, le canevas d'entretien interrogeait la période d'adaptation à la vie universitaire, les difficultés rencontrées, les différentes stratégies d'intégration à la vie étudiante et sociale, la conciliation études et emploi, ainsi que la façon dont était vécu l'éloignement des proches et du pays d'origine. Enfin, les participants étaient invités à parler des apprentissages réalisés depuis leur arrivée, des retombées qu'ils espéraient retirer (pour eux-mêmes et leur pays d'origine) de cette expérience, ainsi que de l'éventualité où ce projet d'études temporaire se transforme en projet d'immigration à long terme.

Le canevas d'entretien s'adressant aux immigrants ayant fait le choix de retourner aux études a été élaboré de façon similaire. Dans un premier temps, les participants étaient interrogés au sujet des motifs ayant conduit à la mise en œuvre du projet migratoire et des démarches inhérentes à ce projet. Après s'être penché sur l'arrivée et les premiers temps d'installation, le canevas d'entretien s'intéressait particulièrement aux raisons ayant motivé les participants à faire un retour aux études et les critères ayant présidé au choix du domaine d'études. Par la suite, les immigrants étaient invités à faire part des difficultés rencontrées lors du retour aux études, de la conciliation étude - travail - famille (si c'était le cas), des différentes stratégies d'intégration

à la vie étudiante et sociale, ainsi que de la façon dont ils vivaient l'éloignement du pays d'origine. Enfin, la grille d'entrevue portait sur des questions en lien avec l'insertion durable et la mobilité, en mettant l'accent sur les apprentissages issus de cette mobilité et les retombées qu'ils espéraient retirer (pour eux-mêmes et leur famille) de ce projet de retourner aux études.

2.2.5 *Les grilles de première analyse de contenu*

Une première analyse de contenu a été effectuée pour chacune des entrevues à l'aide, selon le cas, d'une grille d'analyse destinée aux personnes immigrantes ou d'une grille d'analyse destinée aux étudiants internationaux.

La grille d'analyse destinée aux personnes immigrantes relevait les dimensions suivantes : la manière dont s'est constitué le projet de séjour à l'étranger en termes de motivation et d'influences; la préparation du séjour, l'impact des politiques d'immigration et d'études; l'accueil et l'adaptation à la vie universitaire et la ville hôte; la conciliation études et emploi; les stratégies d'intégration à la vie étudiante; les apprentissages réalisés, et, la décision de retourner au pays d'origine ou d'immigrer dans le pays d'études. La grille d'analyse destinée aux étudiants internationaux comprend l'élaboration du projet d'immigration, ses liens dès le départ ou après l'immigration avec un projet d'études la conciliation études, emploi et famille s'il y a lieu, les stratégies d'intégration à la vie étudiante et sociale dans la ville, les apprentissages réalisés, les perspectives d'insertion durable ou d'autres projets éventuels de mobilité.

2.2.6 *L'analyse transversale*

Le cadre conceptuel sous-tend l'analyse transversale des différentes étapes des projets d'immigration et d'études des participants.

Une attention particulière est accordée à la « présentation de soi » exécutée par les participants. La *présentation de soi* effectuée par une personne dans le cadre d'un entretien où un récit de vie est sollicité est révélatrice de la part d'identité qu'elle met en jeu dans cette relation inaccoutumée et de son propre rapport à la thématique dominante pour la quelle elle est conviée à participer. L'un des meilleurs exemples de la prise en compte de cette présentation de soi dans le contexte d'un dialogue entre chercheur et interlocuteur est sans conteste l'ouvrage de Maurizio Catani et de son interlocutrice / collaboratrice à qui il a donné le statut de co-auteur, Suzanne Mazé (Catani / Mazé, 1982). Catani démontrait que dans la présentation de soi, dans son lors du premier entretien de sept entretiens, l'interlocutrice mettait brièvement en jeu plusieurs des dimensions signifiantes pour elle-même tel le rapport à soi, à la famille et à la maison, au travail, à la nation, dimension qu'elle développait davantage par la suite. Dans le cadre de la présente recherche, où il s'agit d'un seul entretien d'environ deux heures, la présentation de soi est plus brève, mais autant significative du parcours singulier de chaque interlocuteur ou interlocutrice ainsi que des préoccupations qui les animent. Le degré d'implication dans cette présentation de soi est très variable, certains se contentant de répondre laconiquement à des questions précises, d'autres prenant d'emblée la maîtrise de leur récit en lui conférant une orientation personnalisée.

2.2.7 *Présentation d'extraits de transcription d'entretiens*

De nombreux extraits des transcriptions sont présentés dans le texte. Nous avons parfois normalisé certaines formes pour alléger le texte et faciliter la lecture, mais nous avons voulu conserver certaines irrégularités dans l'expression, les termes utilisés et les formes grammaticales afin de mettre en évidence cette « transition langagière » que vivent nos participants.

2.3 Considérations éthiques

L'ensemble du processus développé pour la présente recherche a été mené dans le respect des considérations éthiques. Cette recherche exploratoire, conduite grâce au financement du Centre Métropolis du Québec – Domaine 4. Rôle des collectivités d'accueil pour les nouveaux arrivants et les membres des minorités, s'intègre au volet Immigration et Études de la recherche « La rétention de l'immigration dans les régions du Québec : une étude longitudinale de trajectoires d'immigrants au Québec », subventionnée par le Conseil de recherches en Sciences Humaines du Canada (CRSH – 2006-2009), conduite par Michèle Vatz Laaroussi et Lucille Guilbert et approuvée par le Comité d'éthique de l'Université Laval (n° 20007-017) et par le Comité d'éthique de l'Université de Sherbrooke.

De nombreuses considérations éthiques ont été prises en compte. La confidentialité et l'anonymat des personnes participantes ont été garantis en éliminant le nom de celles-ci dans toutes les transcriptions et dans les documents produits. Tous les noms ont été remplacés par des pseudonymes. Tous les détails pouvant nuire à la confidentialité des personnes participantes ont été passés sous silence. Avant de débiter les entretiens, les participants ont été invités à lire, comprendre et signer un formulaire de consentement (voir Annexe 1 et 2) afin de s'assurer de leur consentement libre et éclairé à participer à ce projet de recherche. À la lecture du formulaire de consentement, les participants potentiels pouvaient ainsi prendre connaissance de la nature de l'étude et des résultats qui en étaient attendus, ainsi que du déroulement de leur participation et des avantages et inconvénients qui y étaient reliés. Ils étaient informés de leur droit de retrait inconditionnel et de la confidentialité de la gestion des données.

2.4 Limites de la recherche

Les limites de la recherche sont avant tout liées à la nature même d'une recherche exploratoire qui examine certaines questions sur un nombre plutôt réduit de participants à l'intérieur de contraintes de temps et de ressources. Certaines particularités peuvent être introduites dans les échantillons constitués. Par la description même du projet, les personnes immigrantes qui étaient inscrites à des programmes de formation ou désiraient le faire de même que les étudiants internationaux qui pensaient à peut-être immigrer ou qui avaient déjà déposé une demande de résidence permanente se sont sentis davantage interpellés à participer à cette recherche. Même si l'annonce de recrutement s'adressait aux personnes immigrantes et réfugiées, aucune personne réfugiée n'a répondu à l'appel et ne figure dans notre échantillon. Les modalités de recrutement ont fait que nous avons rejoint des participants immigrants non allophones par l'intermédiaire des programmes de francisation. Ces participants proviennent de l'Amérique du Sud, phénomène qui s'explique en partie par la forte immigration actuelle provenant de ces régions. Par ailleurs, les étudiants internationaux reflètent une réelle diversité de provenances et de situations malgré le nombre restreint des participants. Sans pouvoir généraliser les résultats, compte tenu de la nature et de la taille de l'échantillon, ceux-ci permettent une meilleure compréhension du processus de prise de décision des immigrants de retourner aux études et des étudiants internationaux d'immigrer de même que des circonstances favorisant ou faisant obstacles à la réussite de leurs projets et de leur intégration à la société québécoise.

CHAPITRE 3

LES POLITIQUES ET LES PROGRAMMES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION ET D'INTÉGRATION ET LES PARTICULARITÉS DES SITES DE QUÉBEC ET DE SHERBROOKE

Dans cette section, nous rappelons quelques éléments indispensables à la compréhension du contexte de notre étude. Pour plus d'information, nous renvoyons le lecteur à Michèle Vatz Laaroussi, Lucille Guilbert, Beatriz Velez *et al.*, *Les femmes immigrantes et réfugiées dans les régions du Québec : Insertion et mobilité*, Rapport présenté à Condition féminine Canada, Université de Sherbrooke, 2007, p. 36-65.

3.1 Politiques d'immigration Canada / Québec

Au Canada et au Québec, les compétences politiques et législatives en matière d'immigration relèvent d'une responsabilité partagée entre le gouvernement fédéral et provincial, laquelle s'est précisée à la suite de différentes ententes survenues au fil des ans. Depuis la création du premier ministère de l'Immigration en 1968, le gouvernement québécois a acquis des pouvoirs particulièrement importants dans ce domaine. L'entente Cullen-Couture survenue en 1978, ainsi que l'Accord Canada/Québec de 1991 constituent d'ailleurs deux moments importants dans le transfert des pouvoirs en faveur du Québec. La première entente reconnaissait au Québec un pouvoir accru en matière de sélection des immigrants indépendants, gens d'affaire et réfugiés qui allaient s'établir sur son territoire. La seconde entente, l'Accord Canada/Québec, marquait un dernier pas déterminant en définissant formellement la répartition des responsabilités dans le domaine de l'immigration entre les deux paliers de gouvernement. Selon cet Accord, le Québec a désormais la responsabilité de déterminer les taux annuels d'immigration, d'établir ses propres critères de sélection des immigrants et de choisir les immigrants de la catégorie « immigration économique » qu'il accueillera en son sein. Autre aspect important de cette entente, celle-ci confère au gouvernement québécois l'entière responsabilité en matière d'intégration économique, linguistique et sociale des immigrants. À cet effet, le Québec s'était déjà doté en 1990 d'un *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, Au Québec pour bâtir ensemble*. Par celui-ci, il posait les bases du contrat moral unissant les citoyens issus de l'immigration et les membres de la société québécoise, ainsi que les orientations devant guider les actions du gouvernement québécois en matière d'immigration. Selon cet *Énoncé*, l'immigration au Québec répond à des besoins d'ordre démographique et économique, en plus d'assurer la pérennité de son caractère francophone et de favoriser son ouverture sur le monde.

Les immigrants qui obtiennent le droit de s'établir de façon permanente au Québec sont sélectionnés selon de rigoureux critères d'admission et sont répartis en quatre catégories : l'immigration économique/immigrants indépendants (les travailleurs qualifiés, les gens d'affaire, entrepreneurs, investisseurs, travailleurs autonomes), le regroupement familial (les gens parrainés par un résident permanent ou un résident canadien), l'immigration humanitaire (les réfugiés et les demandeurs d'asile), ainsi que les autres immigrants (répondant surtout à des critères d'ordre humanitaire). Certaines personnes peuvent obtenir le droit de s'établir de façon temporaire au Québec à titre de travailleurs temporaires ou d'étudiants étrangers en faisant la demande d'un permis de travail ou d'études.

3.2 Démarches préalables à l'obtention d'un permis d'études au Canada et au Québec

La majorité des étudiants qui désirent étudier au Canada doivent se prémunir d'un permis d'études émis par les bureaux de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Préalablement à toute demande de permis d'études, l'étudiant étranger doit s'assurer d'être admis dans une école, une université, un collège ou autre établissement d'enseignement reconnu au Canada. Celui-ci doit prouver qu'il est en mesure de subvenir financièrement aux frais de scolarité, de subsistance et de transport pour lui-même et pour ceux qui l'accompagnent, ne pas détenir de casier judiciaire et être en bonne santé physique.

Point important, l'étudiant international qui désire étudier au Québec doit tout d'abord obtenir un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ), émis par le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (MICC), avant de pouvoir présenter une demande de permis d'études à CIC. L'étudiant international qui prévoit être accompagné d'enfants en âge de fréquenter un établissement scolaire doit faire une demande de CAQ pour les enfants concernés, afin que ceux-ci puissent poursuivre leur cheminement scolaire pendant toute la durée du séjour d'études du père ou de la mère.

Une fois qu'il a obtenu son CAQ, l'étudiant doit remplir les formulaires de demande de permis d'études canadien et acquitter les frais qui y sont liés. Par la suite, l'étudiant doit déposer son dossier judicieusement complété au bureau canadien des visas de son pays ou de sa région de résidence. Dans certains cas, à la suite de la réception du dossier de l'étudiant, le bureau des visas peut exiger que l'étudiant se soumette à un examen médical ou qu'il lui fournisse un certificat de police attestant l'inexistence d'un casier judiciaire. Le temps inhérent au traitement de chaque demande dépend du bureau canadien des visas où la demande a été déposée. Parfois, le bureau des visas demande à réaliser une entrevue avec l'étudiant qui fait la demande. En tel cas, l'étudiant doit se déplacer au bureau de demande des visas au moment convenu par les agents du bureau en question.

Lorsque la demande de visa est approuvée par CIC, l'étudiant reçoit une lettre d'introduction confirmant l'approbation, lettre qu'il devra présenter à un agent d'immigration lors de son arrivée au Canada. C'est ce dernier que lui livrera son permis d'études. Avec la lettre d'introduction, l'étudiant recevra un visa de résident temporaire (VRT), s'il est originaire de l'un des pays pour lesquels le Canada exige un visa.² Le VRT est estampillé dans le passeport et sa date d'expiration correspond à la date limite d'entrée au Canada. Sur ce visa, il est indiqué si l'étudiant a l'autorisation d'entrer au Canada à une seule reprise (visa pour un seul séjour) ou à maintes reprises (visa pour séjours multiples).

S'il désire modifier certaines conditions à son permis d'études - prolongation de séjour, modification des conditions de séjour, modification de statut temporaire ou correction des problèmes reliés au statut - l'étudiant doit présenter une demande de modification des conditions de séjour ou de prorogation du séjour au Canada à titre d'étudiant. Il est possible pour l'étudiant de renouveler son CAQ, son permis d'études, ainsi que son visa de résident temporaire en se présentant à l'ambassade ou à un consulat du Canada de son pays ou par la poste, à partir du Canada, en faisant parvenir sa demande à un consulat du Canada aux États-Unis.

² Il est possible de consulter la liste des pays et territoires dont les citoyens ont besoin de visas pour entrer au Canada sur le site Internet de CIC à l'adresse suivante : <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/visas.asp> (Consulté le 11 août 2009).

Il n'est pas nécessaire pour les étudiants internationaux qui détiennent un permis d'études valide de faire une demande de permis de travail pour pouvoir occuper un emploi sur le campus de l'université où ils sont inscrits. Toutefois, les étudiants internationaux qui désirent travailler à l'extérieur du campus doivent posséder un permis de travail hors campus pour étudiant étranger qui est livré par CIC. Pour obtenir ce permis, l'étudiant doit satisfaire à des conditions d'admissibilité particulières.³

3.3 Politiques québécoises d'intégration des immigrants

Depuis la dernière décennie, le gouvernement québécois a mis en place différentes mesures visant à favoriser l'établissement et l'insertion durable des étudiants internationaux qui décrochent un diplôme dans un établissement d'enseignement québécois. Parmi les mesures les plus récemment envisagées, le MICC annonçait en juin 2009 qu'il prévoyait émettre un Certificat de sélection du Québec (CSQ) aux étudiants étrangers ayant obtenu un diplôme d'études secondaires en formation professionnelle, d'études collégiales en formation technique ou un diplôme universitaire émis par un établissement d'enseignement québécois reconnu, afin d'attirer et de retenir davantage d'étudiants étrangers.

Il est présentement possible pour un étudiant international détenant un visa d'études et désirant s'établir de façon permanente au Québec à la fin de ses études de déposer une demande de Certificat de sélection du Québec (CSQ), jusqu'à 12 mois avant l'obtention de son diplôme. Pour ce faire, l'étudiant doit répondre à certaines conditions, telles que détenir un permis d'études valide et, par le fait même, un CAQ pour études, respecter les conditions relatives au permis d'études et au CAQ, ainsi que démontrer que l'étude constituait sa principale occupation au cours de cette période. La candidature de tout étudiant international qui dépose une demande d'immigration étant considérée à titre de travailleur, celui-ci doit donc répondre aux conditions d'admissibilités requises pour les travailleurs permanents. C'est-à-dire : avoir acquis une formation et des compétences professionnelles pouvant favoriser l'obtention d'un emploi, ainsi qu'avoir acquis un niveau adéquat de connaissance de la langue française.

Ainsi, l'étudiant doit faire une Demande de certificat de sélection (DCS) auprès du MICC, ce qui lui permettra d'obtenir un CSQ. Par la suite, il pourra faire une demande de résidence permanente (visa) auprès de CIC, l'admission finale des candidats à l'immigration relevant du gouvernement du Canada. À la suite de l'examen du dossier, le gouvernement du Canada lui livrera un visa d'immigration. Pour être admis en tant que résident permanent canadien, le candidat à l'immigration devra voyager à l'extérieur du Canada et présenter le visa à un point d'entrée, que ce soit une frontière terrestre ou un aéroport canadien.

3.4 Les étudiants internationaux dans les universités québécoises

L'accueil d'étudiants internationaux au sein des universités québécoises représente un outil stratégique du développement social, culturel, économique et démographique du Québec. Elle soulève des enjeux cruciaux tant pour la réalisation de la mission universitaire elle-même et le développement des universités que pour le devenir de la société québécoise. La présence d'étudiants internationaux sur les campus universitaires apparaît comme une autre façon de

³ Entre autres, l'étudiant étranger doit être inscrit à temps plein dans un programme d'études postsecondaire; il doit avoir complété au moins six mois d'études à temps plein dans un établissement postsecondaire admissible, au cours des 12 mois précédant la demande. Pour de plus amples détails, voir le site Internet de CIC à l'adresse suivante : <http://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/emploi-etudiants.asp> (Consulté le 11 août 2009).

« contribuer à l'éducation interculturelle des étudiants québécois et d'élargir les perspectives disciplinaires ». À la fin de leurs études, certains de ces étudiants internationaux font le choix de s'installer au Québec dans une perspective à long terme, permettant à la société québécoise de bénéficier des compétences de chercheurs et professionnels de haut niveau.

3.5 Deux sites retenus, les villes moyennes universitaires de Québec et de Sherbrooke

Deux sites ont été retenus pour la présente recherche, la ville de Québec et la ville de Sherbrooke. Ces deux sites présentent des similarités. Ce sont deux villes moyennes, en dehors des grands centres, qui sont connues pour offrir une bonne qualité de vie, entre autres, en ce qui a trait à la tranquillité, la sécurité et la proximité avec la nature. Dans le cadre de politiques de régionalisation de l'immigration, depuis plus de 15 ans, des immigrants catégorisés « Réfugiés » ont été orientés vers des régions et des villes moyennes à faible densité d'immigrants, dont celles de Québec et de Sherbrooke. Plusieurs immigrants de la catégorie « Famille » ont vécu une expérience de migration forcée avant de rejoindre les membres de leurs familles qui les avaient précédés. Il en résulte que ces deux villes accueillent une forte proportion de cette population comparativement à d'autres villes. Les villes de Québec et de Sherbrooke sont toutes les deux des villes universitaires qui offrent des programmes de formation qui jouissent d'une renommée internationale et qui attirent des étudiants internationaux provenant de tous les continents. Un nombre croissant de ces étudiants internationaux demandent leur résidence permanente et s'installent durablement au Québec.

Les études récentes sur l'immigration attirent l'attention sur le fait que chaque localité possède ses dynamiques propres d'intégration des nouveaux arrivants et des relations interculturelles entre la population majoritaire et les diverses minorités culturelles. Les villes de Québec et de Sherbrooke n'échappent pas à cette observation et présentent des différences tant dans leur rapport historique à la diversité culturelle et à l'immigration que dans leurs stratégies récentes d'intégration.

3.5.1 La Ville de Québec

La Ville de Québec offre un visage à quatre reliefs singuliers :

- une ville moyenne qui consent actuellement des efforts importants pour améliorer la rétention des immigrants sur son territoire;
- une ville qui projette une aura francophone et une impression de forte homogénéité de sa population;
- et pourtant une ville marquée par une diversité ethnoculturelle et une hétérogénéité tout au long de son histoire et dans son actualité contemporaine;
- une ville universitaire, qui abrite la première université francophone en Amérique du Nord, attire des étudiants francophones et joue ainsi un rôle important dans la francophonie internationale, des étudiants de l'Amérique latine et de tous les continents. Un nombre croissant de ces étudiants internationaux deviennent par la suite des résidents permanents, puis des citoyens.

Le fait que le taux de la population immigrante oscillait longtemps autour de 3 % projetait une image d'homogénéité de la région de Québec et occultait le fait que son histoire, ses institutions et son paysage urbain sont marqués par une diversité culturelle. Ainsi, bien que le taux d'immigrants dans la région de Québec demeure stable, il y a une mouvance constante des arri-

vées et des départs, ce qui crée un renouvellement continu du profil ethnoculturel de la région. La diversité de statut des immigrants et de leur trajectoire migratoire s'ajoute à la diversité ethnoculturelle. Dans le cadre de politiques de régionalisation de l'immigration, depuis plus de 15 ans, des immigrants catégorisés « Réfugiés » ont été orientés vers des régions et des villes moyennes à faible densité d'immigrants, dont la région de Québec. Plusieurs immigrants de la catégorie « Famille » ont vécu une expérience de migration forcée avant de rejoindre les membres de leurs familles qui les avaient précédés. Les difficultés rencontrées et les défis relevés depuis 1990 lors de l'accueil des populations de Bosnie et Herzégovine, du Kosovo et de l'Afghanistan ont favorisé l'innovation et la collaboration des organismes, faisant de la ville de Québec un laboratoire pour la mise en œuvre de médiations avec les réfugiés. Une autre caractéristique de la région de Québec est le phénomène de migrations pour études qui influe aussi sur les dynamiques locales. En effet, les étudiants étrangers participent à la vie économique, sociale et culturelle de la région; on tient rarement compte de ce fait, car ces étudiants ne sont pas considérés comme « Immigrant », alors qu'une proportion d'entre eux le devient par la suite (Guilbert, 2008b).

La région de Québec a connu une croissance dans sa population immigrante en regard du recensement de 2001. Selon le recensement de 2006 et les nouvelles données sur la population immigrante de la Ville de Québec (2009), les immigrants représentaient, en 2006, 4,5 % de la population totale de Québec comparativement en 2,9 % en 2001. Les immigrants représentent 3,7 pour cent de la population de Québec. Comparativement à d'autres villes du Québec, comme Sherbrooke et Gatineau, et d'autres villes comparables au Canada, comme Ottawa, Edmonton, Halifax ou Winnipeg, la région de Québec attire moins d'immigrants et a plus de difficulté à retenir ceux qui y viennent (Projet Métropolis, *Nos diverses cités*, 2006). Tout de même, les nouvelles données de la Ville de Québec indiquent que le taux de rétention est de l'ordre de 85 % alors que dans l'ensemble du Canada, on l'estime à 80 %. Toutefois, la question de l'insertion durable des immigrants est importante dans une région où le profil démographique, le taux de vieillissement de la population et l'exode des jeunes ont un impact socioéconomique. La Ville de Québec semble actuellement dans un tournant décisif de sa volonté d'accroître ses stratégies de rétention des immigrants et de sensibilisation auprès de la population locale et auprès des employeurs de la région.

Les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux travaillant auprès des nouveaux arrivants

Parmi les nombreux organismes gouvernementaux et organismes non gouvernementaux qui sont engagés dans les services et l'accompagnement des nouveaux arrivants, plusieurs sont polyvalents dans l'offre de leurs services alliant des conseils généraux, une orientation vers le marché de l'emploi, des cours de francisation et des formations professionnelles de brève durée. Voici ceux qui ont été le plus fréquemment mentionnés par les participants à notre recherche :

Les programmes de francisation

Dans la ville de Québec, le programme de francisation est offert selon la formule à temps plein au sein de l'École de langues de l'Université Laval, ainsi qu'au sein du service de la formation continue du Cégep de Sainte-Foy. D'autres institutions d'enseignement et organismes communautaires, tels que le Centre d'éducation des adultes des Découvreurs (Point de service Phénix), le Centre R.I.R.E. 2000, le Mieux-Être des Immigrants, Atout-Lire, ainsi que Lis-moi tout Limoilou, offrent en collaboration avec le MICC le programme de francisation sous sa formule à

temps partiel, ainsi que des cours d'initiation à la langue française, de perfectionnement en français oral ou écrit et d'alphabétisation.

Des formations de courte durée

En plus des formations courtes suivies dans les Cégeps pour mieux intégrer le marché de l'emploi, les participants ont fait mention du Centre R.I.R.E. 2000, du YWCA – Young Women's Christian Association), du Centre du Phénix, du Mieux-Être des Immigrants, et du Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail (S.O.I.I.T).

Les services aux étudiants internationaux – Université Laval

Depuis une quinzaine d'années, l'Université Laval s'internationalise de plus en plus (Lacasse, 2005; Racine, N., 2004). L'Université Laval accueille, cet automne 2009, plus de 800 nouveaux étudiants étrangers. Ils seraient plus de 4000 étudiants étrangers au total, provenant de 110 pays, à fréquenter l'université Laval, soit plus de 10 % de la communauté étudiante (Salgado, 2009). Selon une enquête réalisée par Nicole Lacasse (Salgado, 2009), 69 % des étudiants étrangers souhaiteraient immigrer au Canada.

À l'Université Laval, le Bureau de la vie étudiante offre aux étudiantes et aux étudiants divers programmes d'activités favorisant l'accueil, l'intégration et la participation. Ces programmes sont regroupés en quatre secteurs d'intervention, à la vie du milieu universitaire. Le secteur de l'accueil et l'accompagnement des étudiants étrangers (AAEE) a pour mission d'accueillir, d'informer et de soutenir les membres étudiants de la communauté universitaire qui proviennent de l'extérieur du Canada. Parmi les nombreux services offerts, se retrouvent des activités d'intégration, tel qu'un service gratuit de transport en navette entre l'aéroport de Québec et l'Université Laval, un programme de jumelage des étudiants étrangers, un salon d'accueil, des échanges linguistiques, une fête d'accueil, un tour d'orientation de la ville de Québec, ainsi que de nombreuses autres activités à l'extérieur du campus. Le Service des affaires étudiantes (SAE) met à jour annuellement un Guide de séjour à l'intention des étudiants étrangers où l'on retrouve des informations pratiques pour faciliter l'intégration de l'étudiant étranger à la vie universitaire et à la vie sociale dans la ville de Québec. Ce guide comprend des renseignements sur le déroulement des études, sur les formalités administratives liées au statut d'étudiant étranger et sur les services offerts aux étudiants et aux associations étudiantes. Il expose les droits et responsabilités des étudiants. Il livre des informations générales sur la vie dans la ville de Québec (logement, transport, travail, soins de santé, consommation); il présente une section sur les droits des gens qui l'accompagnent (conjoint, enfants). Enfin, un service de rencontres individuelles avec un conseiller aux étudiants étrangers est disponible pour tous ceux qui souhaitent recevoir un soutien plus personnalisé.⁴ L'ensemble de ces informations est facilement accessible sur le site Internet de l'Université Laval.

Politique d'accueil et d'intégration des immigrants - Ville de Québec

À l'instar d'autres villes moyennes du Québec, la Ville de Québec élabore actuellement une politique d'immigration pour laquelle une consultation publique est prévue en novembre 2009 afin d'asseoir un cadre politique et d'élaborer un plan d'action qui pourrait être mis en œuvre dès le printemps 2010. La Ville de Québec vient aussi de se doter d'une ligne téléphonique et

⁴ http://www.bve.ulaval.ca/fileadmin/documents/aaee/Guide/guide_de_sejour.pdf

d'un site Internet (<http://www.1888mevoila.com/>) destiné aux nouveaux arrivants et conçu comme un « guichet unique » pour faciliter les procédures et les démarches d'intégration.

3.5.2 La Ville de Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke accuse une plus grande diversité ethnoculturelle (autour de 5 % d'immigrants) et se situe assez près de la frontière américaine. Jusqu'aux années 1960, les Cantons de l'Est, dont la ville de Sherbrooke était à majorité anglophone contrairement à la composition actuelle de la population.

Politique d'accueil et d'intégration des immigrants - Ville de Sherbrooke

En 2004, la ville de Sherbrooke faisait office de pionnière en étant la première municipalité québécoise à se doter d'une Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes visant à guider les actions et décisions de la ville dans le domaine. En 2005-2006, un plan d'action fut mis sur pied afin de concrétiser cette politique en actions, ce qui donna naissance au plan d'action 2007. C'est le comité des relations interculturelles et de la diversité (CRID) qui a la responsabilité de superviser l'actualisation de ces actions au sein de la Ville de Sherbrooke.

La mise en place de cette politique visait un meilleur arrimage entre le potentiel humain et économique incarné par les personnes issues de l'immigration et les besoins spécifiques en matière de développement dans la région sherbrookoise en posant les principales balises permettant aux citoyens issus de l'immigration de participer activement au développement économique, démographique social et culturel de Sherbrooke. Avec cette politique d'accueil et d'intégration des immigrants, la ville de Sherbrooke a pour objectif de créer un outil qui devrait éventuellement conduire à une intervention plus intégrée dans le domaine; favoriser une participation citoyenne accrue de la population immigrante; permettre à la région d'accueillir, d'intégrer et de retenir davantage de personnes immigrantes; et enfin, favoriser l'établissement et le maintien de relations interculturelles harmonieuses entre ses citoyens de toutes origines.

Les services aux étudiants internationaux- Université de Sherbrooke

Lors de leur arrivée à l'Université de Sherbrooke, les étudiants internationaux peuvent compter sur le service d'accueil et d'information offert par le personnel des Services à la vie étudiante, ainsi que par celui du Centre international de l'Université de Sherbrooke. Sur le site Internet de l'Université, la section *Étudiants internationaux* héberge une foule d'informations au sujet des formalités administratives dont les étudiants désirant étudier à l'Université de Sherbrooke doivent s'acquitter avant de s'envoler pour le Québec et pour pouvoir s'inscrire à l'université. On y trouve de l'information visant à faciliter l'arrivée des étudiants internationaux à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal où a été mis sur pied un Service d'accueil pour les étudiants internationaux, ainsi que toutes les indications relatives aux différents moyens de transport disponibles pour se rendre à l'Université de Sherbrooke.

Les Services à la vie étudiante de l'Université de Sherbrooke mettent à la disposition de ses étudiants internationaux un Guide d'accueil afin de les informer au sujet de la vie universitaire et du quotidien dans la Ville de Sherbrooke. Quoique ce guide est moins détaillé que celui qui est offert à l'Université Laval, les étudiants internationaux y trouveront des informations afin de faciliter la recherche d'un logement, l'orientation dans la ville de Sherbrooke, les transports et les déplacements, l'accès aux soins de santé et aux différents organismes communautaires et services offerts par l'Université et la ville de Sherbrooke. L'étudiant étranger y trouvera des

informations quant aux différentes couvertures d'assurance auxquelles ils peuvent souscrire, ainsi qu'aux modalités entourant la recherche d'un emploi sur le campus ou hors campus.

Les organismes gouvernementaux et les organismes non gouvernementaux

Il existe à Sherbrooke plusieurs organismes et services orientés vers l'accompagnement des nouveaux arrivants parmi lesquels les programmes de francisation Actions interculturelles de développement et d'éducation de l'Estrie (AIDE), le Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC), Rencontre interculturelle des familles de l'Estrie (RIFE), des organismes pour les femmes immigrantes et des associations ethniques. Ces services et organismes n'ont pas été fréquentés ou mentionnés par les participantes et participants à notre recherche.

PARTIE II RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

CHAPITRE 4 LES PERSONNES IMMIGRANTES : IMMIGRATION ET PROJET D'ÉTUDES

Cinq entrevues ont été réalisées auprès de personnes immigrantes détenant un statut de résidence permanente. Deux entrevues se sont déroulées en couples, ce qui totalise sept participants immigrants, dont trois femmes et quatre hommes. Trois personnes détenaient ce titre à l'arrivée, deux sont venus avec un visa temporaire de travail et une interlocutrice avait un visa de touriste à son arrivée. Ils étaient âgés entre 30 ans et 39 ans au moment de l'arrivée au Québec. Ils sont tous en couples, mariés ou conjoints de fait. Trois couples ont des enfants. Les participants immigrants sont tous originaires de l'Amérique du Sud : deux du Venezuela, un de la Colombie et deux du Brésil. Deux facteurs expliquent cette situation. D'une part, les régions du Québec reçoivent actuellement une forte proportion d'immigrants de l'Amérique latine, tout particulièrement de Colombie, du Chili et plus récemment du Venezuela et du Brésil. D'autre part, les participants immigrants ont été recrutés essentiellement par l'intermédiaire des programmes de francisation, ce qui excluait les francophones de l'Afrique et du Maghreb.

Dans un premier temps, une brève présentation individuelle des participants est suivie d'une *présentation de soi* de la part des participants et d'une brève analyse de cette présentation. Les motivations et les modalités de mise en œuvre du projet d'immigration sont ensuite analysées en regard des politiques d'immigration et de divers autres facteurs. On examine ensuite l'émergence, s'il y a lieu, d'un projet de poursuite des études ou de retour aux études. Une attention particulière est accordée aux divers apprentissages réalisés au cours de la mobilité et de la période de transition; enfin on présente les orientations qui se dessinent dans ce travail de « vers l'après-transition ».

4.1 Présentation des participantes et des participants

4.1.1 Descriptions individuelles

Le couple Gabriela et Michel

Gabriela, Vénézuélienne et Michel, Français, sont arrivés à Québec en juin 2006. Gabriela avait alors 32 ans. L'entretien a eu lieu en septembre 2008; Gabriela est la narratrice principale bien que Michel ait participé activement à l'entrevue. Ils se sont connus à Caracas, ville d'habitation de Gabriela, alors que Michel réalisait un contrat de trois ans comme enseignant dans le réseau de lycées français à l'extérieur de la France. Gabriela travaillait comme représentante des ventes dans le domaine du commerce international.

Le couple Sara et Rafaël

Sara et Rafaël sont originaires de Colombie et résidaient dans une ville moyenne. Sara a reçu une formation d'avocate et elle travaillait dans un bureau d'avocats depuis quelques années. Rafaël détient un diplôme d'économiste et il avait démarré sa propre entreprise d'ordinateurs. Sara et Rafaël participent à la recherche sur la rétention et la mobilité des familles immigrantes dans la région de Québec des immigrants (Vatz Laaroussi et Guilbert, CRSH, 2006-2009), une recherche longitudinale de trois entrevues. Cette entrevue en constitue la deuxième. C'est ainsi que Sara et Rafaël ne se présentent pas de nouveau, c'est plutôt un dialogue qui se poursuit. À

leur arrivée à Québec à l'été 2007, Sara avait 29 ans et son mari Rafaël, 37 ans. L'entretien a eu lieu en septembre 2008.

Le couple Julia et Fernando

Julia est née et a vécu à Caracas, au Venezuela, jusqu'à son arrivée à Québec, le 16 mars 2006 avec son mari et ses deux enfants. Elle a alors 37 ans, son mari, 43 ans, son fils 11 ans et sa fille 6 ans. L'entretien a eu lieu en novembre 2008, soit deux ans et huit mois après leur arrivée. Julia possède une formation de technicienne en ressources humaines et elle a travaillé pendant dix ans dans cette profession à Caracas avant de quitter son emploi pour demeurer à la maison avec ses enfants et pour travailler dans l'entreprise de la famille de son mari. Son mari avait repris l'entreprise familiale de pâtisserie à son compte et ils offraient des services de traiteur.

Le couple Mario et Eduardo

Mario et Eduardo sont Brésiliens. Tous les deux étaient étudiants universitaires au Brésil tout en occupant un emploi. Leur projet d'immigration et leurs projets d'études vont de pair. Très tôt après leur arrivée à Sherbrooke, en mars 2008, ils se sont inscrits à l'université afin de poursuivre leurs études. Mario avait alors 31 ans et Eduardo, 38 ans. L'entretien a eu lieu en février 2008. Mario et Eduardo s'étaient manifestés indépendamment pour participer à cette recherche; ce n'est qu'au moment de l'entrevue qu'ils se sont présentés comme conjoints.

4.1.2 La présentation de soi

Mon nom c'est Gabriela. J'ai 34 ans. Je viens du Venezuela, j'habitais à Caracas, la capitale du pays. [L'an dernier quand] j'ai fait l'immigration de mon pays au Venezuela je travaillais. Je suis diplômée en commerce international, au niveau technique, universitaire. Et je travaillais dans la technologie de l'information surtout, au marketing, la vente aussi, la représentation des ventes, mais en technologie de l'information. Mes parents sont au Venezuela, mon frère aussi. Moi, j'ai connu mon époux au Venezuela. Toujours j'ai pensé si je sortais du pays, de mon pays, je ne resterais pas dehors de mon pays. Mais... ce n'est pas le cas maintenant. Ce n'est pas le cas maintenant, parce que moi j'ai trouvé que mes valeurs comme personne sont plus proches des valeurs de [la] société que je trouve ici, je me sens plus confortable dans beaucoup d'aspects de la vie. Je sens plus de sécurité vers l'avenir... pour moi, pour mes enfants. C'est dur à dire parce que ma famille au Venezuela, c'est très nationaliste. Et moi j'ai grandi avec ce sentiment. Mais c'est vrai que je trouve ici beaucoup plus de confiance dans l'avenir.

Je m'appelle Julia. Je viens du Venezuela. Je suis arrivée au Québec [en] mars 2006. Je suis mariée avec... on dirait un demi-Québécois, parce qu'il est né au Québec, mais il a grandi au Venezuela. Il est adopté par des parents vénézuéliens. Il a grandi au Venezuela, il ne parle pas français. Il a les deux citoyennetés : vénézuélienne et québécoise. Ah Québécoise! Canadienne! OUI. J'ai deux enfants, David, 13 ans et Reina, 8 ans. Je suis technicienne en ressources humaines, j'ai fait pendant 10 ans ma profession. Mais après la naissance de ma fille, j'ai pris la décision de rester à la maison et j'ai commencé à travailler dans notre propre entreprise, une petite pâtisserie là-bas. Je faisais des services de traiteur. Ça m'a donné du temps libre pour être avec mes enfants en attendant qu'ils grandissent. Mon époux il est âgé de... J'ai 39 ans. Mon époux il a 43. Nous sommes mariés depuis 13 ans.

Sara et Michel n'ont pas fait une présentation de soi lors de cet entretien qui était pour un deuxième entretien. Nous reproduisons les présentations de soi faites par Sara et par Michel lors d'un premier entretien effectué en mars 2008 ainsi que des éléments du début de ce deuxième entretien réalisé en septembre 2008 :

Mars 2008

*Je suis Sara. Je suis Colombienne. J'ai trente ans. En Colombie j'étais avocate et je... travaillais comme une fonctionnaire publique, toujours. Au début... à la mairie de ma ville et après c'est un chose comme travailler pour le premier ministre de Québec, là s'appelle *departamianto*, mais toujours le même *area*, le champ d'action que c'est le contrôle disciplinaire.*

Moi je m'appelle Rafaël. Je viens de la Colombie aussi, je suis économiste et j'ai trente-neuf... (S'adressant à Sara) trente-neuf ou trente-huit? Non, trente-huit ! (Rires) Trente-huit ans et dans la Colombie [j'avais] ma propre entreprise d'ordinateurs.

Septembre 2008 - Sara :

*L'histoire, c'est qu'on a commencé à faire la recherche. On a pensé : il est économiste, je suis avocate, on aurait pas beaucoup de chance si on choisit une ville comme Montréal. On a pensé à ça. Et on a choisit une ville petite où le besoin de personnes c'est plus haut que la ville de Montréal. Et on a choisi, dans notre fiche d'immigration, qui figure dans notre CSQ, Certificat de sélection du Québec, il figure la ville de Trois-Rivières, ça c'est notre premier choix, **mais**... avant de partir, on a commencé à pensé si c'est très petit pour nous. Il n'y a pas d'université avec faculté de droit, parce que je sais que je dois recommencer mes études [...]*

On voulait une ville très calme, tranquille, avec une université, minimum, pour recommencer notre vie. On cherche la tranquillité, la paix. Et notre amie nous a dit : « Québec, c'est la ville parfaite pour vous »

Je m'appelle Mario. J'ai 31 ans. Je suis Brésilien. Je suis ici à Sherbrooke depuis presque 11 mois que je suis arrivé. Au Brésil, j'étais professeur de langues. J'ai fait un bac en théologie et un autre en langues modernes. J'ai un diplôme de deuxième cycle en portugais, littérature brésilienne, où j'ai suivi le cheminement de la langue portugaise. C'est un rapport linguistique. J'ai commencé une maîtrise en linguistique au Brésil avant de venir. Mais à cause de l'immigration, je ne fais pas la soutenance finale de ma recherche, de façon que j'ai arrêté ma recherche au Brésil.

Je suis venu à Sherbrooke juste parce qu'ici c'est une ville où on trouve deux grosses universités, l'Université de Sherbrooke et aussi l'Université Bishop. Il y a des cégeps francophones et anglophones aussi et quelques autres collèges, qui pour moi qui travaille dans le domaine de l'enseignement, c'est intéressant pour moi pour trouver des places de travail. Et aussi pour suivre mes études. Parce qu'au Brésil, j'étais professeur dans une grande université pri-

vée. J'étais coordonnateur de département de langue espagnole de l'Université PUC-Minas (Pontificia Universidade Católica de Minas Gerais) dans ma province. Et là-dedans, je travaille pendant deux ans à l'organisation de tous les cours d'espagnol dans le département de Lettres et langues modernes.

Et mon projet pour ici faire la migration, c'est suivre ce cheminement professionnel que j'ai commencé au Brésil. Et pour ça j'ai repris mes études ici, parce que ici pour rentrer comme prof dans l'université, je sais qu'il faut avoir un doctorat et je ne l'ai pas encore. Ici, comme j'ai pas fini la maîtrise, j'ai repris la maîtrise. Je fais aujourd'hui la maîtrise en études françaises, puis je veux suivre le doctorat avec le même sujet que j'ai commencé au Brésil. J'ai fait juste un petit changement de sujet au début, à la maîtrise, pour le suivre au doctorat et à arriver à mon but principal que c'est devenir professeur universitaire.

Je m'appelle Eduardo. Je suis arrivé ici au Québec le 24 mars 2008. Au Brésil, j'ai travaillé dans un organisme gouvernemental. Et là-bas, je faisais le travail comme... taper les documents officiels pour les juges et les directeurs des autres organismes gouvernementaux. Et là au Brésil, j'ai commencé un cours d'actuariat et j'ai abandonné à cause du processus d'immigration. Et pour continuer ici. Et quand je suis arrivé ici, j'ai décidé de commencer un cours d'administration et de comptabilité. Et j'ai commencé les cours de français pour améliorer le français, parce que la quantité de français que j'ai fait au Brésil, n'était pas suffisante. Je suis en train de faire deux cours d'administration et deux de français. À l'université. J'ai commencé ici à l'université, directement. Au baccalauréat d'administration et comptabilité. J'ai 36 ans et j'ai déjà travaillé dans deux banques au Brésil. Et... tout le temps, je travaillais de 5 heures de l'après-midi, jusqu'à 4 heures du matin. Et pour ça, je n'avais pas de temps pour continuer mes études, là. Et pour ça, les opportunités de travail étaient difficiles pour moi aussi, à cause de la formation universitaire. J'ai perdu beaucoup de temps pour travailler à cette époque-là et ... je réussis pas mes études. Et les opportunités de travail pour moi sont... très petites là.

4.1.3 Commentaires

Dans la présentation de soi, au début de l'entrevue, les interlocuteurs et interlocutrices se présentent en déclinant leur identité en livrant des informations requises par la chercheuse aux fins de la recherche : le nom (transmuté en nom fictif), l'âge, l'origine géographique et nationale. Chaque personne va ensuite identifier certains éléments qui prennent sens pour elle relié au travail, à la famille, à leurs projets.

Dans sa présentation de soi, Gabriela marque son rapport affectif à sa famille, à ses parents, à son frère, et du même coup à son identité vénézuélienne. D'emblée, dès les premières minutes de l'entretien, elle fait état du chemin parcouru et des transformations qu'elle observe dans ses aspirations, dans son identité personnelle et dans l'évolution de ses projets. En quinze lignes de transcription, elle nomme dix fois des termes se rapportant à son pays d'origine : Venezuela, Caracas, capitale, pays. Elle exprime fortement la tension conflictuelle qu'elle ressent entre son amour pour sa famille qu'elle associe à son amour pour son pays - « ma famille au Venezuela, c'est très nationaliste. Et moi j'ai grandi avec ce sentiment » – et l'adéquation qu'elle sent en elle

entre ses valeurs personnelles, sa conception de la vie, son besoin de sécurité et ce qu'elle perçoit que la société québécoise peut lui offrir : « j'ai trouvé que mes valeurs, comme personne, sont plus proches des valeurs de la société que je trouve ici ». « Je trouve aussi beaucoup plus de confiance dans l'avenir ». Au cours de l'entretien, elle reviendra plusieurs fois sur cette affirmation qu'elle n'avait jamais pensé immigrer définitivement auparavant, qu'elle reviendrait toujours vivre dans son pays, mais « que ce n'est pas le cas maintenant ».

La présentation de soi fait par Julia est centrée sur la famille comme pivot de sa vie. Julia livre peu sur elle-même. Elle met en relief ses liens avec sa famille, essentiellement son mari et ses enfants. Elle a laissé son travail pour avoir du plus de temps libre avec ses enfants. Julia met en avant une identité familiale qui prend le pas sur d'autres aspects de sa vie, telle son identité professionnelle dont elle discutera dans le cours de l'entretien.

Les présentations de soi de Sara et de Michel manifestent toutes les deux une forte préoccupation de l'identité professionnelle dès le premier entretien. Les premiers moments du deuxième entretien rappellent d'emblée cette motivation principale de leur immigration qui se reflète dans les critères qui ont présidé au choix de la ville de destination : une université minimum avec une faculté de droit, une ville petite, mais pas trop petit qui offrirait des opportunités d'emploi dans leurs domaines professionnels, une ville calme pour y trouver la paix.

La présentation de soi fait par Mario coule de source et amorce la majorité des thématiques qui seront abordées lors de l'entretien. Mario met en avant son identité professionnelle et les moyens qu'il met en œuvre pour la développer davantage. « Et mon projet pour ici faire la migration, c'est suivre ce cheminement professionnel que j'ai commencé au Brésil ». Il décline ses diplômes obtenus, les études en cours, son expérience de professeur. Le choix de la ville de Sherbrooke n'est pas fortuit comme destination de l'immigration. Cette ville représente pour lui des espoirs d'installation durable pour obtenir un poste de professeur : des universités, des cégeps et manifeste la continuité de son projet de vie à travers son projet d'immigration. Le projet d'études fusionne avec le projet d'immigration et il s'agit d'un projet de couple. Tout est orienté en vue de réaliser son objectif de carrière universitaire : « et à arriver à mon but principal que c'est devenir professeur universitaire. »

La présentation de soi d'Eduardo met aussi l'accent sur son cheminement universitaire et professionnel. Il évoque les difficultés qu'il avait au Brésil pour combiner travail et études de même que les faibles possibilités de promotion d'emploi. « J'ai perdu beaucoup de temps ». Cette conscience du temps qui passe est aiguë chez Eduardo qui met ses espoirs dans une formation courte qui le conduirait rapidement vers un travail à Sherbrooke. L'immigration au Québec est pour Eduardo promesse d'avenir.

4.2 Le projet d'immigration : motivations, préparation et statuts d'immigration

Le projet se conçoit dans un désir de changement. Les motivations de ce changement épousent les contours des situations de vie et des aspirations de chacun. Plusieurs facteurs influencent la mise en œuvre de ce projet : les stratégies d'organisation et de planification des projets, les politiques d'immigration et les limites de chaque statut administratif, la dynamique familiale.

Gabriela et Michel ont vécu différemment leur expérience d'immigration au Canada. Gabriela raconte qu'elle a toujours eu envie de voyager, mais dans l'idée de faire de courts séjours pour ensuite retourner au Venezuela. C'était jusque-là une anticipation proche de la rêverie, du désir et de l'imaginaire de tourisme plutôt qu'un véritable projet d'immigration. Le rêve de faire un

séjour à l'étranger s'est concrétisé après qu'elle a rencontré Michel, l'homme qui est aujourd'hui son époux. Michel enseignait alors dans un collège français à Caracas. La relation de couple de Gabriela et de Michel les conduisait à réfléchir à un lieu d'habitation stable pour fonder leur famille. Par contre, Michel ne voulait pas demeurer au Venezuela : il ne se sentait pas en sécurité à cause du taux élevé de délinquance et d'enlèvements. Il préférait trouver un poste d'enseignant dans un autre pays.

Lui il est pas habitué à ça, il vient d'une autre société. Moi j'étais habituée, je ne peux pas dire que ça ne me dérangeait pas, mais j'étais habituée. Je suis venue surtout pour accompagner mon époux. - Gabriela

Michel possède la nationalité française et travaille depuis plusieurs années comme enseignant dans le réseau des lycées français à l'extérieur de la France, sous la tutelle du gouvernement français à l'international. Il reçoit des mandats pour aller enseigner, pour une période donnée, dans une des écoles du réseau. Ce qui signifie qu'il possède une grande expérience de migrations temporaires pour travail et qu'il est à plusieurs reprises engagé dans un processus de projet opératoire, très formalisé, de planification et d'organisation. C'est donc Michel, le mari de Gabriela qui prend l'initiative du projet et Gabriela l'accompagne. Le couple a discuté des différents endroits dans le monde où Michel pourrait éventuellement travailler. Gabriela a accepté de venir s'installer au Québec parce que le couple a cru qu'il serait bien qu'elle apprenne la langue maternelle de Michel, le français, pour qu'elle puisse parler avec les membres de sa famille : « C'était plus facile pour moi d'apprendre sa langue pour me communiquer surtout avec sa famille, c'est une des choses pour laquelle j'ai dit oui ». En ce sens, le choix d'immigrer au Québec répondait donc à une visée stratégique afin de faciliter l'intégration de Julia au sein de la famille de son conjoint.

Au départ, la perspective d'immigrer ne faisait pas peur à Gabriela. Celle-ci dit avoir toujours été attirée par l'international, d'ailleurs très présent dans sa vie professionnelle, et très ouverte aux étrangers qu'elle rencontrait au Venezuela : « Moi, comme des peurs, non. Parce que moi, ça m'a attiré beaucoup [l'immigration] parce que mon domaine, mes études c'est le commerce international et moi j'ai toujours été ouverte aux étrangers dans mon pays. J'ai souvent eu des amis d'ailleurs et j'aimais beaucoup apprendre ma langue aux gens que je connaissais qui sont venus d'autres pays et ça m'a beaucoup attiré ». Elle ajoute ne pas avoir vraiment réfléchi à ce que pouvait impliquer l'immigration dans une perspective à long terme : « Mais, je n'ai pas réfléchi. Dans le moment, j'ai seulement pensé à être ici [Québec], c'est quelque chose de nouveau... »

Puisque Michel effectue habituellement des missions de trois ans comme enseignant à l'étranger, le couple s'est tout d'abord installé dans la ville de Québec avec l'idée d'y vivre trois ans et de prendre une décision par la suite quant à un retour au Venezuela ou un départ vers une autre destination. Au moment de l'entretien, Gabriela n'était plus réellement favorable à une autre migration. Dès le prélude de l'entretien, elle évoque que ses valeurs et ses aspirations lui semblent compatibles avec la société québécoise. Par ailleurs, les difficultés qu'elle a connues en lien avec l'apprentissage de la langue, l'adaptation à un tout nouveau style de vie, la perte de la reconnaissance professionnelle et de son indépendance financière sont des facteurs supplémentaires qui expliquent pourquoi elle n'est pas prête à tout laisser ce qu'elle a finalement réussi à construire au Québec pour recommencer dans un nouvel environnement.

Au début, je pensais aussi, je partageais son idée, mais après au Québec, je ne partage plus son idée.

Michel est conscient de la différence de leur situation devant l'expérience de mobilité et de migration. Dès le départ il avait un travail :

Tout à fait. Ma situation est très différente. J'ai déjà un travail, je parle la langue. Pour moi c'est le même style de vie. Ça m'a causé aucun problème en fait. Puis c'était pas la première fois que je changeais, que j'allais dans un pays différent du mien.

De plus, comme Michel le reconnaît, la plupart du temps, il travaillait en territoire français – en Martinique, dans les îles Caraïbes – ou faisait des voyages de touriste dans un pays de proximité avec la France, en Angleterre, en Belgique, en Espagne, aussi en Turquie, en Égypte.

Non seulement les efforts d'apprentissage de la langue et de la culture influencent cette décision mais les conditions engendrées par les statuts administratifs.

Gabriela et Michel sont arrivés au Québec avec un statut de résident temporaire avec permis de travail. Cette demande de résidence temporaire avec permis de travail s'est effectuée facilement d'autant plus que Michel avait une forte expérience en ce domaine et était soutenu par son employeur qui lui accordait un contrat dans un lycée français à Québec. Comme Michel était fonctionnaire dans le réseau des lycées français, le permis de travail en été accordé en deux jours aussitôt que le lycée à Québec lui accordait un contrat de trois ans.

Moi en fait, ça s'est fait très rapidement parce que ce sont des ententes entre les gouvernements, Dans mon cas, ç'a été réglé en toute vitesse. Parce que j'ai pas eu à faire de demande à Québec, ç'a été directement au niveau du fédéral et ça été une question de deux jours pour avoir le permis. Mais, c'est parce que c'est entre gouvernements. C'est le système un peu de diplomates.

Mais quand on m'a demandé pour mon épouse, qu'est-ce qu'elle voulait comme permis, ils m'ont demandé « un permis de travail ou un permis d'études? ». Il m'est paru logique qu'avec un permis de travail, on pouvait étudier aussi (,,) Et qu'elle aurait pu avoir accès à tous les services pour avoir un emploi. (...) C'est en arrivant ici que l'officier d'immigration nous a signalé qu'elle n'avait pas le droit d'étudier ».

Cependant l'expérience de cette migration est bien différente pour Gabriela :

C'était logique avoir un permis de travail, avoir à côté un permis d'études. Parce que si tu n'es pas suffisamment qualifiée pour ton travail, tu dois aller aux études à nouveau. Tu dois reprendre tes études. Pour nous, c'était comme logique.

Ç'a été super difficile. (...) Ç'a été terrible. (...) Pour moi, c'était l'incertitude totale. Je me suis dit : « Ici, j'arrive. Je ne parle pas français, je ne peux pas travailler même si j'ai un permis de travail ». Parce que c'est Résident temporaire avec permis de travail. Je me dis : « Comment je vais travailler si je ne parle pas la langue? C'est pas logique! » On n'avait pas pensé à ça. Mais j'aurais dû demander un permis d'études par exemple. Parce que moi, je n'avais pas le droit à tous les services d'Emploi-Québec.

Ici s'affrontent deux « logiques » : la logique administrative avec ses règles et ses statuts et une logique de « représentation du bon sens » : pour travailler, il faut suivre des cours de français, il faut suivre des formations pour ajuster ses connaissances et ses compétences au nouveau milieu ». Gabriela a vécu la situation très difficilement. L'immigration avait été bien préparée en projet opératoire dans le cas de Michel mais non pas en ce qui concerne l'immigration de Gabriela. Elle accompagnait son mari. Elle avait peu d'information. Cependant, lorsqu'elle est confrontée à la réalité des restrictions liées au statut de séjour temporaire avec permis de travail alors qu'elle ne connaît pas le français, elle prend sa destinée en main et développe des stratégies pour apprendre le français, suivre des formations, connaître son nouvel environnement, enfin, s'impliquer dans sa nouvelle société. La conception du temps polychrome, pour reprendre l'expression de Hall, qui conduit à faire plusieurs choses à la fois, les portait à penser « en toute logique » que le statut de séjour temporaire avec permis de travail comprenait la possibilité d'étudier. Or, la logique monochrome de l'administration et des politiques d'immigration compartimente les statuts selon des balises très strictes qui ne correspondent pas, faut-il le reconnaître, à la complexité des besoins de fonctionnement en société pour les nouveaux arrivants que ce soit dans une migration temporaire pour études ou pour travail ou pour une immigration.

Le positionnement de chacun face au projet d'immigration évolue et se transmue voire s'inverse. Gabriela accepte de partir de son pays pour accompagner son mari dans une migration temporaire de trois ans avec un contrat de travail. Comme son mari ne désire pas vivre au Venezuela qu'il ne trouve pas sécuritaire, Gabriela accepte de ne pas revenir vivre définitivement au Venezuela mais refuse une vie instable et d'adaptations à répétition au gré de contrats de trois en trois d'un pays à un autre. Alors qu'elle accompagnait son mari, un peu dans l'esprit d'un voyage touristique en ce qui la concernait, et peut-être aussi en raison d'un rôle plus passif et traditionnel de la femme qui suit son mari, elle devient l'instigatrice principale du projet d'immigration, celle qui a le plus de poids dans la décision d'immigrer au Canada, de demander la résidence permanente et de vivre au Québec. À partir de ce moment, le projet d'immigration de Gabriela devient opératoire.

Le projet d'immigration de Julia et de Fernando s'est élaboré progressivement dans le contexte d'insécurité sociale, économique et politique croissant au Venezuela. Julia et son mari ont réfléchi pendant près de trois ans avant de prendre la décision d'immigrer au Canada. Les résultats de la dernière élection les a décidés à concrétiser leur projet d'immigration afin d'offrir un cadre de vie plus sécuritaire pour leurs enfants : « Mais, après la dernière élection que nous avons eue là-bas à cette époque-là... et le résultat était... a été le même, nous avons dit : « Non, on a pas le choix. On va essayer d'aller ailleurs ». On peut hésiter cependant avant de parler d'anticipation opératoire au sens de Boutinet, car la planification du projet s'est effectuée de manière un peu aléatoire.

Comme dit Julia :

Mais, c'est ça, mais...on a embarqué dans l'aventure, parce que c'a été une aventure. Malgré, notre situation, au début, je pense que c'a bien roulé pour nous [ça s'est bien déroulé pour nous].

Les informations que le couple détenait sur le Canada, sur le Québec, sur les politiques d'immigration et sur les conditions de vie étaient minimales. Le choix du Canada s'est fait d'une manière spontanée puisque le mari, Fernando avait la nationalité canadienne, car c'était un en-

fant québécois qu'un couple vénézuélien avait adopté alors qu'il était très jeune. Puisque le mari de Julia et leurs deux enfants possédaient déjà la nationalité canadienne, le couple a pensé qu'il serait plus simple pour eux d'immigrer au Canada : « On va profiter que... nous avons la possibilité d'immigrer, pas sans problèmes, mais moins que pour autres personnes qui n'avaient pas la citoyenneté canadienne ». Le choix de la ville de Québec a été retenu comme localité d'installation parce que Fernando avait une sœur adoptive qui vivait à Québec avec sa famille et pouvait leur apporter une assistance dans les premiers temps de leur arrivée.

Fernando avait donc la nationalité canadienne. Sur le plan technique et administratif, il ne s'agissait donc pas d'une immigration bien que cela l'était au niveau de l'expérience concrète. Pour sa part, Julia a fait la demande pour obtenir un visa de touriste en remettant le moment de déposer sa demande de résidence permanente une fois qu'elle serait au Québec. Le couple a préféré procéder ainsi afin de sauvegarder la cohésion familiale. Si Julia avait fait une demande de résidence permanente à partir du Venezuela, cela aurait impliqué que son mari fasse le voyage au Canada seul, qu'il y travaille et économise assez d'argent pour démontrer qu'il serait en mesure de subvenir aux besoins de Julia et des enfants afin de les parrainer. La famille aurait pu être séparée pendant plus d'un an et Julia ne voulait pas vivre une telle séparation.

Julia et Fernando ont été confrontés aux restrictions et aux particularités reliées aux statuts administratifs. Arrivée au Québec avec le statut de touriste, Julia a vite découvert les limites inhérentes à ce statut. Elle a commencé les démarches pour faire sa demande de résidence permanente peu de temps après son installation au Québec, démarches qui ont duré un peu plus d'un an et demi. Pendant ce temps, elle était parrainée par son mari qui était le seul à pouvoir contribuer financièrement au bien-être de la famille.

Le mari de Julia possède la nationalité canadienne du fait qu'il est né au Québec. Toutefois, comme il a été adopté en très bas âge par un couple de vénézuéliens et a passé toute sa vie au Venezuela, il ne parlait pas français et n'était aucunement familier avec la culture québécoise à son arrivée au Québec. Ni Julia ni Fernando ne connaissaient la langue française et ils croyaient que la langue anglaise était la langue d'usage. Ils avaient quelques rudiments en anglais : « Avant de venir, nous sommes allés à deux, trois classes de français parce qu'on a pensé qu'avec l'anglais ça marcherait bien. Mais... ici, c'est pas comme ça. Mais, je ne parle pas non plus du tout l'anglais, mais... on entend plus souvent. Mais, mon époux il parle moyennement l'anglais. Mais on a pensé comme c'est un pays bilingue, on a le choix de... ». Ah! On va parler en anglais! » Mais non! ».

Fernando est citoyen canadien, il n'avait pas le droit de participer au programme de francisation offert par le gouvernement québécois. Comme il devait assurer la sécurité économique de la famille, il était difficile pour lui de participer à des cours de français offert dans les différents organismes d'aide aux immigrants ou d'aide à l'apprentissage du français.

Julia se rappelle que cette période a été très difficile. Puisque son visa de touriste ne lui permettait pas de participer au programme de francisation, Julia a décidé de faire du bénévolat dans sa paroisse d'accueil, afin d'apprendre le français : « Parce que je me suis dit : « Qu'est-ce que je dois faire pour apprendre la langue? J'ai besoin de parler ». Je n'avais... je ne parlais pas du tout, du tout le français ». Par la suite, elle a fréquenté l'organisme « Lis-moi tout Limoilou » trois jours par semaine, à raison de deux heures par jour. Elle dit que cette expérience a été très importante pour elle, non seulement parce que ça lui a permis de faire l'apprentissage du français, mais surtout parce qu'elle a rencontré des gens qui se retrouvaient, selon elle, dans une

situation encore plus difficile que la sienne. Cela lui a donné la force et le courage de persévérer : « Surtout, parce que j'ai connu d'autres immigrants avec une situation pire que la mienne. Surtout pour... ce sont des réfugiés que ni parlent, ni écrit dans sa propre langue très, très bien. Mais, ça a été une expérience pour m'encourager à continuer, oui. C'est ça, on est ici, on va apprendre et c'est ça ».

À partir du moment où Julia obtient sa résidence permanente, le projet devient plus opératoire tout en adoptant une stratégie émergente, celle de tirer profit des occasions au fur et à mesure qu'elles se présentent. Elle a travaillé comme camelot pendant six mois. Puis elle a obtenu un emploi à temps partiel comme commis au déjeuner dans un hôtel les fins de semaine. Ce sont « un travail de base » comme elle le dit. Ce sont des emplois qui ne sont aucunement reliés à sa formation professionnelle et qui n'exigent aucune formation ou compétence particulière, mais qui lui permettait d'entrer en contact avec des gens et de parler français. Elle fait une demande à un programme de conseil-marketing et a passé des entrevues destinées à déterminer si elle était apte ou non à entreprendre le programme en question. Julia prenait très au sérieux ces entrevues qui représentaient non seulement une porte d'entrée vers un nouvel avenir professionnel au Québec, mais une étape importante dans son processus d'intégration à la société québécoise. En effet, appelée pour la première fois à réaliser une entrevue en français, la réussite de l'entrevue signifiait par le fait même qu'elle commençait une nouvelle étape dans son processus d'intégration. Lors de la réalisation de l'entretien, Julia avait complété sa participation au programme de francisation donné au Cégep de Sainte-Foy et suivait des cours de français écrit afin d'améliorer sa connaissance de la grammaire française.

Sara et Rafaël pensaient à un projet d'immigration depuis une bonne dizaine d'années au moment où ils ont véritablement enclenché le processus. Sara raconte que le climat de violence qui règne en Colombie, la précarité de la situation économique et du marché de l'emploi, le sentiment de Sara de vivre une situation de harcèlement au travail depuis le dernier changement de la personne cadre, les a incités à quitter la Colombie et à entreprendre les démarches d'immigration pour venir s'établir au Canada. Entre temps ils ont fait un stage de travail et d'Études aux États-Unis, un séjour qu'ils ont trouvé difficile mais qui les a mieux préparés encore à affronter les changements et les obstacles d'une immigration. Le fait qu'il y avait « un projet d'immigration Canada dans la ville » et que le ministère d'Immigration Canada avait des programmes structurés pour encadrer les démarches d'immigration les a encouragés à faire une demande d'immigration au Canada. Sara et Rafaël se sont informés des politiques d'immigration Canada et le fait qu'il y a ait un bureau d'immigration Canada dans leur ville a facilité la recherche d'information et de documentation. Ils reconnaissent toutefois qu'ils avaient peu d'informations sur la province de Québec – à l'exception d'une vidéo de promotion intitulée « Le Québec, la province superbe » (vidéo Canada, réalisé par Pierre Brouwer. Site Internet : <http://www.e-voyageur.com/video/vod/canada/le-quebec.htm>) et l'avis d'une amie qui leur a dit que Québec était une bonne ville. Ils avaient peu d'informations aussi sur l'Université Laval à l'exception qu'il y avait une faculté de droit.

Pourquoi la ville de Québec?

On pensait que c'est une ville similaire à notre ville natale, c'est pour ça ». On voulait une ville très calme, tranquille, avec une université, minimum, pour recommencer notre vie. On cherche la tranquillité, la paix. Sara

La perspective de trouver une meilleure qualité de vie, la taille moyenne de la ville, la présence d'une université, ainsi que la possibilité d'y trouver un emploi dans leur domaine respectif sont les principales raisons qui ont poussé le couple à s'établir dans la ville de Québec.

La préparation du projet a duré trois ans :

*Pendant trois ans c'a été un secret total - Sara
Top secret - Rafaël.*

Seule la famille de Sara était dans la confiance et non pas les membres de la famille de Rafaël ni les amis du couple. Rafaël, qui se sent très proche de sa mère, craignait qu'elle souffre trop de cette expectative et préférerait annoncer la décision quand le projet serait ferme et viable. Alors, aussi bien garder le secret pour tous ou presque. Lorsque des amis parlaient du projet d'immigration Canada qui les attirait et qui leur semblait bon, Sara et Rafaël répondaient : « On préfère rester ici ». Ils ont répandu la nouvelle de leur immigration seulement lorsque tous les détails étaient prêts : les passeports, le certificat de résidence permanente, le billet d'avion, l'argent, etc.

Ça, l'histoire c'est très drôle parce que... J'ai reçu les papiers, les passeports et j'ai immédiatement téléphoné chez la mère de Rafaël, parce qu'il était là : « Dis-lui que j'ai une bonne nouvelle, une très très bonne nouvelle ». Mais j'ai besoin de parler avec lui déjà! ». Parce que je suis très émue et elle a pensé immédiatement que j'étais enceinte. Mais on a été acceptée au mois de décembre, mais on a attendu au mois de janvier parce qu'on ne veut pas endommager la fête de Noël. Et en janvier, on a fait un petit souper pour lui, sa famille, son père, sa mère ». (Sara)

Cet exemple illustre bien que l'espace-temps de la transition commence dès la mise en réflexion du projet d'immigration et transforme, même en secret, la vie quotidienne, les relations avec les proches, que toutes les pensées et les activités tendent vers la réalisation de ce projet. De plus, l'analogie entre l'annonce de l'immigration et l'annonce d'une grossesse est évocatrice de ce qu'est la transition : l'enfantement d'un projet, une nouvelle naissance qui chamboule non seulement soi-même, mais l'entourage, particulièrement les proches. Rafaël raconte que sa mère avait les yeux pleins d'eau, mais qu'elle disait qu'elle était heureuse pour eux. Le tissu familial de Rafaël est serré : la grand-mère, la mère, les trois garçons et le mari vivent sous le même toit. Pour Sara et Rafaël, il est important de préparer affectivement et psychologiquement les êtres chers à la réalité de leur départ.

Dans le cas de Mario et Eduardo, la présentation de soi, le projet d'études et le projet d'immigration sont intimement liés. La perspective d'améliorer leur qualité de vie en s'établissant dans un environnement plus calme et sécuritaire, d'avoir un accès privilégié aux soins de santé et à l'éducation, de se spécialiser dans leurs domaines de compétences respectifs et d'obtenir un emploi à la hauteur des compétences sont les principaux facteurs que le couple a évoqués pour justifier son désir d'immigrer au Canada.

Mario exprime l'attrait qu'il ressent : « Quand j'ai entendu parler du Québec, du Canada, la qualité de vie qui offre ici, les opportunités de travail, pour travailler dans mon domaine d'une façon légale, complètement correcte avec l'immigration, et aussi, le respect pour les professionnels, c'est ça qui m'a pris l'attention ».

Au départ, le couple pensait s'installer à Montréal. Toutefois, les avantages que présentait la Ville de Sherbrooke pour sa qualité de vie (tranquillité, sécurité, proximité de la nature), son accessibilité rapide aux études supérieures et pour le coût de la vie intéressant ont rapidement convaincu le couple de s'y installer. De plus, la présence d'institutions d'enseignement (l'Université de Sherbrooke, l'Université Bishop, ainsi des cégeps francophones et anglophones) où Mario pourrait éventuellement obtenir un poste d'enseignant a constitué un important facteur d'attraction en faveur de la Ville de Sherbrooke.

En ce qui concerne Eduardo, l'apprentissage du français constituait sa principale préoccupation à son arrivée au Québec : « La plus grande préoccupation, c'est de commencer au plus vite le cours de français, pour comprendre mieux qu'est-ce que tout le monde parle dans la ville, dans l'université ». Âgé de 36 ans, il lui importait de commencer le plus rapidement possible le baccalauréat en administration. En référant à son âge, il considère qu'il ne peut pas perdre de temps en ce qui concerne ses études, parce qu'il doit commencer à travailler le plus rapidement possible : « Le plus rapide que je réussis mes études, pour moi c'est mieux. La priorité, quand je suis arrivée, c'est ça. C'est d'apprendre le français et d'avoir une formation professionnelle pour m'engager dans le marché du travail ».

4.3 Les projets d'études : la poursuite des études ou le retour aux études

Un nombre croissant de personnes immigrantes s'inscrivent à des programmes d'études dans les premières années de leur arrivée au Québec. Elles entretiennent un rapport aux études qui est diversifié et complexe. Dans cette section, nous examinons le positionnement des personnes immigrantes face à la poursuite ou à la reprise d'études une fois qu'elles sont installées au Québec, le sens qu'elles y accordent en tant que projet majeur ou stratégie utilitaire, leurs motivations, la conciliation qu'elles tentent d'opérer entre études – travail – famille, la créativité qui s'y s'exerce au cours de cet espace-temps de la transition. Par ailleurs, la principale préoccupation des immigrants rencontrés quant à leur retour ou poursuite des études était inévitablement en lien avec leur niveau de connaissance et de maîtrise de la langue française.

Tel qu'il l'a été mentionné plus haut, les projets d'immigration d'études de Mario et Eduardo sont étroitement liés. Ils se sont informés auprès de plusieurs sources par exemple des organismes ou sites gouvernementaux, des blogues de Brésiliens partageant leurs informations et leurs expériences concernant l'immigration au Canada et au Québec. Ils savaient qu'ils pouvaient bénéficier des prêts et bourses en tant que résidents permanents et qu'ils pouvaient donc consolider leur projet d'une vie durable au Québec. Dès leur arrivée à Sherbrooke, ils ont donc fait leur demande d'admission à l'Université de Sherbrooke. Moins de trois semaines plus tard, ils recevaient la confirmation de leur admission dans les programmes d'études envisagés. Mario précise qu'en plus de permettre aux étudiants d'être rapidement admis, l'Université de Sherbrooke n'exige pas la traduction des documents officiels et lettres de référence, traduction qui est habituellement assez chère : « Ici, à l'Université de Sherbrooke, ils n'ont demandé aucune traduction, les profs et le coordinateur de programme, il est assis avec nous. Ils lisent en portugais, ils veulent essayer de comprendre qu'est-ce que ça dit dans le relevé de notes. Il y a une ouverture plus grande ici, juste pour nous aider à... trouver notre place à l'université ». Ainsi, Mario a pu commencer ses études dès l'automne 2008. Cependant, il n'est pas d'accord avec le fait qu'il doive compléter quinze crédits de premier cycle en linguistique dans le cadre de sa propédeutique. Il insiste sur le fait qu'il a déjà une bonne expérience d'études au deuxième cycle, en plus d'avoir été professeur au niveau universitaire. Alors qu'on lui a dit que l'objectif de la propédeutique était aussi de lui permettre de mieux connaître le français, il ré-

pond : « Je suis d'accord, parce que je veux apprendre le français. Mais quand même, je pourrais apprendre le français en faisant d'autres cours plus intéressants pour moi ». Pour sa part, Eduardo était inscrit au baccalauréat en administration et comptabilité et complétait en même temps sa francisation. Il espérait obtenir son diplôme le plus vite possible. La pression du temps qu'il ressentait compte tenu de son âge orientait ses choix et canalisait sa détermination.

Dès l'amorce du projet d'immigration, Sara entretenait comme possible l'idée de poursuivre ses études en droit et le fait que l'Université Laval avait un programme en droit était un des facteurs qui avaient contribué au choix de cette destination. Au moment où elle a immigré, Sara savait qu'elle ne pourrait exercer en tant qu'avocate, à moins de reprendre ses études universitaires dans ce domaine. Alors qu'elle était encore en Colombie, en pensant à son avenir, elle se disait : « O.k. Je suis avocate, j'adore ça. Je me sens fière d'être avocate, je vais le faire encore ». Exerçant la profession d'avocate en Colombie, Sara n'avait jamais totalement quitté les bancs d'école puisqu'elle avait récemment terminé une spécialisation dans son domaine avant d'entreprendre les démarches d'immigration.

Pour réussir des études universitaires en français, Sara savait qu'elle devait d'abord commencer le programme de francisation et s'inventer toutes sortes de stratégies pour améliorer son français. Et si possible, travailler. N'importe où. Non seulement pour gagner de l'argent, mais surtout pour être en contact avec les gens et pour parler français dans toutes les situations de la vie quotidienne.

En même temps, il y avait le doute dans son esprit. Peut-être changerait-elle d'orientation. Sara s'est beaucoup questionnée avant de faire le choix de retourner aux études. Elle a envisagé de nombreuses avenues avant de déterminer quel programme d'études leur convenait le mieux. Elle a envisagé une multitude de possibilités avant de prendre la décision de refaire une partie de ses études en droit à l'Université Laval. Elle raconte :

J'ai commencé à penser : j'aime l'informatique, je vais commencer à étudier l'informatique, mais il y a les maths, je ne suis pas bon pour les maths. Je cherchais, dans l'autobus j'ai vu « Les Forces armées canadiennes recherchent des gens... ». O.k. Je vais aller! N'importe où, j'ai besoin travailler, j'ai besoin étudier. Après une personne me dit : « Les pompiers ils ont besoin de gens! ». O.k. Je vais aller aux pompiers! [Rires]. Et c'est vrai, c'est pas une blague, j'ai pensé devenir police, pompier et dans les Forces armées...

Il semble que ce désir d'entreprendre un nouveau projet professionnel dissimule un besoin de réalisation personnelle et professionnelle de même qu'un besoin de reconnaissance individuelle et sociale.

Puis, à la session d'hiver 2008, Sara a rencontré une conseillère aux études de l'Université Laval. L'examen de son dossier révéla qu'elle devrait réussir 51 crédits pour obtenir son baccalauréat en droit de l'Université Laval. Pour Sara, cela constituait une très bonne nouvelle, parce que cela signifiait qu'elle pourrait obtenir son diplôme en droit au terme d'une année et demie d'études au lieu des trois années qu'elle croyait devoir consacrer à l'obtention de son baccalauréat. La reconnaissance de près de la moitié des crédits d'études qu'elle avait obtenus en Colombie, l'encouragea à reprendre ses études en droit : « Ça améliore beaucoup les choses, parce que je peux recommencer un autre métier pendant un an ou je peux recommencer mon métier, pendant un an et demi ». Elle ajoute qu'au point de vue administratif, les démarches

d'admission ont été assez simples. Elle souligne qu'il ne lui a même pas été nécessaire de faire la traduction des documents qui étaient rédigés en espagnol.

Au moment de l'entretien, même si elle trouvait cela difficile par moments, Sara était très satisfaite d'avoir choisi de retourner aux études pour faire son droit. Elle croit qu'elle aurait probablement pris cette décision même si elle avait dû refaire le baccalauréat au complet. En ce qui concerne Sara, la rencontre avec une collègue de classe de francisation, aussi avocate de formation et qui se questionnait grandement sur son avenir professionnel, fut déterminante quant à son choix de reprendre ses études en droit afin de pouvoir exercer la profession d'avocate au Québec. Cette collègue originaire de l'Argentine lui a dit : « O.k. Pourquoi pas ! On ne va à l'université ensemble? On recommence tout l'université ». Il semble que la perspective de ne pas se lancer seule dans cette aventure ait donné à Sara le courage nécessaire pour prendre la décision qu'elle n'était pas encore parvenue à prendre.

En ce qui concerne Gabriela, le retour aux études est directement motivé par son désir d'obtenir un emploi à la hauteur de ses compétences. À son arrivée au Québec, elle refusait d'occuper un emploi qu'elle aurait considéré de niveau inférieur à celui qu'elle occupait au Venezuela.

Le retour aux études de Gabriela s'est fait en plusieurs étapes.

Elle avait pensé s'inscrire à un programme d'attestation d'études collégiales en dessins animés, à Rivière-du-Loup. La formation l'intéressait, mais avec sa fille qui n'était pas encore très âgée, elle n'avait pas envie de déménager et de s'éloigner de sa famille. Le responsable de ce programme lui a dit qu'il existait d'intéressants programmes donnés à la formation continue du Cégep de Sainte-Foy. Elle est entrée en contact avec la responsable du programme *Représentation-conseil e-Marketing* et s'est aperçue que ce nouveau programme avait beaucoup de points communs avec le type d'emploi qu'elle occupait au Venezuela. Mais elle n'était pas admissible avant d'avoir reçu sa résidence permanente.

Après avoir fréquenté un centre de formation aux études, Centre du Phénix, pour apprendre le français, elle a suivi un cours intitulé *Leader Décisionnel* au YWCA. Elle explique les raisons qui l'ont motivée à suivre cette formation :

Mais moi, je me suis rendu compte qu'au Québec il y a beaucoup de conseils d'administration. Beaucoup, partout! Partout, partout, partout, partout, partout! Je me suis dit : « Je dois faire ce cours, parce que ça fait partie de la culture québécoise ». Et... c'était proche aussi de ma profession, parce que c'est le commerce, c'est la manière de prendre les décisions. Et moi, ça m'a attiré la chose de leader décisionnel, moi j'aime ça. Et... j'avais 4 mois avant d'accoucher et c'était bien, parce que je sortis de la maison. Et... je me suis sentie partie de la société.

Il semble que cette formation ne s'inscrive pas de façon anodine dans le parcours d'intégration personnel et professionnel de Gabriela à la société québécoise. En plus de rejoindre de près ses intérêts personnels et professionnels, ce cours lui donnait l'opportunité de renouer avec une certaine socialisation après les moments de solitude qu'elle a connus à la suite de son accouchement, contribuant ainsi à son sentiment d'intégration à la société québécoise. À la suite de ce cours, Gabriela souhaitait poursuivre son apprentissage du français, mais elle en avait assez d'étudier la grammaire française. De son côté, son conjoint, enseignant dans une école secondaire privée, devait préparer un cours de physique et de chimie basé sur le programme

d'enseignement québécois. Toutefois, celui-ci n'avait pas d'expérience dans le domaine de l'enseignement des sciences au Québec. Après discussion, le couple est venu à la conclusion qu'il pourrait être profitable pour les deux que Gabriela s'inscrive aux cours de physique et de chimie donnés au Centre du Phénix. Cela lui permettrait de poursuivre son apprentissage du français en étudiant autre chose que la grammaire. Du même coup, elle pourrait partager avec son conjoint son expérience, lui permettant ainsi de se familiariser avec la méthode d'enseignement privilégiée pour enseigner les sciences au Québec. Gabriela raconte leur stratagème :

Dans cette école, il doit... enseigner le programme français et le programme québécois, les deux. Mais, dans l'école Phénix, moi j'étais tannée d'étudier la grammaire française. Je me suis dit : « Je vais changer de cours. Je ne peux pas étudier autre chose, je voudrais faire le secondaire ». [...] [Rires] Parce que... lui, il avait besoin de ce matériel, parce que lui il donne le cours, le programme québécois. On a parlé et on a dit : « Bon, je vais faire... la science, comme ça il a le matériel pour faire son cours ». Plus pour faire son cours, pour voir comment sont les cours au Québec. Bon, on était d'accord. C'était quelque chose de différent en français, je pensais développer beaucoup plus le vocabulaire

Michel confirme que ce petit stratagème lui a été bien utile en le renseignant sur une des formules pédagogiques privilégiées au Québec en matière d'enseignement des sciences au secondaire.

Ce retour aux études de Gabriela constitue donc un moment fort dans l'espace de transition non seulement pour elle-même, mais pour son mari et pour la dynamique du couple. La transition crée un réel espace de liberté et d'exploration, car Gabriela n'aurait sans doute pas pris des cours de physique et de chimie. En choisissant cette stratégie originale, elle se motivait davantage dans l'apprentissage du français (pas seulement de la grammaire) et contribue à la fois à la motivation de son époux en lui communiquant des connaissances concernant la connaissance des programmes pédagogiques québécois en sciences. La dynamique conjugale est ici un atout précieux de l'adaptation de chacun à la société québécoise. Les parcours de positionnement des deux membres du couple Gabriela et Michel sont fascinants. Au départ, on constate une certaine disjonction au niveau des motivations : pour Michel, désir d'éloignement d'un milieu considéré violent et non sécuritaire, pour Gabriela, désir d'accompagner son mari et de vivre une expérience de séjour à l'étranger. Tout en possédant un même statut – résident temporaire avec permis de travail, la disparité était grande dans les possibilités et conditions d'emploi – Michel détenait un contrat dans le réseau de lycée français, Gabriela n'avait pas d'emploi et ne connaissait pas la langue française. Non seulement le marché d'emploi était fermé à Gabriela, mais aussi la porte de plusieurs programmes d'études. Michel avait des défis importants à relever : même s'il travaillait dans un lycée français, il devait répondre aux exigences des programmes québécois d'enseignement des sciences. Les stratégies individuelles deviennent des stratégies conjugales; elles tendent alors à collaborer et à fusionner : Gabriela apprend la langue française en apportant à Michel du matériel et des connaissances qui lui sont nécessaires dans son travail.

Le choix de retourner aux études, surtout lorsque cela n'était pas prévu au départ et que la personne était sur le marché du travail depuis un certain nombre d'années, cause des appréhensions, principalement à cause des difficultés que représente la maîtrise de la langue française. Le programme de francisation a permis à Julia à surmonter ses craintes et elle reconnaît qu'elle a bien aimé se retrouver dans le rôle de l'étudiante.

Mais, la vie d'étudiante c'est vraiment quelque chose, c'est difficile, mais c'est une façon d'être toujours actualisée. Et... la francisation, le programme de francisation je trouve que ça m'a donné une vision différente du monde. Parce que j'ai pu partager avec des gens qui viennent de plusieurs pays. Ils ont différentes conditions de vie. J'ai aimé ça, c'est quelque chose que j'aime beaucoup, que j'aimais beaucoup.

Julia s'est beaucoup questionnée avant de faire le choix de retourner aux études et elle a envisagé de nombreuses avenues avant de déterminer quel programme d'études leur convenait le mieux. Parmi les nombreux facteurs qui ont eu une influence sur le choix de leur programme d'études, la durée de la formation, les perspectives d'emploi rattachées au domaine d'études, ainsi que la complémentarité entre le programme d'études envisagé et la formation académique et l'expérience professionnelle acquises dans le pays d'origine, sont ceux qui semblent avoir le plus de poids. Elle aurait aimé travailler dans le domaine des ressources humaines ou du travail social, mais ses responsabilités familiales et sa situation financière ne lui permettaient pas d'entreprendre des études de niveau universitaire. De plus, elle craignait que les exigences en matière linguistiques soient trop élevées par rapport à son niveau de connaissance du français. Au sujet de sa réaction quand elle a commencé à faire des recherches sur les différents programmes d'études dans les domaines qui l'intéressaient :

« Ah! Mais quand j'ai vu tous les programmes d'études... Aïlle! Je pense que je n'ai pas le temps pour faire une formation de trois ans, des choses comme ça. Mais, non plus d'être compliqué dans le français, surtout pour la correction... au niveau de cégep ou au niveau de l'université. Je sais que c'est très rigoureux, très strict. Je n'étais pas sûre ».

Toutefois, elle savait qu'une foule d'autres opportunités s'offraient à elle. Elle était à la recherche d'une formation pouvant être réalisée dans un court délai et offrant de bonnes perspectives d'emploi : « J'aimerais faire quelque chose court, mais qui me permet en même temps d'avoir un bon travail ». Julia a longuement réfléchi avant de prendre la décision de poursuivre ses études au-delà de la francisation, surtout à cause de la situation économique de la famille. Une bonne connaissance du français lui apparaît, à cette étape de son processus d'intégration, plus importante que de trouver un emploi :

« Je sais que particulièrement, pour notre situation, ça serait mieux d'avoir un travail. Oh! Oui! N'importe quel travail! Mais avec un travail, je pense qu'on pourrait améliorer la situation. Mais, je ne veux pas laisser le français à côté. Parce que c'est vrai que je vais... je vais parler, c'est sûr. Je vais parler, n'importe dans quel travail je vais parler français. Je vais continuer à apprendre, mais je pense qu'on doit... pour maîtriser vraiment n'importe quelle langue, on doit étudier, dans la même langue. On doit, je dois étudier en français. Je dois écrire ».

Julia s'est intéressée aux différents programmes offerts au niveau collégial, particulièrement dans le secteur de la formation continue où elle a finalement trouvé un programme qui rejoignait ses intérêts personnels, tout en répondant à ses besoins au niveau de la durée de la formation, de la flexibilité de l'horaire de cours et des perspectives d'emploi. C'est une ancienne collègue de classe de francisation qui lui a fait part de l'existence du programme *Représentation-Conseil e-Marketing* offert dans le secteur de la formation continue au Cégep de Sainte-Foy. Il semble que les commentaires positifs de cette femme à l'égard du programme, qu'elle venait elle-même

tout juste de commencer, aient incité Julia à en savoir plus sur ce programme qui rejoignait nombre de ses compétences professionnelles et intérêts personnels. Malgré le fait qu'elle ait réussi avec succès le programme de francisation, Julia entretenait tout de même quelques inquiétudes quant' à ses compétences et à sa capacité à réussir cette formation qui n'est pas directement en lien avec la formation en ressources humaines qu'elle a acquise au Venezuela :

« Et j'ai un petit peu d'inquiétudes pour savoir si je pourrais réussir vraiment en cette formation, pour mon niveau de français... pour mon niveau d'anglais, pour mon niveau informatique, parce que ça fait longtemps que je ne suis mise à jour de programme d'informatique, des choses comme ça, de logiciels... J'ai une connaissance de marketing, parce que par hasard, dans ma famille mon père était commerçant toute sa vie. J'ai grandi dans un milieu de commerçants et ma sœur, mon frère sont spécialistes en marketing, par hasard. Mais, pas moi. Pourquoi? Je ne sais pas! Trois enfants, mais deux en marketing et moi, non! Pourquoi? Je ne sais pas! Mais, je pense que je peux arriver, mais j'ai l'inquiétude de savoir si je peux arriver ».

Malgré ses préoccupations en lien avec sa connaissance du français, de l'anglais et de ses compétences qu'elle juge désuètes dans le domaine de l'informatique, Julia fait preuve d'une grande confiance en elle qui semble lui donner la force nécessaire pour affronter et réussir ce nouveau défi :

« Mais, c'est pas grave, on va le faire. Mais je... vais le faire. Je veux faire... pour améliorer ma situation. Je vais changer de domaine, mais je pense que je peux trouver... beaucoup de possibilités dans ce domaine que c'est pas très loin de ce que je veux faire. C'est quelque chose qu'il y a plusieurs des options... à faire. Je pense que je pourrais réussir, je pense ».

Les commentaires de Julia démontrent à quel point elle est déterminée et qu'il lui est important de réussir. Elle sait que l'amélioration de la situation économique familiale repose en grande partie sur la réussite de ce projet d'études qui lui permettrait de se réaliser personnellement et professionnellement : « Je pense, je suis convaincue que je dois faire une formation ici. Je dois étudier, je dois continuer à [...] m'instruire, à apprendre... pour avoir un bon travail, c'est sûr. Mais aussi, pour aider à mes enfants. C'est pas une chose juste pour travail, c'est une chose pour *auto-realizacion* ». Julia évoque le fait que de réaliser des études en sol québécois contribue à lui donner confiance en elle et en ses capacités de se trouver, voire de se créer, un emploi à la hauteur de ses compétences et correspondant à ses intérêts.

4.4 Les apprentissages de la migration et le chemin de l'individuation

La transition des projets d'immigration et d'études oblige à de nouveaux apprentissages formels et informels. Du côté des apprentissages structurés, institutionnalisés, il y a les cours de francisation, les différentes formations de durée brève ou moyennes offertes par des services gouvernementaux et des organismes non gouvernementaux, les programmes d'études suivis dans des établissements d'enseignement au cégep ou à l'université. La transition de la migration crée un espace de créativité et d'apprentissages, un remodelage de la perception de soi et des autres. Les apprentissages de la migration, c'est aussi l'art d'assumer les savoirs culturels d'origine et les savoirs professionnels acquis au cours de la migration afin de la transmuier en compétences actives dans de nouveaux contextes relationnels, sociaux et professionnels. C'est aussi la capacité d'acquérir « sur le tas » de nouveaux savoirs, habiletés et compétences dans le cadre

de la société d'adoption. Les relations interpersonnelles jouent un rôle clé comme atout de réussite au cours de cette transition.

4.4.1 Des savoirs d'actions accumulés à travers plusieurs migrations

Les expériences de mobilité et de séjours à l'étranger sont des sources d'apprentissage et de connaissance de soi et des sociétés qui s'accumulent et s'enrichissent. L'espace-temps de la transition permet l'exploration créative des possibles. Ce qui ne va pas sans inquiétudes et incertitudes. L'important est de « se donner du temps » quand cela est possible...

Depuis plusieurs années, la vie de Michel formait des boucles de transitions, d'un contrat de trois ans en trois ans d'un pays à un autre, la constante étant le travail d'enseignant dans un lycée français. Il est important de noter cette force de continuité dans le parcours de Michel qui lui permettait une adaptation relativement facile dans les milieux sociaux comparables.

Alors que Sara et son conjoint avaient entamé le processus de demande d'immigration pour le Canada, ils sont allés vivre aux États-Unis pour une période de trois mois. Sara y a étudié l'anglais et son conjoint travaillait. Ils s'étaient fixé comme objectif de découvrir à quoi pouvait ressembler leur vie à l'extérieur de leur pays d'origine, loin de leurs proches et sans pouvoir compter sur l'aide de la famille. C'était un an avant leur départ pour le Canada. Le couple est d'avis que cette première expérience à l'étranger lui a permis de mieux se préparer à leur immigration au Canada. Sara témoigne qu'elle a trouvé cette première expérience particulièrement difficile :

Oui, parce que changer des habitudes, de culture, de personnes, d'environnement, parce qu'en Colombie, le climat c'est une chose, ici c'est autre chose! Aux États-Unis c'est la même chose. Les personnes, la mentalité des personnes c'est très différent. Pour moi, quand j'étais aux États-Unis, le deuxième jour, je voulais retourner en Colombie pour moi c'était... tous les trois mois ont été terribles. Je pense que... la moitié... le dernier mois, j'ai trouvé des amis et j'ai fait un peu d'adaptation, mais... toujours, je dis : « Je veux retourner, je veux retourner!

Sara ajoute que pendant les démarches d'immigration, le couple idéalisait beaucoup la vie au Canada. Leur séjour aux États-Unis les a aidés à porter un regard plus critique sur la réalité qui les attendrait au Canada :

« Quand on a commencé à faire toutes les démarches pour le projet d'immigration, on a pensé : » Oh! Le Canada, ça sera mieux, ça résoudra tous nos problèmes. Ça, c'est notre projet de vie. C'est notre rêve. C'est... » C'est pour ça que notre expérience aux États-Unis nous a servis beaucoup, beaucoup, beaucoup. Parce qu'on est tombé sur terre : O.K. C'est pas très bon, c'est bon, mais, pas comme on l'avait imaginé. »

Sara poursuit en expliquant qu'après avoir vécu cette expérience, elle savait davantage à quoi s'attendre en arrivant au Québec. Elle s'est préparée mentalement avant de quitter la Colombie. « Oui, il y a la dépression, il y a la nostalgie, il y a beaucoup de choses..., mais je savais déjà qu'est-ce qui serait arrivé. C'est plus facile, c'est moins fort qu'aux États-Unis... »

4.4.2 Des efforts pour acquérir une formation reconnue au Québec

Un des apprentissages qui s'acquièrent au cours des migrations est la prise de conscience que la compétence qui accompagne la mise en action de connaissances dans un contexte donné ne

peut se transposer directement dans un autre contexte. Il faut élaborer une compétence appropriée à partir des caractéristiques et des usages du nouveau milieu de vie et de travail.

Face aux différentes difficultés rencontrées, Julia a toujours fait preuve de force, de détermination et d'une grande confiance en ses capacités personnelles. Elle a répété à plusieurs reprises pendant l'entretien qu'il était primordial pour elle de faire de grands efforts pour parvenir à une bonne maîtrise de la langue française avant de tenter de se trouver un emploi. Julia explique qu'elle préfère développer ses connaissances, obtenir un diplôme québécois dans un domaine où il y a de bonnes perspectives d'emploi, afin de mettre toutes les chances de son côté pour décrocher un emploi à la hauteur de ses compétences. Elle sait que la situation économique familiale se porterait mieux si elle travaillait elle aussi à temps plein, comme le fait actuellement son conjoint. Toutefois, elle préfère porter un regard à long terme sur son avenir professionnel et elle est confiante que le temps qu'elle investit présentement pour ses études lui permettra d'accéder à une plus grande stabilité économique :

Moi, je ne peux pas non plus, je pourrais faire une autre chose, mais je dois maîtriser le français. C'est quelque chose que je pense que c'est très, tellement important. Parce que j'aimerais faire un travail qui me permet avoir... la possibilité d'être dans une autre condition économique. Mais, je pourrais faire n'importe quelle chose. Mais, je suis... je me sens capable de faire des choses importantes. De maîtriser le français, d'écrire en français, de suivre... de faire une formation. Et... c'est ça, j'ai choisi de faire toute ma francisation comme il faut.

Julia dit ne pas vouloir se retrouver dans la situation de nombreux immigrants qui se retrouvent finalement à occuper des emplois non qualifiés, parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion ou qu'ils n'ont pas fait le choix de faire des études au Québec. Elle raconte :

Je pense que la meilleure façon de s'intégrer, de... trouver de... meilleures conditions, c'est de se préparer. Ici, c'est très important d'avoir une formation de Québec.

Julia espère qu'elle pourra se servir des apprentissages qu'elle aura faits dans son programme d'études pour réussir à se tailler une place dans un secteur qui l'intéresse davantage : les relations publiques. Elle croit qu'avec son expérience en ressources humaines et les apprentissages qu'elle aura faits, elle saura trouver le chemin qui la conduira à un poste correspondant réellement à ses intérêts personnels et professionnels. À la toute fin de l'entrevue, Julia a fièrement confié qu'elle était en train de retrouver la femme qu'elle était avant. Avant quoi ? La femme qu'elle était avant de se marier.

Depuis qu'elle a commencé sa formation au Cégep, Gabriela s'aperçoit que la méthode de travail qu'elle a développée au Venezuela est similaire à celle qui prévaut dans son domaine au Québec. En parlant avec les étudiants qui ont suivi cette même formation et qui sont déjà sur le marché du travail, elle s'aperçoit que les techniques de vente sont les mêmes. Ce constat lui donne confiance en elle et en ses moyens.

Pour Eduardo, le principal apprentissage réalisé est celui de la langue française, même s'il sait qu'il lui en reste encore beaucoup à apprendre. Mario valorise les apprentissages de niveau universitaire réalisés par Eduardo : « Parce qu'il a fait juste trois sessions au Brésil de cours universitaire, c'est peu à mon avis. Juste pour avoir une expérience académique en administration d'horaire, en administration des études, parce que là-bas il mélangeait les horaires de travail et

des études. Quand même, il n'avait pas du temps pour étudier. Ici, il a cette expérience qui fait bien pour lui ».

Mario est satisfait des apprentissages qu'il a réalisés jusqu'à maintenant et de la reconnaissance personnelle qu'il en retire :

J'ai appris la langue, pour moi c'est une expérience professionnelle. J'ai... aidé les enfants dans l'aide aux devoirs, le bénévolat que j'ai fait la session passée. Ça fait tellement du bien pour moi. Parce que j'étais professeur de primaire au Brésil pour les petits et ça me fait... rappeler quelques choses, des souvenirs, des expériences... Et pour apprendre, pour connaître le milieu scolaire ici, comment ça marche. La valorisation, ça me fait tellement de bien, parce que j'ai connu comment ça marche le milieu éducationnel, comment travaille un prof ici. Et, j'ai constaté que c'est tellement différent.

Mario est confiant que son expérience professionnelle dans le domaine de la traduction et de l'enseignement, ainsi que le fait qu'il connaisse très bien la langue portugaise, la langue espagnole et qu'il se débrouille en anglais est un atout qui pourrait faciliter son intégration sur le marché du travail. Il a aussi commencé les démarches pour devenir membre de l'Ordre des traducteurs du Québec :

Et ça, mon expérience au Brésil, ma langue maternelle, ma langue de travail font une différence ici. Elles sont des atouts que j'ai ici pour travailler comme traducteur. J'ai mis en marche à l'Ordre des traducteurs agréés du Québec mon dossier, juste pour devenir traducteur agréé et ça, c'est un atout. Ma langue, mon expérience, fait la différence pour moi ».

4.4.3 Apprendre sur soi-même et sur son couple

Les apprentissages de la migration, c'est aussi apprendre sur soi-même et dans les relations avec les autres.

Au sujet des apprentissages réalisés depuis son arrivée au Québec, Sara est d'avis qu'elle et son conjoint sont devenus plus responsables du fait qu'ils ne pourraient pas compter sur l'appui de la famille en cas de besoin urgent : « Et aussi, on est plus responsables. On est tout seul, seulement les deux. Même si on a des amis, on a peur de les déranger. [...] Toujours, on a peur de déranger les autres personnes. On est seuls, on est seuls, les deux. Et on doit... apprendre à se débrouiller très bien les deux ensemble. On est très responsables. On sait qu'on ne peut être malade, on doit se...*como se dice?* On doit... prévoir les choses ». Son conjoint ajoute qu'ils ont aussi appris à faire confiance à la vie, qu'ils peuvent être tranquilles parce que le temps finit toujours par arranger les choses.

Gabriela vit pleinement une transition au sens plein du terme. Son histoire d'immigration est aussi une histoire d'émigration. Elle a quitté son pays natal pour la première fois, elle a laissé un travail régulier et satisfaisant et elle a suivi son mari dans un pays qu'elle ne connaissait ni de langue ni de culture où elle n'avait pas de contrat de travail. Elle profite vraiment de cet espace-temps de la transition comme une opportunité d'apprentissage, d'exploration et d'expérience. Gabriela raconte avoir fait de nombreux apprentissages, tant au niveau personnel, professionnel, qu'au niveau de sa vie de couple et de famille. Elle croit que dans la vie, il faut aller chercher et créer les opportunités qui vont nous permettre d'atteindre nos objectifs. Elle explique qu'elle tente d'être toujours alerte devant les nouvelles rencontres ou possibilités d'emploi qui peu-

vent s'offrir à elle. Elle se décrit comme une femme qui sait ce qu'elle veut et qui tente d'atteindre ses objectifs par tous les moyens possibles. Elle ajoute qu'elle aime bien faire les choses différemment des autres, elle tente toujours de trouver le chemin le plus rapide pour arriver à ses fins, même si elle est la première à emprunter ce chemin : « Je sais ce que je veux. Si j'ai dans ma tête ce que je veux, je vais arriver, ou, par tous les moyens, je vais essayer de...d'arriver rapide ». Ce processus d'individuation déjà en marche va de pair avec ce que Vincent de Gaulejac appelle *l'identité conjugale*. Puisque Gabriela a quitté son pays et son emploi pour suivre son mari, on pourrait s'attendre à ce que ses aspirations et projets personnels restent en sourdine et qu'elle vive un état de dépendance – financière et relationnelle – vis-à-vis de son mari. Or c'est en conjuguant le besoin de connaissance de son mari (méthodes pédagogiques) et son besoin d'apprentissage du français qu'elle renforce à la fois son identité personnelle et l'identité conjugale de la dynamique de couple.

Mario et Eduardo confient avoir énormément appris depuis leur arrivée au Québec, autant au plan personnel que du point de vue de l'expérience académique. Mario a appris à mieux organiser son temps et à profiter de ses temps libres : « Ici, j'apprends à administrer mieux mon temps. J'étudie, je fais mes affaires à la maison, je fais du sport, on voyage ». Le couple a changé ses habitudes de vie et mène une vie plus active : « Aujourd'hui, je pratique plus des sports et des sports que je ne connaissais pas au Brésil. Par exemple, j'ai fait le ski, je joue du tennis, Eduardo va à la piscine toujours, je cours. On a une vie plus active. Par exemple, au Brésil, jamais eu une bicyclette. Ma première bicyclette, c'est ici. »

4.4.4 Les ressources symboliques

La capacité de puiser dans des ressources symboliques relève à la fois des aptitudes personnelles et de celles qui se sont développées ou renforcées à travers les expériences de la migration. On peut rapprocher cette « lecture des signes » à ce que Boutinet nomme « les anticipations cognitives, proches aussi de ce qu'il appelle les anticipations imaginaires en puisant un étayage symbolique à travers des œuvres littéraires et artistiques.

Julia raconte que la lecture du livre *L'Alchimiste* de Paulo Coelo l'a soutenu dans sa démarche. Elle s'est identifiée au personnage qui reconnaissait que des signes étaient placés sur sa route et que ces signes l'incitaient à continuer et à suivre sa « légende personnelle ». Alors que le couple pensait retourner au Venezuela vaincu par trop d'obstacles, ils ont reçu l'appel d'un organisme (SOHMAC) pour les aviser qu'ils étaient admissibles au programme d'appartement à prix modique. « Avant de venir, j'avais lu un livre de Paulo Coelho, *L'Alchimiste*. Mais dans ce livre-là, j'ai lu que nous avons toujours des signaux qui nous donnent la lumière pour le chemin. Et j'ai pensé que cet appel [de la SOHMAC] ç'a été un signal pour rester. »

Julia dit qu'elle avait vécu une mauvaise situation puisque son père était mort et qu'elle n'avait pu retourner au Venezuela pour les funérailles. Puis elle a reçu le certificat d'acceptation du Québec, les enfants commençaient à se débrouiller bien en français, et ça vaut la peine d'avoir deux langues », J'ai pensé : « J'ai vécu déjà l'expérience puis, une expérience déjà très mauvaise pour moi. Avoir perdu mon père et je ne peux aller là-bas. Une autre chose que j'ai reçue, c'est le certificat d'acceptation du Québec », tous autant de signes qui l'incitaient à croire que le couple pouvait rester au Québec.

4.4.5 *Les réseaux informels de relations interpersonnelles et les mouvements associatifs*

Les relations interpersonnelles et sociales constituent une dimension humaine incontournable. Elles s'actualisent selon deux modalités principales : les réseaux interpersonnels et les mouvements associatifs. C'est à travers les relations interpersonnelles, que ce soit en contexte institutionnel ou en contexte des interactions quotidiennes et informelles, que se négocient concrètement l'intégration et l'adaptation de chacun (Guilbert, 1997:33).

Les relations interpersonnelles jouent un rôle crucial dans l'espace - temps de la transition engendrée par les projets d'immigration et d'études. Ces relations sont essentielles au cheminement des études, à l'insertion sur le marché du travail et à l'adaptation en général à la société québécoise. Elles sont essentielles au bien-être émotif et au sentiment d'atteindre une qualité de vie satisfaisante et de développer un sentiment d'appartenance à la collectivité. Aussi la fréquentation des associations constitue, à des degrés divers, une forme de participation citoyenne.

Dans l'expérience de la mobilité, des liens s'estompent, d'autres se maintiennent malgré la distance et même se renforcent, d'autres enfin se créent et s'inventent se nourrissant des occasions de rencontres.

Selon les témoignages de nos participants immigrants, les relations interpersonnelles avec les Québécois se nouent très lentement, quand elles se nouent. Aucun parmi nos participantes et participants ont fait mention d'attitudes discriminantes de la part des gens de la population locale, on témoigne même d'un bon accueil et d'une gentillesse ... sans lendemain.

Presque tous les participants – particulièrement Julia et Sara – mentionnent que les relations s'établissent plus facilement avec d'autres nouveaux arrivants qui vivent des expériences similaires de migration et d'intégration. Les couples mixtes, formés d'un conjoint québécois avec conjoint, sont perçus comme ayant une plus grande ouverture et une plus grande disponibilité envers les nouveaux arrivants, capables d'établir des relations plus durables avec les personnes immigrantes que les familles constituées uniquement de natifs. Par exemple, Sara et Raphaël constatent qu'il leur est plus facile d'établir des relations avec d'autres immigrants qu'avec des Québécois natifs. Sara apprécie le fait qu'elle développe à Québec des liens d'amitié avec des Argentins et des Vénézuéliens alors que cela aurait été à son avis impossible en Colombie (« je pensais toujours qu'ils détesteraient les Colombiens... mais non »).

Il faut tenir compte aussi du fait que les premiers temps de leur arrivée, la plupart des personnes immigrantes ne sont pas intégrées à des réseaux informels de connaissances et d'amis. Ils fréquentent les organismes gouvernementaux et les ONG pour les cours de francisation, des sessions d'information et d'orientation, des formations brèves. Dans un premier temps, les relations interpersonnelles avec les personnes québécoises s'établissent surtout par la fréquentation de ces organismes où les immigrants vont pour recevoir des services, suivre des formations, offrir des heures de bénévolat. Bon nombre de contacts se font davantage entre immigrants. Ces contacts sont importants pour l'évocation des pays d'origine (le pays, les plages, le climat), pour la transmission des informations et aussi pour l'encouragement mutuel.

La transition que constitue une migration et un projet d'études ouvre sur des relations interpersonnelles et se réalise à travers des relations interpersonnelles. Comme l'exprime bien Gabriela : Comment apprendre le français alors qu'on ne peut suivre des cours de français? Comment établir des relations sociales et interpersonnelles quand on ne connaît personne? Elle

mentionne qu'il lui a été difficile d'établir des relations significatives avec des Québécois la première année. Par ailleurs, elle a développé des stratégies pour parler français et développer un réseau de relations sociales. Dans les cours de francisation, il n'y a que les enseignants qui sont québécois. Alors Gabriela découvre différents organismes québécois et les fréquente : le YWCA Young Women's Christian Association (YWCA), le SOIIT, le Centre international des femmes, le Centre Phénix, le cégep de Sainte-Foy. Les relations interpersonnelles sont très importantes dans cette transition, comme le dit Perret-Clermont, tant pour la redéfinition de soi que pour la construction de l'après-transition. Notre identité est aussi liée à notre environnement et les changements imposent des redéfinitions de soi pour lesquelles le regard de l'autre a beaucoup d'influence. Les personnes « significatives » jouent un rôle très important. Gabriela a suivi un cours de leader décisionnel au YWCA. Elle raconte à quel point une femme du YWCA est devenue une personne significative pour elle à cause du regard qu'elle portait sur elle, un regard d'égalité et de compréhension.

La fille qui était coordonnatrice de ce programme parlait espagnol. Mais elle a vécu quand elle avait 17 ans, elle a vécu au Venezuela, mais dans une autre ville. Mais on a fait rapidement... et elle m'a accueillie comme quelqu'un... égal à moi. On avait des choses en commun et c'était facile parce qu'elle parlait un peu espagnol, mais quand même comme elle ne parlait pas très bien l'espagnol et moi je ne parlais pas très bien le français, pour moi c'était facile. J'ai dit : Toi tu ne parles pas très bien l'espagnol. Moi je ne parle pas très bien le français. C'est como... moins gênant. » Elle, elle avait une profession pareille à la mienne, elle était diplômée en études internationales. Bon, on avait beaucoup de choses en commun. Elle était quelqu'un de très ouverte. C'est elle qui m'a amenée au cours de Leader décisionnel. C'est un cours qui s'agit de... comment siéger dans un conseil d'administration. Mais moi, je me suis rendu compte qu'au Québec il y a beaucoup de conseils d'administration. Beaucoup, partout! Partout, partout, partout, partout, partout! Je me suis dit : « Je dois faire ce cours, parce que ça fait partie de la culture québécoise ». Et c'était proche aussi de ma profession, parce que c'est le commerce, c'est la manière de prendre les décisions. Et moi, ça m'a attirée la chose de leader décisionnel, moi j'aime ça. Et j'avais quatre mois d'avoir accouché et c'était bien parce que je suis sortie de la maison, je parler à nous des choses intéressantes pour moi avec lui. Et je me suis sentie [faire] partie de la société ». ..) Ça m'a donné confiance, parce que... je n'aime pas ces choses... tout le temps « immigrant, immigrant », ce mot « immigrant, immigrant » là-bas [au YWCA, avec cette personne], je me suis sentie comme... normale !

Plusieurs éléments sont significatifs dans cet extrait. L'importance du regard de l'autre sur soi et la qualité de la relation qui s'établit : le fait de se sentir traité en égal, comme une personne égale à l'autre, comme une personne « normale » et non avec l'étiquette « immigrant ». Cette relation dépasse le cadre professionnel intervenant / immigrant et laisse émerger les affinités et les similitudes de parcours. La connaissance – approximative – de la langue de l'autre (espagnol / français) permet non seulement une capacité accrue de communiquer, mais une compréhension plus fine de la difficulté d'apprendre et de parler une autre langue; le sentiment de vulnérabilité et d'inadéquation que cela confère; ici cela renforçait l'empathie de l'une envers l'autre. Le fait que la personne a voyagé au Venezuela, le pays de Gabriela, opère aussi un rapprochement affectif et symbolique. Une formation et des intérêts professionnels similaires (études internationales) créent aussi une complicité. Les institutions et les organismes non gouvernementaux sont

importants non seulement par les services qu'ils offrent aux nouveaux arrivants, mais par la manière dont ces services sont accordés à travers une relation interpersonnelle ouverte, respectueuse, de personne à personne et non seulement d'employé à bénéficiaire, une relation empathique et amicale. On note aussi le sentiment de continuité entre la formation et les intérêts antérieurs et les opportunités offertes par le nouvel environnement. Enfin, un atout précieux consiste à développer une aptitude à interpréter, à reconnaître une tendance dominante de la société d'accueil : Sara observe qu'au Québec : « les conseils d'administration, il y en a partout, ça fait partie de la culture québécoise ».

La fréquentation des organismes gouvernementaux, non gouvernementaux et autres associations communautaires s'avère fructueuse, non seulement pour en recevoir des services, mais pour assister à des rencontres, faire du bénévolat qui permet à la fois pour établir des contacts, de construire des relations sociales et de parler français. L'implication de Julia dans la vie communautaire de la paroisse et dans des activités de bénévolat à l'Association Saint-Vincent de Paul lui a fait accroître son réseau de connaissances et lui a permis en même temps de découvrir des manières de faire québécoises – que ce soit la cuisine, « les desserts à la façon québécoise » – en plus de lui fournir un environnement entièrement francophone qui lui permettait de progresser dans son apprentissage de la langue française. Les bénévoles étaient tous francophones. Par contre, certains usagers parlaient l'espagnol et Julia agissait à l'occasion comme interprète ou comme traductrice pour écrire des lettres. Cette implication dans la vie communautaire lui a apporté plus encore. Cette fréquentation des organismes qui travaillent auprès des nouveaux arrivants, immigrants et réfugiés, fait prendre conscience à Julia que chaque situation d'immigration est différente, beaucoup plus difficile pour les réfugiés, et cela lui a influé un courage nouveau pour traverser les obstacles qu'elle pouvait alors relativiser en comparant sa situation avec la situation d'autres personnes :

Au début, je suis allée à un organisme. Ça s'appelle Lis-moi tout Limoilou. Très très important. J'avais trois jours par semaine, c'a été six heures, pas beaucoup six heures par semaine, mais ça m'a aidé beaucoup. Surtout parce que j'ai connu d'autres immigrants avec une situation pire que la mienne. Surtout pour des réfugiés qui ne parlent ni n'écrivent dans leur propre langue très bien. Mais c'a été une expérience pour m'encourager à continuer.

Les relations interpersonnelles offrent l'occasion d'un partage solidaire, d'une empathie et d'un étayage affectif. Julia vivait un épisode dépressif, elle avait perdu son père et n'avait pu retourner au Venezuela pour le voir; sa fille de six ans lui disait : « Maman! Je manque toute ma vie! Toute la maison de ma vie là-bas! Tous mes jeux! Toutes mes choses! » Elle manquait sa grand-mère, sa tante, son oncle : « C'est quoi la famille ici? Il n'y a pas de famille! ». Et comme pour le premier Noël, ils étaient seuls à la maison, il n'y avait pas la magie d'avoir toute la famille ensemble, Julia a invité pour Noël une femme immigrante qui était seule et qu'elle avait rencontrée à un organisme d'aide aux immigrants : « Je l'ai invitée à passer Noël avec nous. Malgré toute la douleur que j'avais à cause de la mort de mon père, je faisais comme j'avais fait au Venezuela. Je faisais ma table, j'ai mis ma table et je faisais des nourritures spéciales, je faisais la nourriture que nous avons mangée toujours [pour Noël]. Le 24 s'est bien passé, malgré toutes les choses, je pense que j'ai fait un grand effort pour être heureuse ».

Gabriela a conclu l'entrevue en citant une phrase qu'elle a entendue au Québec, qu'elle retient encore et qui la guide dans son cheminement au Québec : « Ici, il y a quelques mots, une phrase que ça restée : « Prends ta place ». Et ça revient toujours ce mot, cette phrase. « Prends ta

place. Prends ta place ». Elle ajoute, au sujet de son passage au YWCA et des personnes qu'elle y a rencontrées et du cours *Leader décisionnel* qu'elle y a suivi : « Et c'est ça que représente aussi la Y. C'est de prendre ma place, comme immigrante, c'est prendre ma place comme femme ».

Conclusion

Les cinq participants immigrants sont tous originaires de l'Amérique du Sud : deux du Venezuela, un de la Colombie et deux du Brésil. Ils sont âgés entre 30 ans et 39 ans. Ils sont tous en couple. Trois couples ont des enfants.

Les motivations pour émigrer se rejoignent : vivre dans une société plus sécuritaire pour eux et leurs enfants (Julia et Rafaël; Gabriela et Michel), poursuivre des études ou un retour aux études pour une spécialisation dans leur domaine d'études ou professionnel (Sara, Mario et Eduardo), élargir les opportunités d'un travail intéressant ou encore accompagner son conjoint (Gabriela). Plusieurs motivations interagissent selon les membres du couple. Parmi les critères qui ont influencé le choix de la destination des participants, nous retrouvons fréquemment ceux-ci : une ville moyenne, calme et sécuritaire; une ville où habite un parent, un ami ou une connaissance qui pourra soutenir les premiers efforts d'installation; une ville susceptible d'offrir des emplois satisfaisants; la proximité de services sociaux; la proximité d'une université réputée.

On constate qu'un nombre croissant de personnes immigrantes s'inscrivent à des programmes d'études dans les trois ans qui suivent leur arrivée au Québec. Parmi les nombreux facteurs qui ont eu une influence sur le choix de leur programme d'études, la durée de la formation, les perspectives d'emploi rattachées au domaine d'études, ainsi que la complémentarité entre le programme d'études envisagé et la formation académique et l'expérience professionnelle acquises dans le pays d'origine, sont ceux qui semblent avoir le plus de poids. Certaines s'inscrivent très peu de temps après leur arrivée; elles s'étaient déjà informées des procédures administratives et des soutiens financiers appropriés en même temps que leur demande de résidence permanente avant d'arriver au Québec, car étudier faisait partie d'emblée de leur projet d'immigration. Pour d'autres, ce projet d'études ne faisait pas partie du projet initial d'immigration. Il est élaboré comme une réponse adaptative à des situations sociales et économiques comme la difficulté à s'insérer sur le marché du travail ou grâce à des opportunités insoupçonnées qui redonnent le goût des études et d'une formation supplémentaire et met à la disposition des migrants des moyens pour les réaliser. Pour ceux dont le projet d'immigration intégrait d'ores et déjà un projet d'études, les politiques d'admission, la reconnaissance de crédits accumulés lors de l'admission à un programme d'études, l'opportunité d'obtenir des bourses ou des assistanats dans leur programme d'études sont autant d'éléments d'attraction que des outils d'adaptation des immigrants à leur nouveau contexte.

Ce temps de transition où certains repères habituels tombent et quelques projets échouent ouvre en même temps des avenues d'explorations qui questionnent l'identité personnelle et l'identité professionnelle. La plupart des personnes immigrantes disent avoir fait des apprentissages au plan personnel, au plan professionnel et même au plan de la vie de couple et de famille. Elles mentionnent entre autres une affirmation personnelle et une autonomie accrue, une assurance nouvelle en leur capacité de traverser des difficultés. Certains participants étaient à leur première expérience de voyage ou de séjour prolongé à l'étranger, d'autres en avaient fait l'expérience à plusieurs reprises. Les expériences antérieures de voyages à l'étranger pour études ou pour travail ont facilité le processus d'adaptation et d'intégration du couple Sara et Ricardo. Les relations interpersonnelles se développent souvent par empathie avec des personnes

qui vivent des situations similaires, qui fournissent des repères d'identification et qui constituent pour les uns et pour les autres un étayage à la résilience et donnent signification aux difficultés vécues, une signification qui prépare l'après-transition.

CHAPITRE 5

RÉCITS DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX : PROJET D'ÉTUDES ET PROJET DE RETOUR AU PAYS OU PROJET D'IMMIGRATION

5.1 Présentation des participantes et des participants

Six étudiants internationaux ont été rencontrés. Trois étudiants sont inscrits à l'Université Laval à Québec : deux hommes originaires de l'Afrique, Léo de la République démocratique du Congo (RDC) et Mahaleo de Madagascar, et Perline, une étudiante de Belgique. Parmi les trois étudiants de l'Université de Sherbrooke, deux viennent de l'Amérique du Sud, Rosanna, et Gerson du Brésil, et, Mouza, vient de Russie. À l'exception de Léo, qui est célibataire, et de Mahaleo dont la femme est demeurée à Madagascar, quatre sont venus avec leur conjoint, trois vivent avec leur conjoint et Perline habite en colocation. Deux couples ont des enfants, dont une famille de trois enfants.

Dans un premier temps, une brève présentation individuelle des participants est effectuée pour laisser tout de suite après place à leur propre *présentation de soi* et de brefs commentaires à propos de ces présentations. Suivent ensuite les analyses des motivations et de la mise en œuvre du projet d'études dans une université québécoise, l'Université Laval, à Québec et l'Université de Sherbrooke, à Sherbrooke. La réalisation des projets est examinée en regard des politiques d'immigration, des visas d'études et des dynamiques familiales ainsi que d'autres facteurs qui influencent les étudiants internationaux dans leur prise de décision de retourner dans leur pays de départ après leurs études ou de faire une demande d'immigration au Canada et d'obtenir leur résidence permanente. Enfin, on essaie de comprendre quels sont les divers apprentissages réalisés au cours de cet espace - temps de la transition du projet d'études et comment ils interviennent dans la prise de décision des projets à venir pour l'après-transition.

5.1.1 Descriptions individuelles

Mahaleo, 29 ans, a grandi dans la capitale de Madagascar, à Antananarivo. Sa langue maternelle est le malgache. Il a appris le français à l'école puisque c'est la langue d'administration du pays et que le système d'éducation est fondé sur le modèle français. Mahaleo détient une maîtrise en marketing et il a travaillé comme analyste pour une filière malgache d'une pétrolière multinationale. Il a obtenu une bourse d'excellence pour étudier dans une université de son choix. Il s'est inscrit à un programme de doctorat à l'Université Laval à l'automne 2008 et est arrivé à Québec en août 2008. Durant ce temps, sa femme demeure à Madagascar. L'entretien a eu lieu en décembre 2008.

Léo, 29 ans, est né à Kinshasa, la capitale de République démocratique du Congo (RDC). Après plusieurs deuils survenus dans sa famille (mère, père et frère cadet) et très affecté par la mort récente de son frère cadet, il surmonte ses souffrances en érigeant un projet d'études et, nourri par ses rêves et par l'encouragement de la part de ses amis, il se tourne vers le Canada comme terre de ses aspirations de stabilité et de calme et comme destin à accomplir. Il est étudiant à la maîtrise l'Université Laval à Québec. Il espère trouver une épouse au Québec et immigrer. Il est arrivé à l'été 2008. L'entretien a eu lieu en novembre 2008.

Perline, 19 ans, est d'origine belge. Elle est la plus jeune de nos participants. Elle a fait quelques voyages d'études loin de chez elle et à l'étranger avant d'arriver au Québec à l'été 2008. Elle est

inscrite pour une année à l'Université Laval dans le cadre d'un protocole d'échanges d'étudiants au premier cycle. Cette année d'étude à Québec lui permet de connaître la ville de son ami de cœur québécois. L'entretien a eu lieu en décembre 2008.

Rosanna, 34 ans, a grandi dans une capitale de l'Amérique du Sud. À l'âge de 24 ans, elle est allée au Chili pour faire sa maîtrise. Devenue amoureuse d'un Chilien, elle s'est mariée et a fait sa vie au Chili. À 34 ans, elle obtient une bourse de doctorat et s'inscrit à l'Université de Sherbrooke. Elle est venue avec son mari et ses enfants. Ils sont arrivés en janvier 2007. L'entretien a eu lieu en février 2009.

Gerson, 29 ans, originaire d'une ville moyenne dans l'état de Sao Paulo Il a complété un baccalauréat en génie civil à la suite de quoi il a travaillé pendant un an comme ingénieur junior dans une entreprise. Il est inscrit dans un programme de doctorat à l'Université de Sherbrooke. Il est arrivé à Sherbrooke en juillet 2007. L'entretien a eu lieu en février 2009.

Mouza, 27 ans, est née en Russie puis elle a immigré en Allemagne à l'âge de neuf ans. Elle a la nationalité russe et allemande. Son mari a la nationalité tunisienne. Mouza a étudié dans un lycée français en Allemagne. Elle a commencé ses études de doctorat à Lyon, dans un programme en cotutelle avec l'Université de Sherbrooke. Elle est venue s'installer à Sherbrooke avec son mari et leur chien. Leur fille est née à Sherbrooke et possède la nationalité allemande et canadienne. Mouza et Amir sont arrivés à Sherbrooke en janvier 2007. L'entretien a eu lieu en février 2009.

5.1.2 La présentation de soi

Je m'appelle Mahaleo. Je suis un étudiant malgache [...] qui est venu à Québec en septembre dernier en 2008. [...] J'ai 29 ans [...] et je suis marié. [...] Je n'ai pas encore d'enfant. [...] Je suis venu seul [...] et je suis à ma première session à l'Université Laval. Je suis en maîtrise en affaires électroniques à la Faculté d'administration.

Léo : Donc moi je pense que ça c'est vraiment positif et je ne cesse de le dire. Même quand je parle avec mes frères qui sont en Suisse, c'est ça qui est positif au Canada. L'immigration canadienne... [En Suisse] il y a mon oncle, parce que moi je suis orphelin de père et de mère, donc il y a mon oncle qui prend en charge mes études et ils sont deux en Suisse. (...) Tu t'imagines que le Canada a donné un visa d'études pour deux ans.

Perline

J'arrive de Belgique. Je suis étudiante en philosophie. Je finis mon bac cette année. C'est amusant parce que, bien je veux dire, j'ai grandi dans un petit village, puis les événements de la vie ont fait que j'ai déménagé dans une petite ville, à Tournai, qui est tout près de la frontière française. Puis, ensuite, je suis rentrée à l'Université à Louvain-la-Neuve. En fait, Louvain-la-Neuve, c'était, comment dire, c'est une ville assez particulière (...) C'est une ville d'étudiants. Il n'y a que des étudiants à Louvain-la-Neuve. C'est une expérience super intéressante parce que mes deux premières années d'université, ça a été une renaissance totale, je peux dire. Enfin, parfois je vois ma vie selon les périodes historiques et je veux dire, il y a eu une belle période de Moyen Âge et vraiment l'université ça coïncide avec une Renaissance à tous points de vue. Puis, j'ai l'impression que j'ai toujours aimé voyager, depuis que je suis toute petite, puis être ici c'est... Enfin, vu que c'était mon anniver-

saire hier, j'ai repensé à ma vie un petit peu, puis il y a mon ami Serge qui me disait : « Oui, alors,, est-ce que tu es contente de tes 20 ans? ». Puis en fait, ça ressemble vraiment à ce que j'aurais voulu. Parce que, en fin de compte, je me suis dit, que [quand] j'étais petite, ce que je voulais c'était voyager, puis faire des études où on lisait beaucoup, parce que j'adorais lire, et puis c'est pas mal ça! Bien sûr, quand on se prend des objectifs assez larges comme ça, mais bon... c'est un peu ça..

Je suis Rosanna. Je suis ici au Québec depuis cinq mois.. Je suis mère de jeunes enfants qui sont ici avec moi et avec mon mari. J'ai une bourse du gouvernement du Chili pour être ici. Je travaille au Chili dans le gouvernement [...] dans un centre de recherche.. Mais je suis [d'un autre pays de l'Amérique du Sud], je suis allée au Chili pour faire une maîtrise, et bon j'ai resté, je me suis marié avec un Chilien, je sais pas, la vie c'est comme ça! Et après j'ai gagné la bourse et je suis là. Maintenant, qu'est-ce que je fais? Je travaille avec Monsieur [...] dans une recherche. Aussi je fais le doctorat en éducation. Ah! Après je dois retourner! Si je veux, c'est sûr, non. Pour continuer de travailler dans ma recherche au Chili, parce que c'est une recherche qui est dans le cadre du gouvernement. Alors pour moi, c'est très important les retombées, utiliser les retombées de ma recherche.

Moi je m'appelle Gerson. Je suis Brésilien. Je suis ici à l'Université de Sherbrooke, je fais mon doctorat en génie civil, génie des structures. Je suis ici depuis juillet 2007. [...] J'ai 29 ans. [...] [Au Brésil], j'ai fait mon bac en génie civil et ma maîtrise en génie civil aussi, en génie des structures. C'est à peu près le même domaine qu'ici. [...] Je suis originaire de la ville de C.. C'est une ville à l'État de Sao Paulo. (...) Au début, oui, je suis venu seul. Mais mon épouse, après six mois, elle est venue aussi.

Mouza : En fait, je suis née à Moscou en 1981. J'ai immigré à l'âge de neuf ans à Berlin, en Allemagne. (...) Après là-bas, je suis restée jusqu'à l'âge de mes 19 ans. Donc j'ai fini là-bas ce qu'on appelle le baccalauréat français. Ici vous avez le Cégep. Bien en Allemagne, c'est le lycée français. J'ai fait un lycée français. Donc on avait comme langue... français, allemand, anglais, latin, grec, espagnol... des trucs comme ça. Mais moi, j'ai fait juste latin, allemand, français, anglais. (...) J'avais fait aussi l'école russe en parallèle, donc j'avais fait aussi du russe là-bas, un peu à Berlin.

5.1.3 Commentaires

Mahaleo, soucieux de répondre aux attentes de la chercheuse, livre des informations ponctuelles en répondant aux questions. Malgré le caractère laconique de la réponse, deux éléments sont révélateurs de la tension qu'il développera tout au long de son récit : « marié » / « venu seul ».

Pour sa part, Léo est beaucoup plus prolix. Il a commencé à raconter et à commenter sa lecture du formulaire de consentement avant le début même de l'entrevue. Au lieu de se présenter, il entre dans le vif du sujet de son enthousiasme pour l'immigration canadienne. Tout au long de l'entretien, il fusionne avec ce projet d'immigration canadienne qui prend le pas sur le

projet d'études. Il insiste sur sa situation d'orphelin, il souligne le rôle important de la famille élargie et du soutien financier d'un de ses oncles pour ses études et son immigration. En fait, cette identité personnelle d'orphelin, aidé par sa parenté, sera présente tout au long de l'entretien. Son projet d'immigration n'est-il pas un projet d'être adopté par le Canada?

La présentation de soi de Perline révèle la personnalité d'une très jeune femme qui s'ouvre aux possibles de la vie avec enthousiasme et confiance. Les études universitaires représentent pour elle une renaissance. Elle désire voyager encore et encore. Elle est contente de ses vingt ans. Sa présentation de soi confirme déjà ce que Xavier de Brito conclut dans son étude sur les étudiants étrangers : les mobilités étudiantes s'expliquent non seulement par des raisons contextuelles comme la qualité de l'enseignement, les possibilités de recherche ou le contexte socio-politique, mais aussi par une soif d'aventure, de découverte et d'exploration de soi et de l'altérité.

Dans sa présentation de soi, Rosanna met en valeur son identité de mère et d'épouse, ensuite son identité professionnelle et enfin le fait qu'elle est devenue Chilienne par les événements de la vie lorsqu'elle a fait des études de maîtrise au Chili et qu'elle y est demeurée parce qu'elle a épousé un Chilien.

Quant à Mouza, sa présentation de soi affirme sa double nationalité, russe de naissance et allemande d'immigration. Le plus important est sans conteste son identité d'étudiante, d'intellectuelle et professionnelle. Elle se définit par les langues qu'elle a apprises et qu'elle maîtrise : allemand, français, anglais, latin et russe.

5.2 Le projet d'études : motivations, préparation et statuts d'immigration

L'ensemble des étudiants internationaux rencontrés caressait le projet de faire un séjour d'études à l'étranger depuis longtemps (Mahaleo, Pauline, Gerson, Rosanna, Léo). Une situation financière précaire apparaît comme un des principaux facteurs expliquant pourquoi ils n'avaient pas réalisé ce projet jusqu'à ce jour (Mahaleo). Pour la moitié des étudiants rencontrés, l'obtention d'une bourse (Mahaleo, Rosanna, Gerson), de la part de l'université du pays d'accueil ou de l'université hôte, leur a permis de réaliser leur projet.

5.2.1 La déchirure affective entre le projet familial et la formation professionnelle à l'étranger

Plusieurs étudiants internationaux vivent des situations de couple et sont engagés dans des responsabilités familiales. Afin de réaliser leur projet d'études, certains, comme Mahaleo, doivent venir seuls et laisser leur conjoint au pays. Pour Mahaleo, la conception du projet d'études répond à une volonté d'accéder à une promotion professionnelle et à participer au développement de son pays par les nouvelles connaissances qu'il aura acquises à travers ses études doctorales à l'étranger.

Il y a une certaine vision à Madagascar qui fait que dès que tu es diplômé de l'étranger, t'es mieux perçu que les gens qui sont diplômés localement. [...] J'ai été témoin de ce phénomène. Je considère pas encore le fait que ce soit un MBA ou autre chose, mais le fait d'avoir un diplôme étranger, ça, déjà ouvre les portes à Madagascar. Et maintenant, quand on parle de MBA, c'est sûr que c'est une autre catégorie d'emploi que tu vises là-bas. C'est pas vraiment, c'est plus le métier d'analyste que tu as quitté à Madagascar que tu vas viser quand tu reviens avec un MBA.

Depuis plusieurs années, Mahaleo avait projeté aller étudier en France, à Nantes ou à Paris, mais le projet trop coûteux avait été abandonné. Grâce à une entente entre l'Université de Poitiers et l'INSCAE de Madagascar, il lui a été possible d'obtenir un diplôme français tout en demeurant à Madagascar. Grâce à ses résultats excellents, il a obtenu une bourse qui lui accordait la possibilité de choisir parmi plusieurs universités. Le choix de Mahaleo de faire des études à l'étranger répondait à une visée d'avancement au niveau professionnel. À son retour à Madagascar, il aimerait obtenir un poste de direction dans une entreprise. Il caresse, à plus long terme, le désir de diriger sa propre entreprise. Il ajoute que ce projet d'études à l'étranger ne s'inscrit pas seulement au cœur d'un projet personnel. Il s'inscrit au sein d'un projet plus vaste, celui de participer au développement économique de son pays :

Et un aspect aussi à ne pas minimiser, c'est que... tout ça, tout ce que je vis actuellement est étroitement lié au développement du pays aussi. Malgré le fait qu'on soit classé parmi les pays les plus pauvres au monde, il y a vraiment une volonté économique qui fait que Madagascar commence à s'ouvrir à l'économie mondiale. Il y a beaucoup d'investisseurs étrangers qui sont venus ces dernières années, je pense qu'il y en a d'autres qui vont venir et ces gens-là voudront aussi plus travailler avec des gens qui ont connu l'expérience à l'étranger. Si, autant que possible, avec les ressources qui existent localement, à Madagascar. Donc, ce serait... une bonne chose aussi d'avoir un diplôme étranger et une expérience de travail à l'étranger.

Malgré le fait qu'il avait mérité une bourse prestigieuse, qui couronnait l'excellence de son dossier académique tout au long de ses études de deuxième cycle, Mahaleo explique que la décision d'aller étudier à l'étranger n'a pas été facile à prendre. Occupant déjà un bon emploi dans son domaine de formation au sein d'une compagnie internationale, il était engagé dans une relation de couple à laquelle il tenait et tient toujours. Il était tiraillé entre le désir de profiter de cette opportunité de réaliser un séjour d'études à l'étranger et celui de poursuivre les projets dans lesquels il s'était investi à Madagascar :

Donc, quelque part aussi, personnellement j'étais déchiré, déjà embarqué dans une carrière professionnelle et sur le plan de la vie de couple aussi, c'était pas facile...

Dès que Mahaleo a su que la bourse qu'il avait obtenue lui permettait d'étudier dans une université étrangère, il a établi des critères de sélection des universités en fonction des programmes d'études qu'elles offraient. Il a concentré sa recherche sur les universités des États-Unis et du Canada. Selon Mahaleo, un diplômé d'une université nord-américaine a plus de chance, à Madagascar, de décrocher un meilleur emploi que quelqu'un qui possède un diplôme d'une université locale. Mahaleo n'a pu être admis aux plus prestigieuses universités américaines. Il a alors concentré ses recherches sur les différentes universités du Canada. Il hésitait entre les universités anglophones et les universités francophones. Il a choisi l'Université Laval à cause d'un programme spécialisé qui rencontrait ses attentes et qui n'était offert nulle part ailleurs. Le fait francophone de l'Université Laval est aussi un facteur qui est entré en considération dans sa prise de décision. Mahaleo sentait qu'il serait plus facile pour lui de s'intégrer dans un environnement francophone, le français étant sa langue maternelle.

Les délais dans le processus de traitement de la demande de visa d'études constituent une importante source de stress pour les étudiants qui attendent une réponse (Mahaleo, Perline, Léo). Mahaleo a connu un retard de huit mois entre le moment où il a déposé sa demande de visa et

celui où il a reçu sa réponse. Ce retard s'expliquerait par l'absence d'ambassade du Canada à Madagascar. Il y a bien un consulat canadien qui reçoit les demandes, mais le traitement des demandes et la délivrance des visas se font à un centre de Citoyenneté et Immigration Canada qui se situe au Kenya.

Sans pouvoir faire face à une bureaucratie opaque, les étudiants s'inquiètent et font des relances répétées auprès des centres de services responsables afin de savoir si ces délais sont normaux et s'assurer qu'il ne manque rien à leur dossier. Mahaleo raconte :

Vu le temps que ça prenait, je me suis inquiété. J'ai envoyé des lettres. J'ai appelé tout le monde, tous les numéros qui étaient disponibles. J'appelais tout le temps. Je relançais tout le temps. Presque tous les deux jours, j'envoyais un e-mail : « Où est-ce qu'on en est? Est-ce qu'on a besoin de quelque chose? Est-ce que je n'ai pas transmis un document qu'il fallait? »

Alors qu'il s'attendait à obtenir un visa d'études à entrée multiples, Mahaleo a été très déçu lorsqu'il s'est aperçu qu'on lui avait délivré un visa d'études à entrée unique. Dans la planification de son projet, Mahaleo avait prévu revenir à Madagascar pour les vacances de Noël ou à la fin de l'année scolaire, afin de retrouver son épouse et sa famille. Il était déjà trop tard pour faire une nouvelle demande de visa, d'autant plus qu'il ne pouvait se le permettre financièrement. Avant même son départ, cette situation venait donc bousculer son projet initial puisqu'il ne pourrait pas retourner au pays pour une période de deux ans. Maintenant qu'il est au Québec, il lui est impossible de faire une nouvelle demande de visa à partir du Canada.

Pour Mahaleo, être loin de sa famille et de sa conjointe n'est pas facile à vivre. Il a grandi au sein d'une petite famille très unie. Il habitait encore chez ses parents avec sa femme avant de partir pour le Québec et le couple était sur le point d'emménager ensemble. Au moment de l'entretien, Mahaleo expliquait qu'il était possible que son épouse vienne le rejoindre au Québec pour la période des fêtes de Noël. Toutefois, le couple n'avait pas encore pris de décision quant à ce voyage, le facteur financier étant un obstacle important à la réalisation de ce projet. Sinon, son épouse viendrait plutôt le visiter au mois de mai ou juin, période où le couple prévoyait faire le bilan de cette première année d'études à l'étranger. Les quatre prochains mois allaient donc être déterminants quant à l'évolution de son projet d'études. Au terme de cette période, le couple serait appelé à prendre d'importantes décisions.

Le projet de migration temporaire pour études est bien planifié et bien réfléchi. Mahaléo acceptait à l'avance les sacrifices et les difficultés qu'il rencontrerait car il avait la ferme intention non seulement d'améliorer son statut professionnel, mais aussi de contribuer à l'essor de son pays. Il n'est pas question, au départ, de projet d'immigration. La méconnaissance des différences entre les visas d'étudiant à entrée simple ou entrées multiples a troublé sa sérénité. Mahaleo poursuivra-t-il son séjour d'études à Québec ou devra-t-il y mettre un terme prématurément afin de retourner à Madagascar? Sa femme viendra-t-elle le rejoindre au Québec? Poursuivra-t-elle sa vie là-bas et viendra le visiter de temps en temps? Serait-il préférable qu'il fasse une nouvelle demande de visa à entrées multiples? Cela en vaudra-t-il la peine?

5.2.2 Entre les mains de la destinée

La situation de Léo est tout à fait différente de celle de Mahaleo. Suite à des deuils répétés, Léo ne ressent plus d'attaches familiales au Congo. Il avait perdu ses parents plusieurs années auparavant et récemment son jeune frère, auquel il était très lié, est décédé. Le besoin de change-

ment d'environnement, à la suite d'un choc, d'un événement troublant, la perte d'un être cher peuvent constituer un élément déclencheur favorisant la mise en œuvre du projet de faire un séjour d'études à l'étranger. Dès le départ, le projet d'immigration de Léo semble prédominer sur le projet d'études à l'étranger, lequel apparaît plus comme un moyen qu'une fin en soi.

Léo raconte qu'après la mort de son frère, il n'arrivait plus à se concentrer sur ses études. Cette perte l'oppressait, il ne réussissait pas à franchir une autre étape de sa vie. C'est donc le besoin de changement d'« environnement » qui a fait émerger en lui le projet de faire un séjour d'études à l'étranger :

D'abord l'environnement. Parce que plus je restais à Kinshasa, plus l'image de la mort de mon frère revenait et j'étais vraiment choqué. Je me disais, bon peut-être que j'aïlle un peu loin... peut-être que je pourrais oublier. Et c'est là que j'ai... c'est là que j'ai eu à cœur de me déplacer.

Le projet d'études est d'abord lié à un projet d'émigration : quitter le pays pour oublier une perte. Le désir de partir est ressenti comme un besoin impérieux, une force au-delà de lui-même qui lui indique le chemin. L'idée de venir au Canada, au Québec lui vient à la fois de son oncle et de ses « songes ». Léo est croyant. Il croit en Dieu, en la destinée, aux songes par lesquels Dieu lui révèle sa voie. Les songes, au sens biblique du terme, sont pour lui autant de confirmations de son projet; ils lui apportent la certitude qu'il est destiné à venir au Canada et que son projet réussira malgré tous les obstacles. Depuis 2002, il écrit « ses songes » dans des cahiers qui lui servent en quelque sorte de journal de bord et de « preuve d'authenticité ».

À un moment, mais je crois moi, j'ai compris une chose, je crois à la destinée. (...) Mais arrivé en 2003, vraiment dans mon cœur, c'est devenu naturel. Je suis jamais allé au Canada, je suis allé jamais aux États-Unis, mais du coup ça a vraiment changé. J'ai commencé à plus aimer le Canada, sans avoir été. J'ai aimé, je sentais : « Non, Canada, j'aurai une stabilité, puis c'est plus calme ». J'ai regardé aussi les témoignages, j'avais aussi des informations par rapport à l'immigration, alors dans mon cœur, c'est plus l'amour du Canada qui est né, et puis qui est né et puis qui bouillonne dans mon cœur. (...) [Il montre un cahier] mais regarde le samedi 1^{er} avril 2006. Bon j'ai écrit : « songe prophétique aux environs 4h00, 5h30. [Il lit] « J'ai vu j'étais dans un avion, je voyageais pour le Canada. Mais avant cela, nous fait une escale à un pays d'Europe. » C'est un songe que j'ai eu le premier. (...)

Donc, il y a beaucoup de songes là, l'amî qui vient de m'appeler là, mon cousin là, lui recevait aussi des songes pour moi « Voilà, j'ai fait un songe que tu partais au Canada. (...)

Parce que j'ai un projet. Un jour, je me dis, je vais écrire un livre sur le mystère des songes ou un livre qui pourra parler de la force de la destinée.

Cette croyance en Dieu, en la destinée et aux songes – au sens biblique du terme – constitue une anticipation cognitive de type religieux, pour suivre la typologie de Boutinet. Cette croyance en ses songes fournit à Léo un cadre d'interprétation de l'avenir, cela lui confère une cohérence et une assurance dans ces projets.

Le projet de Léo a rapidement reçu des échos positifs de la part de ses amis, mais surtout de la part des membres de sa famille, ses oncles et tantes qui vivent en Europe depuis de nombreux

ses années. Le soutien moral et financier des membres de la famille élargie qui ont immigré et ont réussi à l'étranger a joué un rôle considérable dans la mise en œuvre de ses projets. Le désir de Léo de venir étudier au Canada était animé par l'espoir d'y trouver une meilleure qualité de vie ainsi que par l'éventuelle possibilité de transformer son projet d'études en projet d'immigration s'il venait à y trouver une compagne avec qui il partagerait son désir de fonder une famille. Un de ses oncles maternels, qui vit en Suisse depuis de nombreuses années, prend en charge l'ensemble des frais associés à ses études. Il s'agit, pour cet oncle, de rendre ce qui lui a été donné. Léo raconte que l'héritage familial maternel, c'est que lui et ses frères aient la chance d'étudier. Sa mère, aujourd'hui décédée, « était une pionnière pour sa famille ». C'est en grande partie grâce à elle que ses frères, les oncles de Léo, ont pu aller étudier et vivre en Suisse. Par une loi implicite de réciprocité, ses oncles se sont engagés à soutenir Léo afin qu'il puisse réussir à son tour.

Contrairement à Mahaleo qui a procédé de façon systématique et très rationnelle pour le choix de son université, Léo n'a pas ressenti le besoin de recueillir de l'information sur plusieurs universités avant de faire son choix. Il se fie davantage à l'expérience enthousiaste de son oncle maternel qui a étudié à l'Université Laval et qui est maintenant installé en Suisse.

Léo raconte :

En tout cas, franchement, je ne savais pas grand-chose du Canada. Mais, il m'a parlé de l'Université Laval, il m'a donné le site de l'Université et quand j'ai navigué, je voyais des bâtiments, les commissions d'études. En tout cas, ça me plaisait. J'étais plus fasciné à venir à Laval. En tout cas, franchement, c'est le peu de ça que j'avais.... J'avais pas beaucoup, beaucoup trop d'information sur une autre université que Laval

Les délais dans le processus de traitement de la demande de visa ont été une importante source de stress pour Léo qui a dû retarder son projet parce qu'il attendait toujours la réponse de l'ambassade quant à savoir si un permis d'études allait lui être délivré ou non. Il a connu beaucoup d'embûches dans l'ensemble des démarches entourant sa demande de visa. Il a dû retarder son projet d'un an afin de compléter correctement l'ensemble des démarches administratives. Certains délais ont été encourus à la suite d'erreurs commises par lui-même et par son oncle, dues aux exigences très précises de l'ambassade canadienne; d'autres délais semblent imputables au fait qu'il n'y ait pas d'ambassade du Canada au Congo et que son dossier était traité à Nairobi. Léo a voyagé à quelques reprises à Nairobi afin d'accélérer les démarches, ce qui a entraîné d'importants frais supplémentaires. Malgré tout, Léo conserve une opinion très positive du système d'immigration canadien.

L'oncle maternel de Léo qui assure la charge financière de ses études a suivi de très près les différentes étapes administratives menant à l'obtention du permis d'études de son neveu. Au départ, Léo mettait toute sa confiance en son oncle qui avait l'expérience des voyages et des démarches d'immigration. Toutefois, Léo s'est peu à peu aperçu que bien des choses avaient changé depuis que son oncle avait fait des démarches pour aller étudier au Canada et que certains de ses conseils s'avéraient en fait désuets. Paradoxalement, cet incident confère à Léo une certaine confiance en lui-même et une autonomie nouvelle quand ses propres initiatives lui réussissent mieux que les conseils de son oncle. Léo raconte que son oncle est beaucoup plus réceptif à ses opinions et à ses commentaires et qu'il les prend davantage en considération lorsque vient le temps de prendre une décision.

Léo raconte que le jour où il a obtenu son visa restera à jamais gravé dans sa mémoire, il n'arrivait pas à y croire :

Donc, je pouvais même plus croire qu'on m'a donné, parce que Seigneur, je me suis trop investi dans ça et puis... Non, c'était, c'était le meilleur jour de ma vie, c'est ce jour là où j'ai eu le visa du Canada. C'est un jour que je ne pourrai pas oublier, moi. C'est vraiment un jour que je ne pourrai pas oublier. J'ai toujours rêvé de ça... C'était pratiquement impossible en fait. À un moment, je disais : « Bon, c'est impossible, je ne peux venir, je dois passer à autre chose quoi! » Mais ça, c'est au moment où Dieu avait dit : « Quand toi tu dis que c'est fini. Moi je dis que ça commence maintenant ». (...) Mais tout ça m'a fortifié à croire en Dieu et à croire en sa fidélité. En croire à la destinée qu'il a pour tout un. Moi je crois que nos vies, tout ce qu'on vit, les hauts, les bas, c'est écrit, c'est prévu.

5.2.3 Le désir d'un encadrement universitaire différent

Le besoin de porter un autre regard sur la discipline d'études et celui de bénéficier d'un cadre pédagogique différent comptent au nombre des facteurs qui peuvent inciter un étudiant à quitter son université d'attache pour compléter une partie de son programme d'études au sein d'une université étrangère. Perline et Mouza, étaient à la recherche d'un encadrement professoral différent pour la poursuite de leurs études.

Perline raconte que lorsqu'elle a commencé son baccalauréat en philosophie à l'Université de Louvain-la-Neuve, Belgique, elle a rapidement ressenti le besoin d'aborder ses études en philosophie sous un angle différent de celui prôné par son université d'attache : « Puis, en rentrant en philo, on se rend compte rapidement qu'on a besoin de changer d'air, parce que sinon tu as l'impression que la philo, ça s'identifie à ce que l'on t'enseigne dans cette université-là ». À ce moment, elle songeait à poursuivre ses études en Allemagne, berceau de grands philosophes. C'est à la suite de sa rencontre avec un étudiant québécois, lui-même en séjour d'étude à l'Université de Louvain-la-Neuve, qu'elle a commencé à envisager la possibilité d'aller étudier au Québec.

Perline finance son séjour d'études au Québec principalement avec ses propres économies. Elle a aussi pu compter sur une bourse reçue de la part de la communauté française de Belgique et bénéficie d'un tarif préférentiel grâce aux ententes interuniversitaires en ce qui concerne ses frais de scolarité. Le choix de l'université ne faisait aucun doute puisque son copain vivait et étudiait dans la ville de Québec. Comme son choix de venir étudier au Québec reposait sur l'objectif de poursuivre sa relation amoureuse, elle n'aurait pas vu la pertinence d'aller étudier dans une université à l'extérieur de la Ville de Québec. Native d'une ville de petite taille, elle ajoute qu'elle n'aurait pas aimé se retrouver dans une métropole telle que Montréal.

Le processus pour obtenir un permis d'études comporte une série de demandes dont chaque étape est préalable à la suivante. C'est ainsi qu'un léger retard pour l'obtention d'un certain papier peut retarder tout le processus conduisant à l'obtention d'un permis d'études. C'est ce qui est arrivé à Perline qui raconte que les premiers retards dans sa démarche sont imputables à l'administration de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve qui a tardé à faire parvenir sa demande d'admission à l'Université Laval. Elle a donc dû attendre de recevoir la lettre confirmant son admission à l'Université Laval avant de pouvoir faire sa demande pour l'obtention d'un C.A.Q, lui-même préalable à la demande d'un permis d'études. À ces premiers délais s'est ajou-

té le fait que les services postaux auxquels elle avait eu recours pour faire parvenir sa demande de permis d'études à l'ambassade du Canada en France ont, à un certain moment, totalement perdu la trace de son colis. Craignant que son passeport ne se retrouve entre de mauvaises mains, Perline a préféré déclarer sa perte et le faire annuler. Quinze jours avant son départ pour le Québec, elle a donc dû faire une nouvelle demande de passeport express et se rendre en personne à l'ambassade du Canada située à Paris afin de faire une nouvelle demande de visa. Cette situation quelque peu exceptionnelle a engendré des coûts imprévus en plus d'être une grande source de stress pour elle.

Mouza était à sa première année d'études de troisième cycle à l'Université de Lyon II en France lorsqu'elle a fait la connaissance d'une professeure de l'Université de Sherbrooke dont les intérêts de recherche rejoignaient étroitement les siens, grâce à l'intermédiaire de son directeur de recherche. Une amie qui lui a fait part de l'existence des programmes de cotutelle interuniversitaire. Cette information est à l'origine de la mise en œuvre de son projet d'études à l'étranger. Son conjoint, d'origine tunisienne, qu'elle a rencontré en France, était très enthousiaste à l'égard de ce projet d'études au Canada, pays qu'il rêvait de connaître depuis son plus jeune âge. Afin de faciliter les démarches pour l'obtention d'un permis de travail pour son conjoint, le couple a décidé de hâter leur projet de mariage. Pour le couple, avant même d'amorcer les démarches pour l'obtention du visa d'études pour elle et du permis de travail pour lui, ce projet d'études s'inscrivait déjà dans un projet à long terme, celui d'immigrer au Canada.

Mouza finance son projet d'études à partir de différentes sources de revenus. Elle a pu compter sur le soutien financier de sa mère pendant une certaine période. Elle a obtenu des bourses de l'Université de Sherbrooke grâce à l'excellence de son dossier académique, ainsi qu'une autre bourse spécialement accordée aux étudiants à faibles revenus. Elle a travaillé comme assistante de recherche et a pu bénéficier de certaines exemptions quant aux frais de scolarité. Présentement, son mari travaille à temps plein et c'est lui qui finance la majeure partie de ses études.

5.2.4 Les méandres de l'étudiant international avec famille

Rosanna avait déjà vécu l'expérience d'étudiant à l'étranger, mais dans un pays limitrophe de son pays d'origine. Elle caressait depuis longtemps le désir de faire des études doctorales. Elle raconte que c'est son mari qui l'a encouragé à entamer des démarches pour élaborer son projet de doctorat. C'est ainsi qu'elle a soumis son dossier pour l'obtention d'une bourse d'études offerte par le gouvernement chilien, bourse qui donnait la possibilité d'étudier au Chili ou à l'étranger. Si ce projet d'études contribue à son ascension professionnelle, il apparaît d'abord, pour Rosanna, comme « un défi personnel », qui s'inscrit dans un projet familial plus large :

Mais, l'autre chose c'est que je fais le doctorat pour un défi personnel. Je ne fais pas le doctorat pour avoir une autre bourse, quelque chose comme ça. C'est sûr qu'une chose vient avec l'autre. D'accord, je ne suis pas... du tout innocente, naïve. C'est sûr que ça va venir. Mais, le doctorat pour moi c'est un défi personnel et... c'est un défi de vie aussi. Parce que je pense que... parler une autre langue, étudier une autre langue, donner l'opportunité à des enfants de se structurer dans un autre monde pour eux va être bien, pour mon mari aussi, pour la famille. C'est ça que je... vis dans ce moment-là, je cherchais ça.

Rosanna a obtenu une bourse d'études pour une période de trois ans offerte par le gouvernement chilien avec la possibilité d'obtenir un soutien financier supplémentaire pour une période

de six mois. Comme le montant de la bourse n'est pas suffisant pour subvenir aux besoins d'une famille, elle travaille comme assistante de recherche pour son directeur de thèse.

Comme c'est le cas aussi pour Gerson et Mouza, la présence d'un professeur ayant accepté de superviser leurs études doctorales a constitué un des principaux facteurs ayant incité Rosanna à venir étudier à l'Université de Sherbrooke. Certains collègues de travail avaient déjà effectué des stages au sein de cette université et gardaient de très bons souvenirs de cette expérience. À la suite de ses recherches sur Internet, il lui est apparu que la ville de Sherbrooke offrirait un environnement calme et sécuritaire idéal pour élever ses enfants.

Rosanna a trouvé l'essentiel de l'information qu'elle croyait nécessaire sur les sites Web de la ville de Sherbrooke, du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, ainsi que sur le site de Citoyenneté et Immigration Canada. Une connaissance chilienne, qui était étudiante de troisième cycle à l'Université de Sherbrooke à ce moment, a constitué une bonne source d'informations.

Rosanna et Gerson sont ceux pour qui les processus d'admission à l'université et des demandes de visa se sont le plus rapidement et le plus simplement déroulés. Rosanna n'a pas eu à faire traduire aucun document. Enfin, les démarches faites par Rosanna auprès de l'ambassade canadienne du Chili pour l'obtention du permis d'études et du permis de travail de son mari se sont très bien déroulées. En moins d'une semaine, le couple avait tous les documents officiels en main. Elle n'a que de bons commentaires à l'égard du personnel de l'ambassade du Canada au Chili qui lui a offert un service cordial, attentionné et personnalisé. De même, Gerson raconte que le fait qu'il n'ait pas été obligé de faire traduire en français les lettres de recommandations, qu'il devait inclure à sa demande d'admission à l'Université de Sherbrooke, a de beaucoup simplifié ses démarches. Moins de deux mois après avoir reçu sa lettre d'acceptation de l'Université de Sherbrooke, il avait déjà son visa d'études entre les mains.

La principale difficulté pour Rosanna réside dans le fait qu'elle a un statut d'étudiant étranger, mais que contrairement à plusieurs étudiants, elle arrive en famille de cinq personnes. Alors qu'elle n'a connu aucun problème en ce qui concerne les demandes de visa et de permis de travail et de séjour pour son mari et ses enfants, c'est une fois qu'elle est arrivée au Québec que Rosanna s'est aperçue que ses enfants n'avaient pas droit à tous les privilèges auxquels elle croyait qu'ils auraient droit. Elle croyait que les privilèges accordés aux étudiants internationaux étaient reconnus aux membres de la famille qui l'accompagnaient, ce qui n'est pas le cas. Ainsi, les principales difficultés auxquelles elle a été confrontée depuis son arrivée au Québec sont en lien avec le fait qu'elle a le statut d'étudiant international et qu'elle a une famille à sa charge dont les membres ne peuvent bénéficier de nombreux services qu'elle juge essentiels :

Bon, il y a eu beaucoup de problèmes ici, parce que tout est correct pour l'étudiant international sans famille. Mais, avec famille, c'est vraiment... les conditions sont pires qu'au Chili

Son mari a un permis de travail conditionnel au permis d'études de Rosanna. Il peut travailler, ce qui lui permet de bénéficier du système de garderie subventionné par le gouvernement québécois. Par un manque d'information, il a cru qu'il n'avait pas accès au programme de francisation offert par le MICC, mais il a pu suivre des cours de français offerts par des organismes non gouvernementaux. Plus tard, il a appris qu'il était admissible au programme de francisation.

En ce qui concerne la scolarisation de son fils aîné, Rosanna raconte qu'elle a choisi de venir étudier au Canada, entre autres, parce qu'elle croyait que ses enfants auraient accès à de nombreux services, dont l'éducation gratuite :

Quand j'ai choisi Canada, j'ai choisi Canada parce que dans la page web dit beaucoup de choses très bonnes pour les enfants. Regarde, il dit : « Tu veux étudier au Canada, il y a un autre link: Éducation ». Jamais, j'ai pensé que si tu étudies au Canada, l'autre link, c'est pas pour moi, d'accord? Il dit : « Garderie à 7 \$, Éducation gratuite, Nanananana ». Quand je suis arrivée ici : ce n'est pas pour moi. Mais je suis ici! Qu'est-ce que je vais faire?

Dès son arrivée, Rosanna a donc dû faire face à des problèmes auxquels elle ne s'attendait pas et qui ont été pour elle une grande source de stress. Elle ajoute que s'il avait été impossible pour son fils de fréquenter gratuitement l'école, elle aurait fait le choix de retourner au Chili. Elle n'aurait pas eu les moyens de payer les frais de scolarité de son fils et l'éducation est une valeur trop importante à ses yeux pour priver son enfant d'y avoir accès à cette étape de son développement. Elle ajoute que son conjoint et ses enfants n'ont pas gratuitement accès aux soins de santé. Elle paye donc une assurance privée personnelle pour que ceux-ci soient couverts en cas de besoin.

Rosanna est d'avis que son statut particulier d'étudiant étranger lui rend la tâche particulièrement difficile :

Parce que moi, je me sens comme une immigrante, sans droits d'une immigrante, sans la protection d'une immigrante. Alors, je me sens... avec beaucoup de faiblesses, je ne sais pas si je m'explique bien. Je me sens comme que... je suis là, tout le monde me catalogue d'une chose que je ne suis pas, mais je n'ai aucun droit. C'est ça, comme je me sens! Pour moi, c'est pas agréable ma situation d'immigration! D'accord? Parce que je suis une chose que je ne suis pas et je n'ai pas le droit de...

5.2.5 Un doctorat à l'étranger, un capital pour son pays d'origine

Gerson a complété un baccalauréat en génie civil, à la suite de quoi, il a travaillé pendant un an comme ingénieur junior dans une entreprise de génie civil au Brésil. Il a peu apprécié cette expérience de travail où il se sentait dépendant du travail des ouvriers et des entrepreneurs tout en constatant les relations de travail parfois difficiles. Il a décidé de retourner aux études pour se perfectionner dans la gestion des projets, particulièrement en génie des structures. Il voulait faire une maîtrise pour améliorer sa connaissance du domaine de la gestion de projet, puis au fil de ses études, il s'est aperçu que c'est le métier de professeur qui l'intéressait. C'est à partir de ce moment qu'il a décidé de faire un doctorat.

Je savais que si je restais au Brésil, j'aurais fait une partie de mon doctorat à l'étranger aussi. C'est parce que là-bas, il y a un système de doctorat qui s'appelle « doctorat sandwich ». Le doctorat c'est trois à quatre ans, on fait une année à l'étranger. Et... mais moi j'ai décidé de faire le doctorat au complet à l'étranger, parce que je voudrais retourner au Brésil et demander un poste comme professeur là-bas. Et comme ça, pour le c.v. c'est beaucoup plus intéressant faire le doctorat à l'étranger et retourner avec l'expérience, puis toutes les connaissances. Les contacts à l'étranger puis les contacts avec les technologies qu'on a à l'étranger.

Gerson, tout comme c'est le cas pour Rosanna et Mouza, a choisi leur université d'accueil en fonction d'un professeur qui acceptait déjà de superviser leurs études doctorales. Après avoir pensé à plusieurs pays comme la Suède, le Portugal, l'Angleterre, le Québec, Gerson a soumis sa candidature en Suède et au Québec. Il a été accepté aux deux endroits, mais comme l'Université de Sherbrooke lui donnait la possibilité d'obtenir une bourse d'études, il a choisi cette université. Il a obtenu un visa étudiant de trois ans. Il est arrivé seul à Sherbrooke et sa femme est venue le rejoindre six mois plus tard avec un visa étudiant qu'elle a ensuite fait modifier pour un permis de travail conditionnel au visa étudiant de son mari. Gerson était à sa première d'études et de vie à l'étranger et n'avait jamais voyagé avant de venir au Québec. Il a donc envisagé son projet d'études comme une première occasion de vivre une merveilleuse expérience et d'ouvrir ses horizons.

Afin de faciliter les démarches pour l'obtention d'un permis d'études pour sa conjointe, le couple a décidé de hâter leur projet de mariage. Gerson est venu d'abord, sa compagne l'a rejoint quelques mois plus tard. Gerson a décidé de partir le premier pour le Québec afin de préparer le terrain :

Puis, j'ai décidé de venir tout seul, faire les connaissances, reconnaître un peu toute l'ambiance. Trouver des appartements, faire des arrangements pour qu'elle puisse venir. Trouver aussi la maîtrise à elle et quelque chose en quoi elle puisse étudier.

5.3 Les apprentissages de la migration – vers l'après-transition

Les séjours d'études à l'étranger offrent des opportunités privilégiées d'apprentissages, tant au niveau personnel, familial et académique. Parmi les apprentissages mentionnés par les participants détenant un visa d'étudiant étranger, on souligne bien sûr les savoirs académiques, mais principalement les méthodes différentes d'apprendre. Apprendre sur soi-même et sur son couple, l'acquisition de plus d'autonomie et de confiance en soi, la capacité de puiser dans des ressources symboliques, ce sont des « gains » de la migration.

5.3.1 Les apprentissages académiques : plus que des connaissances, des manières différentes d'apprendre

Du point de vue académique, Perline affirme que la formule pédagogique qui prévaut dans ses cours de philosophie à l'Université Laval l'a incitée à développer une nouvelle méthode d'étude qu'elle apprécie grandement. En arrivant à Québec, elle avait le but de développer l'étude comme une hygiène de vie et elle se sent fière d'avoir atteint son objectif. De son côté, Léo valorise les compétences qu'il a acquises dans le domaine de l'informatique, ainsi qu'au niveau de la gestion de l'horaire des études qui diffère grandement de celui auquel il était habitué.

Afin de surmonter les moments les plus difficiles lorsque l'éloignement des êtres chers lui pèse davantage, Mahaleo préfère considérer son projet d'études dans une perspective large en songeant non seulement à ce que lui pourra en retirer, mais à ce que son entourage et même son pays pourront en retirer :

Je relativise tout! Je me dis que si je suis ici, c'est pas pour mon bien seulement, c'est pour le bien de mon épouse, de mon entourage et de mon pays. Je commence à visionner quoi!

Selon Mahaleo, l'expérience qu'il a acquise antérieurement en milieu professionnel lui est grandement utile au point de vue des études, que ce soit en ce qui concerne l'organisation de ses travaux, du fait d'avoir à travailler sous pression ou de développer et de maintenir des relations harmonieuses avec ses collègues de classe et coéquipiers. Plus particulièrement, au point de vue de la gestion du travail d'équipe, il croit que son expérience professionnelle lui a permis de développer des compétences en matière de gestion du travail en équipe. Il se sent à l'aise diriger un groupe de travail afin de faire en sorte que tous ses membres travaillent conjointement à l'atteinte des objectifs.

Au plan académique et professionnel, Rosanna sent qu'elle a déjà fait de nombreux apprentissages. Tout d'abord, elle a appris à valoriser les connaissances qu'elle a apprises au Chili et dans son pays d'origine. Cette expérience internationale lui a permis de comparer et de relativiser les connaissances acquises dans les différentes universités : « Mais ici tu dis : « Ah! Le monde, il va savoir plus que moi ». Non. C'est pas vrai. Il a des personnes qui savent beaucoup, beaucoup, il a des personnes qui ne savent pas. Alors, comme j'ai changé trois fois, deux fois de pays, je peux dire que les personnes sont pareilles dans tout le monde! C'est incroyable! ». Rosanna ajoute que du point de vue scientifique, elle se sent davantage habilitée à porter un regard critique sur les différentes approches théoriques ainsi qu'à faire différents liens entre elles : « L'autre chose que j'ai apprise, c'est l'écriture, de comprendre bien l'écriture scientifique. Établir une relation entre une théorie et l'autre, c'est ça. Ça m'a permis comprendre le monde de manière différente. Quand tu établis des relations, il y a des choses que tu n'as jamais regardées qui sont là ». Rosanna constate que ces apprentissages constants l'aident à garder les yeux ouverts sur le monde. Elle dit penser souvent à la théorie de Piaget selon laquelle l'intelligence est la capacité de l'humain à s'adapter à des situations nouvelles.

Pour sa part, Gerson ne croit pas que les connaissances spécifiques qu'il est en train de développer à l'Université de Sherbrooke puissent lui être particulièrement utiles au Brésil. Toutefois, il croit qu'il pourra mettre en valeur nombre de connaissances connexes d'autant plus qu'il s'agit d'un domaine peu connu au Brésil. Enfin, il croit que les contacts qu'il aura développés avec les professeurs québécois pourront servir pour l'élaboration d'éventuels projets en collaboration interuniversitaire s'il obtient un poste de professeur au Brésil : « Ce sont des expériences que je vais garder et que je vais apporter avec moi au Brésil, si je retourne ».

Mouza est très satisfaite des apprentissages qu'elle a faits au niveau universitaire. En plus d'avoir eu l'occasion de se familiariser avec une toute nouvelle discipline, les sciences de l'éducation, elle a trouvé à l'Université de Sherbrooke l'encadrement rigoureux qu'elle recherchait pour mener sa recherche de doctorat. Elle raconte n'avoir jamais lu et travaillé autant pour ses travaux universitaires que depuis qu'elle est à l'Université de Sherbrooke. Mouza croit que les contacts qu'elle aura développés avec les différents chercheurs québécois de son domaine d'études pourront lui être utiles pour l'élaboration d'une éventuelle collaboration entre les universités russes et sherbrookoises.

5.3.2 *Apprendre sur soi-même et s'offrir à la vie*

Mahaleo et Perline témoignent que le fait d'être loin des membres de leur famille, auxquels ils sont étroitement unis, a été pour eux une source importante d'apprentissage au point de vue personnel.

Mahaleo raconte comment le fait d'être loin de sa femme et de sa famille dans les moments de découragement où il se sentait seul lui a permis d'aller au-delà de ce qu'il croyait être ses limites personnelles :

J'ai appris à surmonter des problèmes qui me paraissaient insurmontables avant. J'ai appris à m'organiser, à être plus autonome. Faire les lessives! [Rires], faire la cuisine! Du point de vue personnel, c'est enrichissant quelque part de vivre seul.

Toutefois, Mahaleo reconnaît que le fait de se retrouver seul comporte des risques, dont celui de s'enfoncer peu à peu dans l'isolement. Il a appris qu'il était important d'entretenir des contacts avec les gens, aussi brefs soient-ils, afin d'éviter de se retrouver dans une situation d'isolement :

Parce que quand tu vis seul, t'es porté à protéger ton cocon, ta bulle, ta petite bulle. À vivre dans ta petite bulle où personne ne te dérange, quelque chose comme ça. Mais, j'ai appris qu'il fallait, même si tu [ne] peux pas sortir, il fallait s'échanger des messages, se dire bonjour sur Facebook, envoyer des coups de téléphone.

Léo évoque davantage d'apprentissages au plan personnel, apprentissages qu'il a acquis pendant le processus qui a mené à l'obtention de son visa d'études et qui sont principalement en lien avec la relation qu'il entretient avec son oncle et la façon dont celui-ci considérait l'opinion de Léo au cours des démarches : « Dans toutes mes démarches, moi-même j'ai tiré une leçon et j'ai développé ça en moi. C'est-à-dire, moi j'ai l'esprit d'écoute, faut écouter les autres. Faut pas être comme la bible le dit, faut pas être sage à ses propres yeux, croire que ton opinion est plus supérieure. [...] Il faut toujours tenir compte de l'avis, même de la personne qu'on dit la plus sotte, il faut tenir compte de son avis. Parce que tu sais pas, il peut t'aider dans une situation que toi tu pourrais pas imaginer. Parce que mon oncle, il tenait compte d'aucun de mes avis, mais dans la logique, c'est que moi je disais ce qui s'appliquait ».

En songeant à l'ensemble des difficultés qu'il a rencontrées pendant les démarches administratives, Léo affirme :

Mais, tout ça m'a fortifié à croire en Dieu et à croire en sa fidélité. À croire à la destinée qu'il a pour tout un. Moi, je crois que nos vies, tout ce qu'on vit, les hauts, les bas, c'est écrit, c'est prévu. C'est vrai, il y a pas de facilité, on doit travailler dur, mais c'est prévu.

Perline s'offre à la vie avec ses vingt ans et travaille à sa réalisation de soi-même. Elle use de prévoyance, « d'anticipation adaptative », en s'informant, en s'assurant les supports financiers, relationnels et affectifs qui lui seront nécessaires. Elle est aussi attentive aux opportunités qui se présentent à elle. Comme le laisse entrevoir sa présentation de soi, elle est animée d'un désir d'apprendre et de découvrir. Si la possibilité de venir rejoindre son amoureux apparaît comme un élément favorisant son choix de venir étudier dans la ville de Québec, Perline insiste sur le fait qu'il importait pour elle que son projet d'études devait d'abord et avant tout correspondre à un projet personnel :

À partir du moment où Perline a pris la décision de venir étudier au Québec, elle s'est plongée dans des lectures au sujet de l'histoire et de la culture québécoise :

Plus j'apprenais sur la culture québécoise, plus j'avais envie de venir, puis c'a vraiment lancé la machine pour que ça devienne un projet pleinement personnel en fait.

Toute la démarche de Perline peut être perçue comme un processus d'individuation. Perline est consciente qu'elle est en voie de se construire, d'acquérir son autonomie vis-à-vis de ses parents, voire de sa mère dont elle est très proche et vis-à-vis de son amoureux. Elle ne voulait pas venir au Québec pour suivre un homme. Il lui était essentiel de bien s'approprier son projet avant même le départ et tout au long de son déroulement. Ce qui n'exclut pas l'attachement à une dynamique familiale qui prend sens pour elle. Elle est heureuse d'avoir été accueillie « comme une fille » par les parents de son ami, elle anticipe avec joie les rencontres « familiales » et en même temps elle réalise que sa famille, en Belgique, lui manque, tout particulièrement sa mère et sa jeune soeur. Elle est contente d'elle-même de faire l'effort d'apprendre à « vivre seule » avec autonomie et de découvrir en même temps qu'elle ne veut pas choisir un mode de vie seule, mais une vie de couple et de famille, avec cette grande différence qu'elle vivra d'autant mieux avec les autres si elle est capable de vivre seule. Le plus gros apprentissage qu'elle a fait est celui d'avoir appris à vivre seule. C'est aussi ce qu'elle voulait en arrivant ici : « d'apprendre à vivre pour moi-même et par moi-même ». En apprenant à vivre seule, elle dit que cela lui a permis de développer un rapport différent aux autres. Elle considère que ces apprentissages sont encore en cours.

Je sentais qu'il y avait un moment où il fallait que j'apprenne à vivre seule. Pas parce que c'est une fin en soi, mais parce que c'est un apprentissage que je dois faire pour justement mieux vivre avec les autres. Quand tu es libre, quand tu es plus indépendante, c'est plus l'envie que le besoin qui va te pousser vers les autres, donc tu vas développer des relations d'une qualité plus... grande.

Perline raconte que le fait de vivre loin de sa mère et de sa sœur l'a amené à se centrer davantage sur elle-même et d'assister ainsi à sa propre transformation. Alors qu'elle se considérait comme une jeune fille en partant de la Belgique, elle a maintenant l'impression d'être devenue une jeune femme : « Je veux dire, c'est assez fou, mais il y a des fois où je me regardais dans la glace et je me disais : « Hé! J'ai changé! » Je n'ai plus le même regard qu'avant... ». Perline croit que la venue prochaine de sa mère et de sa sœur au Québec allait contribuer à lui faire prendre davantage conscience de tous les changements qui se produisent en elle.

Toujours en lien avec la solitude, Perline explique que le fait d'avoir à gérer seule certaines situations lui a permis de développer une plus grande confiance en ses capacités, à mieux vivre ses émotions, d'être plus autonome, en plus de lui apprendre à donner davantage de valeur à ce qu'elle fait seule. Par rapport à la gestion du stress lié aux travaux scolaires, elle raconte qu'avant un examen ou une remise de travaux, il fallait toujours qu'elle pleure, se décourage ou qu'elle passe des nuits blanches à étudier. En Belgique, elle savait que sa mère allait l'écouter et la consoler. Depuis son arrivée au Québec, elle n'a pas passé une seule nuit blanche à cause de ses études, pas plus qu'elle n'a fait de crises de larmes à la veille d'un examen.

Perline, Mouza et Rosanna affirment que les apprentissages qu'elles ont retirés de leurs expériences antérieures de voyage à l'étranger leur ont permis de mieux vivre cette nouvelle expérience en sol étranger. Perline croit que le fait qu'elle ait déjà vécu deux expériences d'échange dans un cadre scolaire l'a beaucoup aidé quant à l'attitude qu'elle devait privilégier afin de nouer

rapidement de nouvelles amitiés. Rosanna reconnaît que le fait qu'elle ait déjà vécu l'expérience d'étudier dans un autre pays pour une longue période, ainsi que le fait qu'elle soit géographiquement éloignée de sa famille depuis déjà longtemps, sont des facteurs qui expliquent pourquoi elle n'avait pas peur de venir étudier au Québec :

« C'est vrai, moi je suis d'un autre pays, alors je n'ai pas la peur de changer de pays. D'accord, j'ai changé de pays. [...] Je l'ai déjà vécu et je n'ai pas la relation sentimentale proche que la majorité des personnes latino-américaines ont avec leur famille. Moi, j'ai eu de la peine et tout ça, oui. Mais, je suis habituée d'habiter seule »

Rosanna considère avoir énormément appris depuis son arrivée au Québec, tant du point de vue personnel, familial que professionnel. Au plan personnel, elle affiche une confiance en elle, elle est elle-même surprise de toute cette force qu'elle possède. Elle a découvert qu'elle était capable de surmonter des difficultés qu'elle n'aurait jamais imaginé rencontrer : « Non, je suis très solide! Rires C'est incroyable, je ne sais pas comment! ».

En ce qui concerne la vie familiale et conjugale, Rosanna affirme que toute cette expérience l'a beaucoup rapproché de son mari, qui lui, partage désormais beaucoup plus de temps avec sa famille. Elle raconte qu'elle et son mari travaillaient beaucoup au Chili et n'avaient donc pas beaucoup de temps à partager avec les enfants. Ils avaient alors engagé une femme qui prenait soin de l'entretien de la maison et qui s'occupait des enfants. Quoique Rosanna ait beaucoup de respect pour cette femme, elle s'est aperçue que cette dernière avait petit à petit pris trop d'espace dans leur vie familiale. Rosanna dit avoir pris conscience qu'il était important pour les enfants d'avoir du temps et un espace réservé pour la famille. Elle donne en exemple l'importance de faire de l'heure des repas d'agréables moments de partage en famille, valeur présente selon elle au sein de certaines familles québécoises, mais qui ne serait pas très répandue au sein des familles chiliennes contemporaines.

Quant à Gerson, celui-ci croit qu'il n'aurait pas atteint la même maturité avant plusieurs années s'il était demeuré au Brésil : « L'ouverture des horizons, ça m'a donné une augmentation de cette maturité ». Cette expérience outre-mer lui a permis de faire tomber des barrières, de se défaire de préjugés au sujet des gens porteurs d'autres cultures, de préjugés qu'il ne croyait pas avoir puisqu'il n'avait jamais été confronté à une telle réalité. Il semble réellement apprécier le fait d'avoir été en contact avec des gens de différentes cultures :

Puis... wohh... c'est étonnant, c'est une ouverture. C'est une vraie ouverture, c'est la connaissance d'un nouveau monde, puis... connaître des gens de partout au monde, ça c'est fantastique. Ce sont des expériences que je vais garder dans toute ma vie. Ça te brise des préjugés, puis... la connaissance d'une autre langue, le contact avec une autre langue, une nouvelle culture, sont des choses qui m'ont aidé beaucoup dans le reste de ma vie.

5.3.3 Des relations interpersonnelles en situation d'étudiant international

Les étudiants internationaux évoquent peu les relations interpersonnelles qu'ils auraient établies avec des personnes québécoises natives. Certains mentionnent implicitement leurs difficultés à cet égard, précisant que les relations se réduisent à des salutations polies, voire gentilles, avec des camarades de classe dans la classe et s'évaporent à la sortie de la classe (Perline, Léo, Mouza). Parfois, cela prend plusieurs personnes avant qu'un étudiant québécois vienne parler à un étudiant étranger; il semble aussi que certains milieux, selon les programmes, soient très com-

pétitifs et incitent donc les étudiants à ne pas s'entraider (Gerson). Ils ne fréquentent pas les organismes non gouvernementaux qui travaillent auprès des immigrants puisqu'ils n'ont pas le statut d'immigrant et ne sont donc pas admissibles à recevoir les services de ces organismes. Certains, comme Léo, mentionnent qu'ils ont participé à quelques activités organisées par leur université, comme Léo qui participe quelque temps au programme de jumelage entre les étudiants internationaux et les étudiants réguliers, à l'Université Laval. La plupart cependant connaissent peu ces services ou n'y participent pas, surtout la première année, car ils sont submergés par l'adaptation à leurs programmes d'études et la mise à niveau de leurs connaissances en français en ce qui concerne les étudiants non francophones.

Perline bénéficie de l'avantage d'avoir connu son ami québécois en Belgique et d'être « adoptée » par la famille de son ami qu'elle finit par considérer véritablement comme sa famille québécoise.

D'autres étudiants internationaux n'avaient pas de contacts avant leur arrivée. Depuis leur arrivée, ils ont noué des relations principalement avec leurs compatriotes étudiants internationaux ou anciens étudiants internationaux qui sont devenus immigrants.

Mahaleo a eu la chance de faire partie d'un petit groupe d'étudiants qui avaient obtenu la même bourse d'études que lui et qui ont reçu l'aide de l'ambassade du Madagascar au Canada, situé à Ottawa :

C'est un conseiller de l'ambassade qui nous a vraiment suggéré de venir en petits groupes, [de ne pas] venir en même temps, mais de venir en petits groupes. Et... pour mon cas personnellement, il y a un groupe d'étudiants qui est venu quinze jours avant. Et quand je suis venu à l'aéroport, c'est eux qui sont venus m'accueillir. Et puis j'ai habité chez eux le temps que je me trouve un logement, et voilà. J'étais pas accueilli par la communauté qui était déjà ici, mais par les autres étudiants qui étaient venus quinze jours avant.

C'est par la suite que Mahaleo a connu l'existence d'une communauté malgache à Québec, principalement par Internet par le biais de moteurs de recherche, par des blogues de forum et il s'est intégré à ce réseau malgache :

Ce ne sont pas des membres de la famille ou des amis, ce sont des Malgaches qui sont venus ici avant pour faire les études et qui... Il y en a qui sont encore étudiants, mais il y en a aussi qui travaillent déjà... qui ont choisi de rester à Québec. Donc, c'est vraiment lorsque je suis arrivé que j'ai pris connaissance de ces gens-là et j'ai fait leur connaissance. On est une communauté assez soudée aussi, pour les gens qui viennent de Madagascar dans la ville de Québec, et même dans la province, parce qu'on communique beaucoup avec les gens de Montréal, de Sherbrooke et les autres.

Mahaleo a donc un bon réseau de relations sociales, mais « entre Malgaches ». Il ressent maintenant la nécessité de développer des relations avec des Québécois de la population locale :

Ça c'est une chose que je pense que je devrais améliorer. De plus, m'orienter vers les Québécois, les gens qui viennent d'ici. Parce que mon réseau s'élargit, mais c'est lié au facteur Madagascar en fait, avec des Malgaches ici, qui ont déjà été ici et tout ça. Mais j'aimerais bien développer ces réseaux-là vers des Québécois, des Canadiens, d'autres personnes qui n'ont rien à voir avec Madagascar en fait. Dès que ce sera possible, je pense que la meilleure façon, ce

serait d'intégrer les associations étudiantes, ce serait l'occasion de rencontrer d'autres personnes.

Perline mentionne aussi qu'il est nécessaire d'être « proactif » pour développer des relations avec des personnes de la population locale, ce qui demande un travail sur soi-même :

... le fait que j'ai déjà vécu deux expériences « entre guillemets » d'échanges [échange d'étudiants], il y a certaines choses que je sais que je ne dois pas faire. Dans le sens où quand on se sent seule, on a tendance à nourrir cette solitude et croire qu'on en a encore plus besoin que ce qu'on en a. Puis ici, je me suis vite rendue compte en arrivant, que la grande différence, c'est que quand tu vis en famille, tu vois du monde sans chercher à en voir, même parfois tu en vois plus que ce que tu voudrais, que par contre quand tu vis seule, tu vois souvent moins de monde que tu voudrais en voir et ça demande une démarche active pour voir des gens. C'est-à-dire, faire des projets, lancer des idées d'activités, se motiver pour faire des choses... C'est, je crois que c'est plus un rapport à soi-même... Comment on se perçoit. Je me dis, j'ai essayé de me percevoir moi-même comme une source de curiosité potentielle, dans le sens où... enfin, pas me dire : « Ah, je suis une étrangère, ils vont me prendre pour une incruste, ils ne m'aimeront pas... ». C'est pas comme ça que tu te fais des amis. En général, il faut essayer de... enfin, assez spontanément, mais je veux dire... Il y a des gens qui discutent ouvertement devant toi, puis tu lances une petite blague en rapport avec ton pays, les gens ça les intéresse et tu discutes.

La situation de vie, le fait qu'on soit un étudiant célibataire, sans enfant ou un étudiant avec enfant, a des impacts sur l'établissement de relations interpersonnelles. Rosanna, mariée, mère de trois enfants, constate que son mode de vie, son horaire, ses obligations, ses champs d'intérêt sont différents de la plupart des étudiants québécois sans enfants. Les relations sont plus sélectives. La personne amie la plus significative pour elle a un cheminement similaire au sien :

C'est un ami de doctorat, c'est une personne de l'Espagne qui est mariée avec une Québécoise, qui a trois enfants de même âge que moi [que les miens]... Et ses enfants parlent français et espagnol, les deux langues. Alors, mes enfants sont bien avec ses enfants parce qu'ils peuvent se reposer un peu de la langue française. Et sa femme est très calme, la même façon que mon mari, alors nous sommes très bien ensemble. Mais avec lui, je parle espagnol, mais il a des coutumes... des habitudes québécoises, parce que sa femme est Québécoise. Il habite ici. Il aime Sherbrooke. Alors, avec lui, il m'a aidé. Il m'a aidé pour l'université, beaucoup.

Tout comme des participants immigrants l'avaient mentionné, les premières relations interpersonnelles avec des Québécois ou Québécoises sont facilitées quand il s'agit d'un couple mixte formé d'une personne québécoise et d'une personne immigrante. Le confort d'une langue commune, le parcours d'études ou de formation similaire, la dynamique familiale, une situation de vie semblable, le fait d'avoir des enfants du même âge, ce sont là des facteurs qui interviennent sur les relations sociales.

Le fait d'avoir une appartenance à « une église » permet un ancrage social grâce à des activités organisées par ce groupe social. C'est le cas de Léo qui a pu nouer ses relations interpersonnelles grâce à sa fréquentation au « Campus pour Christ » à l'Université Laval. À chaque ren-

contre, il y a un temps pour manger ensemble, qui laisse libre de rester le temps qu'on veut et de partir à tout moment.

C'est aussi l'appartenance à une église qui a facilité les relations interpersonnelles de Gerson et de son épouse avec des personnes québécoises :

Moi, j'ai des bons amis québécois, des familles. Moi et mon épouse, on fréquente une église puis on a connu beaucoup de gens à l'église. Nous sommes souvent invités à souper à la fin de semaine dans la maison de quelqu'un. Ils nous disent : « O.k. Viens souper ici. » Ils nous ouvrent leurs portes, c'est fantastique. Ce sont des gens incroyables. Ils sont prêts à nous aider, c'est ça que j'ai trouvé... très différent. Au milieu universitaire, c'était toujours la compétition. J'avais peur que tous les... que tout le monde soit comme ça. Mais j'ai connu des gens qui sont fantastiques. Des Québécois qui sont incroyablement gentils. Des amis j'ai fait...

Je pourrais dire qu'un des meilleurs amis que j'ai maintenant, c'est un Québécois.

5.4 Retourner au pays ou immigrer au Canada

Avant même son départ pour le Canada, Léo avait en tête de modifier son projet d'études pour un projet d'immigration. Au moment de l'entretien, il prévoyait faire sa demande de résidence permanente :

J'ai l'intention de le faire, j'ai l'intention de le faire et je le ferai. Ça, je te le dis, j'ai vraiment l'intention de le faire. C'est pas caché quoi, je le dis ouvertement. Donc... à moins qu'il ne m'accorde pas cette chance-là, mais s'il me l'accorde cette chance, oh... je le remercie à bras ouverts. J'ai vraiment l'intention de le faire, ça me plaît d'abord, le Canada. Je suis très à l'aise ici.

Après ses études, Léo préférerait concrétiser son projet familial au Canada plutôt qu'au Congo :

Mais mon projet familial, je le vois plus ici. Je le vois le réaliser plus ici. Parce que même en quittant le pays, j'avais pas voulu avoir un engagement avec une personne quelconque, parce que je savais que peut-être je pourrais avoir mieux ailleurs, alors j'avais pas voulu. Donc, moi je vois plus ma famille, ma petite famille, c'est-à-dire ma femme, un enfant, deux enfants. Je le vois plus ici, qu'au niveau du Congo...

À ces projets de fonder une famille au Canada, s'entremêlent ceux de retourner au pays d'origine, d'occuper un poste influent au sein du gouvernement ou de grandes entreprises où il pourra faire profiter à l'ensemble de la nation les connaissances qu'il aura acquises au Québec. Il évoque le désir de posséder un jour sa propre entreprise. Il se sent partagé entre le désir de fonder une famille et celui de retourner vivre dans son pays. Toutefois, l'insécurité qui règne au Congo l'incite à vouloir rester au Canada une fois ses études terminées.

Mahaleo explique que le projet de transformer son séjour d'études en processus d'immigration est commun parmi les étudiants malgaches qui étudient à l'Université Laval. De son côté, cette idée lui est venue à l'esprit, mais il ne l'a pas envisagée sérieusement. Sans avoir définitivement mis de côté cette possibilité, il préfère se concentrer sur ses études. Lorsque viendra le temps

de faire le bilan de cette première année d'études à l'étranger, il discutera de cette possibilité avec son épouse et c'est en couple que se prendra la décision finale : « Moi, au....point où on en est là, maintenant, mon projet est toujours de finir mon MBA, de rentrer, puis de travailler. Mais, d'ici six mois ou quelques mois, on va remettre tout ça en question et on va faire vraiment le choix ». Il semble que l'éloignement de la famille en plus du fait que Mahaleo et son épouse aient déjà mis en branle des projets à Madagascar expliquent le désir de Mahaléo de retourner dans son pays, quoiqu'il hésite encore.

Au moment de l'entretien, Perline hésitait grandement à savoir si elle allait prolonger son séjour au Québec pour une année ou si elle retournerait en Belgique à la fin de l'année scolaire. La poursuite de ses études, le désir de poursuivre sa relation amoureuse ainsi que des questions d'ordre administratif et financier étaient les principaux éléments ayant un facteur d'influence sur sa prise de décision. Toutefois, le point de vue administratif et financier est la seule chose qui, au moment de l'entretien, la retenait de prendre une décision. Elle précise qu'elle ne pourrait pas étudier à Laval sans bénéficier du statut d'étudiante internationale puisque les frais de scolarité seraient trop élevés pour qu'elle puisse se le permettre. Dans l'éventualité que Perline prolonge son séjour au Québec pour une période d'un an, elle en profiterait pour faire un certificat en philosophie pour les enfants, certificat inédit qui est exclusif à l'Université Laval dans l'ensemble de la Francophonie. Elle croit qu'elle pourrait recevoir un soutien financier de la région Wallonie-Bruxelles pour ce projet. Pendant ce temps, son copain pourrait terminer ses études de deuxième cycle. L'année suivante, celui-ci s'envolerait avec elle pour la Belgique où elle pourrait mettre en œuvre son projet de double maîtrise en philosophie et en orientalisme. À la suite de sa maîtrise, le couple pourrait revenir à Montréal pour qu'elle puisse faire son doctorat.

Perline raconte qu'avant même d'arriver au Québec, elle entrevoyait son voyage comme une première démarche d'installation dans un pays où elle pourrait s'installer à long terme : « J'ai l'impression que ce n'est jamais qu'un premier voyage et qu'il va en avoir d'autres... ». Perline adore la ville de Québec et ajoute qu'elle essaie vraiment de s'intégrer en se disant que c'est peut-être au Québec qu'elle vivra. Elle dit avoir développé des amitiés qui lui donnent envie de ne plus retourner en Belgique, et elle sait très bien que lorsqu'elle retournera chez elle il y a des gens qui vont lui manquer autant qu'il y en a qui lui manque présentement : « Je veux dire, quand je disais que j'allais toujours être déchirée, c'est que...les parents de Bernard m'ont accueillie vraiment comme une fille, donc je me sens maintenant très, très proche d'eux ». Elle a l'impression d'avoir trouvé sa famille au Québec. Toutefois, elle ajoute que si elle venait à s'installer au Québec dans une perspective à long terme, il lui faudrait retourner régulièrement en Belgique afin de garder des contacts avec les êtres qui lui sont chers et se ressourcer.

Pour Rosanna, il ne fait aucun doute qu'elle retournera au Chili, avec sa famille, lorsqu'elle aura terminé son doctorat : « Ah oui, c'est sûr que je vais retourner au Chili ». Elle compte pouvoir faire fructifier les retombées de sa recherche dans le cadre de son travail au sein du gouvernement chilien. Elle évoque la possibilité de faire une demande de résidence permanente, mais il s'agirait plutôt d'une stratégie pour s'assurer que ses enfants aient accès aux soins de santé, aient droit à l'éducation et autres services gouvernementaux dont peuvent bénéficier les personnes qui détiennent le statut de résidents permanents. Toutefois, elle ajoute qu'elle ne croit pas qu'il lui sera possible financièrement de mettre en œuvre un tel processus, les frais liés à une demande de résidence permanente étant au-dessus de ses moyens.

Gerson est un de ceux qui se questionnaient à savoir s'il allait transformer son séjour d'études en projet d'immigration. Au moment de l'entretien, la possibilité de faire une demande de résidence permanente occupait une grande partie de ses pensées : « Moi et mon épouse, on réfléchit à ça tout le temps. On pense qu'est-ce qu'on va faire d'ici un an, deux ans, trois ans? Ça se peut que... j'ai pas l'opportunité de devenir prof au Brésil, s'il n'y a pas de poste, comment est-ce que je vais retourner? On réfléchit à ça toujours, on pense à ça ». Gerson n'est pas intéressé à travailler comme ingénieur au Brésil. Il est d'avis que les conditions de travail sont difficiles et que la profession n'est pas respectée comme il se devrait. S'il devait travailler comme ingénieur, il préférerait demeurer au Québec où la profession est davantage reconnue et respectée. Toutefois, s'il avait la possibilité d'obtenir un poste de professeur dans une université brésilienne, il serait tenté de sauter sur l'occasion. En même temps, il sait aussi que la compétition est grande pour obtenir ce genre de poste dans une université fédérale brésilienne et il se dit parfois qu'il n'a pas le goût de retourner dans ce mode de vie.

Le couple est allé passer trois semaines au Brésil pour la période des fêtes en décembre 2008. Il a trouvé très difficile de revenir au Canada, surtout parce qu'il a pris conscience que les gens qu'il aime là-bas vieillissent et il sait qu'ils ne sont pas éternels : « Mes grands-parents qui vieillissent et je ne sais pas si je vais les rencontrer de nouveau. C'est... ça joue un rôle très important dans la décision. Et puis, je savais déjà que c'était une décision difficile à cause de ça. Mais, se rendre compte de ça, c'est encore plus difficile, quand on retourne puis on voit ces choses-là, ça... Je pourrais dire que quand je suis arrivé ici, de mon séjour au Brésil, j'étais décidé de ne pas rester ». Toutefois, quelques mois plus tard, le couple envisageait de nouveau la possibilité de faire la demande de résidence permanente.

Gerson ajoute qu'il n'a pas encore assez réfléchi à cette question, il croit qu'il a encore le temps : « Parfois, j'ai pas le temps de réfléchir, de penser à ça... puis il me reste encore deux ans de travail. Je dis : « Non, non, non. Je ne vais pas prendre du temps maintenant, je vais faire d'autres choses. Je vais réfléchir à mon doctorat maintenant et après...je vais me mettre là-dessus ».

Enfin, s'il décidait de faire une demande de résidence permanente, le couple serait très ouvert à une seconde mobilité sur le territoire québécois. Gerson explique qu'il serait difficile pour sa conjointe et lui-même de se trouver un emploi dans leur domaine de compétences respectives à Sherbrooke. Gerson croit qu'ils auraient davantage d'opportunité d'emploi dans des villes comme Québec ou Montréal.

La situation économique en Europe ainsi que la rareté des emplois sont des facteurs qui incitent le couple Mouza et Amir à choisir de s'installer à long terme en sol canadien. En fait, dès que Mouza et son mari ont commencé à considérer l'idée de venir au Canada, ils avaient en tête de s'installer au Canada pour une période minimale de 5 à 6 ans. L'éloignement géographique du continent européen et les coûts associés au déplacement sur une si longue distance expliquent entre autres pourquoi ils désiraient demeurer au Canada pour une période qu'ils jugent relativement longue : « Parce que c'est comme très loin. C'est très, très, très coûteux faire un déménagement comme ça d'un continent à l'autre. Donc, nous on s'était dit que...vraiment...on va rester ici longtemps. Enfin, pour nous, 5, 6 ans, c'est long quoi ».

Au moment de l'entretien, le couple avait entamé la demande de résidence permanente. Cette démarche est particulièrement importante pour le mari de Mouza qui a la nationalité tunisienne. Celle-ci explique que le fait que son mari soit reconnu comme résident permanent canadien

pourra faciliter ses déplacements ultérieurs à l'étranger : « Mon mari, il veut absolument avoir la résidence ici, c'est très important pour mon mari d'avoir la nationalité canadienne. Parce que bon... avec un passeport tunisien, tu ne voyages pas beaucoup. Lui, il aimerait bien voyager quand même ». Mouza explique que le processus de demande de résidence permanente n'est pas nécessairement facilité du fait qu'elle possède déjà un visa étudiant. Malgré le fait qu'elle ait déjà le Certificat d'acceptation du Québec, elle explique que les étudiants internationaux ne peuvent habituellement pas obtenir la résidence permanente avant d'avoir décroché leur diplôme. Toutefois, comme elle réalise ses études de troisième cycle en cotutelle, il est possible qu'elle puisse obtenir la résidence permanente sans avoir à attendre d'être diplômée de l'Université de Sherbrooke. Elle ajoute qu'il est généralement exigé aux gens qui font une demande de résidence permanente depuis leur pays d'origine d'avoir accumulé un certain montant d'argent qui leur assure de pouvoir subvenir à leurs besoins dans les premiers temps suivant leur installation. Son mari et elle ne possèdent pas ce montant, mais comme ils travaillent au Québec depuis un an et demi déjà, ils sont considérés comme étant autonomes financièrement.

Mouza raconte que parfois elle se sent triste et aimerait retourner en Europe, mais elle sait que rationnellement, c'est mieux pour elle et sa famille de demeurer au Canada. Le couple croit que les perspectives d'emploi sont meilleures au Québec qu'en Europe et qu'il peut y trouver une meilleure qualité de vie. Mouza se plaît déjà beaucoup au Québec. Elle serait toutefois intéressée à aller vivre dans une autre province canadienne :

On aime bien, on aime bien le style de vie, on aime vraiment beaucoup. Donc, peut-être qu'on bougera à l'intérieur du Canada, ça c'est quelque chose qu'on en parle régulièrement, parce que c'est vrai qu'on est habitué de vivre dans une grande ville, mais en même temps, c'est... on commence à apprécier la petite ville aussi, tu vois? Donc, voilà, on bougera peut-être au Canada, mais pas forcément ailleurs.

Cependant, Mouza précise que le couple va attendre que leur fille soit un peu plus âgée avant de déménager.

Conclusion

Le projet d'études rejoint à la fois des aspirations de quête de connaissance, de promotion professionnelle, de statut social et économique. Plusieurs facteurs influencent la mise en œuvre de ce projet : les stratégies d'organisation et de planification des projets, les politiques d'immigration et les limites de chaque statut administratif, la dynamique familiale. Plusieurs motivations se chevauchent dans la décision de faire des études à l'étranger. Le désir d'explorer des horizons nouveaux à travers un séjour d'études à l'étranger, la soif d'apprendre et de porter un regard nouveau sur la discipline et de bénéficier d'un cadre pédagogique différent, l'obtention d'une bourse, les possibilités d'avancement professionnel au sein du pays d'origine lié grâce à un diplôme d'une université nord-américaine sont autant de facteurs à prendre en considération. Parfois se mêlent aussi le désir de poursuivre une relation amoureuse, de surmonter le désarroi d'un deuil. L'influence et le soutien des membres de la famille qui ont réussi à l'étranger renforcent aussi les motivations du candidat aux études à l'étranger. Sans oublier le goût de l'aventure lié à la mobilité perçue comme mode de vie ainsi que la possibilité de faire une demande d'immigration.

La mobilité étudiante ouvre des opportunités d'effectuer des apprentissages multiples. Sur le plan strictement de l'éducation, il n'est pas seulement question d'accumulations des savoirs,

mais plus encore de méthodes d'apprendre et de rapports au savoir. Au-delà des connaissances scientifiques, la mobilité ouvre sur une connaissance de soi, sur le questionnement de ses propres, enfin sur une reconstruction identitaire.

Si l'idée de transformer son séjour d'études temporaire en projet d'immigration à plus long terme est présente dès le départ chez certains participants rencontrés, celle-ci chemine tranquillement au cœur des préoccupations de certains, alors qu'elle n'est aucunement envisagée chez d'autres étudiants. La possibilité de développer une meilleure qualité de vie, de poursuivre une relation amoureuse, ainsi que de fonder une famille sont les principaux facteurs évoqués en faveur d'une installation à long terme. D'un autre côté, l'éloignement de la famille, la mise en œuvre de projets conjugaux et personnels auxquels on tient au sein du pays d'origine ainsi que des contraintes administratives et financières constituent autant de facteurs qui incitent les participants à retourner vivre dans leur terre natale.

CONCLUSION

Quelques constatations... et des pistes pour la poursuite des recherches

Cette recherche a exploré la place centrale qu'occupent les projets d'études dans les migrations contemporaines, tant pour les projets d'immigration que pour les projets d'études à l'étranger, que ce soit en termes de poursuite des études ou de retour aux études. Les projets d'immigration et projet d'études ne sont plus aussi étanches qu'auparavant; plutôt ils se combinent dès le départ ou ils se transforment l'un en l'autre. Le fait d'écouter des immigrants et des étudiants internationaux, qui sont arrivés au Québec entre quelques mois et deux ans, situe au cœur de la transition qu'elles sont en train de vivre. Cette transition est riche de questionnements personnels, de créativité et de réorientations professionnelles. La manière dont chacun conçoit et conduit son projet influence aussi tout le cours des réalisations.

Dans notre échantillon, ce phénomène d'imbrication du projet d'immigration et du projet d'études semble toucher particulièrement les personnes entre 29 ans et 37 ans pour ce qui est des personnes immigrantes (une moyenne d'âge de 33 ans) et entre 19 et 34 ans, pour ceux qui arrivent au Québec avec un statut d'étudiant étranger (moyenne d'âge de 27 ans).

Même si on s'attendait à ce que les motivations soient assez divergentes entre celles qui animent les personnes immigrantes et les étudiants internationaux, on constate que certaines motivations sont largement partagées par l'ensemble des participants, notamment la volonté de poursuivre des études et le désir de vivre des expériences nouvelles.

Motivations d'étudier et d'immigrer

Étudier et obtenir un diplôme est, autant que la motivation première, la « raison » administrative du projet de séjour à l'étranger pour études. La soif d'acquérir des connaissances nouvelles, le désir d'obtenir un autre type d'encadrement académique, la conviction qu'un diplôme à l'étranger accroîtra les possibilités promotionnelles après le retour au pays d'origine, ces motivations côtoient la volonté de découvrir de nouveaux horizons, d'explorer le monde et soi-même ou d'échapper du moins temporairement à une situation personnelle difficile. Pour certains étudiants internationaux, il ne s'agit pas d'une poursuite des études au sens strict, mais plutôt d'un retour aux études après une expérience de quelques années sur le marché du travail. Parfois, le projet d'immigration se profile déjà au sein du séjour du projet d'études comme une étape préliminaire à l'immigration.

En ce qui concerne les personnes immigrantes, on constate que le désir de poursuivre des études à l'étranger fait parfois partie intrinsèque du projet d'immigrer et que c'est alors le facteur qui sera le plus déterminant dans le choix de la ville de destination pour s'installer dans le pays d'immigration. Il est vrai que les personnes immigrantes retournent aux études souvent par nécessité et en dernier recours lorsqu'elles ont cherché en vain un travail satisfaisant (Guilbert, 2007, 2008). Par ailleurs, la poursuite des études ou le retour des études est, dans certains cas, un projet opératoire, planifié au cœur même du projet d'immigration. Dans d'autres cas, il s'agit d'une anticipation adaptative en ce sens que la personne immigrante est consciente dès le départ qu'elle aura, avant même d'immigrer, qui lui sera sans doute nécessaire d'obtenir un diplôme québécois afin d'accroître ses chances d'insertion à l'emploi dans un domaine satisfaisant

pour elle. Ce projet d'études, au cœur du projet d'immigration, est étayé par d'autres motivations d'émigrer dont celle qui est souvent mentionnée dans les propos de nos participantes et participants de l'Amérique du Sud : le désir de vivre dans une société où on se sent davantage en sécurité pour soi et pour sa famille. Ces motivations incitent souvent à choisir comme destination une ville moyenne d'une part, pour sa sécurité, sa tranquillité, la qualité de vie qu'elle offre pour toute la famille, et d'autre part, une ville moyenne universitaire pour l'éventail de ses programmes d'études.

Influence des politiques d'immigration et d'études sur la réalisation des projets

Les politiques d'immigration et de séjours d'études ainsi que les contraintes administratives qui en découlent affectent la réalisation des projets d'immigration et d'études bien au-delà de ce qu'avaient anticipé les personnes concernées. Les différents statuts administratifs comportent un fort degré de complexité et toute l'information à leur sujet ne parvient pas ou de manière très incomplète aux candidats à l'immigration et aux séjours d'études. Les projets d'immigration et d'études sont entrelacés avec des projets familiaux et des dynamiques familiales spécifiques. Les statuts d'immigration et de séjours d'études relèvent d'une conception individuelle et non d'une prise en compte de la situation familiale. Tous les immigrants de notre échantillon sont mariés ou conjoints de fait et deux couples ont deux enfants. À l'exception d'une personne, les participants étudiants internationaux sont mariés ou en couple. L'épouse de l'un est demeurée au pays; trois autres vivent au Québec avec leur conjoint; un couple a un enfant et un autre couple a trois enfants dont deux d'âge scolaire. Or cette occultation des dynamiques familiales est une cause importante d'obstacles et de frustrations, particulièrement lorsque les deux membres du couple possèdent des statuts différents. Par exemple, l'un détient un permis temporaire pour travail et l'autre un visa de touriste en prévoyant faire par la suite une demande de résidence permanente; ou encore l'un possède un visa d'études et l'autre a un permis de travail temporaire conditionnel au visa d'études de son conjoint. Les durées de visas d'étudiants s'échelonnent d'un an à trois ans, d'entrée unique à entrées multiples. Un permis temporaire de travail comprend des limites pour accéder à certains services d'éducation ou de santé. Un permis de travail temporaire ou visa d'étudiant ne donne pas accès aux soins de santé et d'éducation pour les enfants; un visa d'étudiant de deux ans avec entrée unique perturbe l'équilibre personnel de l'étudiant lorsque son épouse est demeurée au pays. On observe que les étudiants internationaux, surtout ceux qui sont inscrits dans des programmes de deuxième et troisième cycles vivent des situations où ils doivent concilier études, famille, travail. En outre, plusieurs d'entre eux s'installent au Québec le temps de leurs études avec leur famille – leur conjoint et leurs enfants. L'époque est bien révolue où le temps des études et le temps de fonder une famille étaient conçus comme des étapes successives de la trajectoire de vie. La réalité, au Québec comme ailleurs, est tout autre.

Il apparaît primordial d'introduire le paramètre familial dans la conception et dans l'application des statuts d'immigration et de séjours temporaires pour études ou pour travail de même que dans les services d'accompagnement offerts aux personnes immigrantes et aux étudiants internationaux dans les villes moyennes universitaires.

Un temps fort d'apprentissages et de reconstruction identitaire

Cette transition dans la trajectoire de vie que constituent les projets d'immigration et d'études est un temps fort d'apprentissages variés en plus d'être un temps fort de travail identitaire. On a pu constater que les similarités et les différences dans les apprentissages réalisés au cours de

l'expérience d'immigration ou d'études ne dépendaient pas autant des statuts de résidence permanente ou d'étudiant étranger que nous aurions pu nous y attendre. Elles relevaient davantage d'autres paramètres comme le degré d'investissement personnel dans le projet, les expériences antérieures de séjours à l'étranger, l'âge, la situation familiale (célibataire, couple, avec ou sans enfants). Les étudiants internationaux ont mentionné, en toute attente, l'acquisition de connaissances académiques liées à leur programme d'études; ils ont valorisé le développement de compétences de leadership à travers de nouvelles stratégies d'apprendre et des méthodes de travail d'équipe. Par ailleurs, tant les étudiants internationaux que les immigrants insistent sur les apprentissages qu'ils ont réalisés sur le plan personnel, professionnel, de la vie de couple et de famille. Par exemple, les participants mentionnent souvent une plus grande autonomie, une plus forte capacité d'adaptabilité, une confiance en ses propres forces pour franchir les obstacles. Certains évoquent aussi le changement dans leur rapport au temps en termes d'organisation du temps et de ponctualité.

Les personnes immigrantes et les étudiants internationaux constituent des ressources vives de connaissances de langues, de cultures, de savoir-faire, de savoir être dans plusieurs domaines de la vie sociale et professionnelle. De plus, les apprentissages nouveaux qu'ils réalisent dans cette expérience de la transition tant sur le plan personnel que social font émerger de nouvelles compétences adaptées à leur nouveau milieu. Il serait bénéfique, tant à la population locale qu'aux personnes immigrantes, de valoriser et d'utiliser à leur juste valeur, ces ressources des migrants.

Relations interpersonnelles et participation citoyenne

Une dimension cependant se vit de manière contrastée chez les personnes qui sont venues avec un statut de résident permanent ou qui ont acquis ce statut après leur arrivée et chez les étudiants internationaux : le développement des relations interpersonnelles dans leur nouveau milieu de vie. Les trois motivations principales sont de se mettre en contexte pour parler français et le maîtriser davantage, s'assurer des contacts qui favoriseront l'insertion sociale et professionnelle, et « sortir de la maison », développer des réseaux de relations sociales.

La majorité des personnes immigrantes ont affirmé investir beaucoup d'énergie dans la création de liens, dans les contacts avec des personnes, dans les efforts pour établir des relations avec la population locale. La fréquentation des organismes non gouvernementaux, entre autres par le temps offert en travail bénévole ou en s'inscrivant à des formations, est une stratégie qui porte fruit et qui constitue une bonne amorce de participation citoyenne. Les personnes immigrantes ont reconnu cependant que leurs nouvelles relations interpersonnelles se nouaient davantage avec d'autres immigrants, de leur origine ou d'autres provenances géographiques, nationales et culturelles, ce qu'elles considéraient déjà comme un gain de la migration. Par exemple, une camaraderie ou amitié qui se lie ici entre ressortissants de pays voisins aurait été presque impensable à cause du poids des stéréotypes et des préjugés réciproques dans les pays limitrophes ayant des contentieux historiques, politiques, économiques ou culturels. Par contre, les personnes immigrantes constatent, avec déception, qu'elles ont très peu réussi à établir des relations significatives, riches d'échanges et de proximité avec des personnes québécoises, à l'exception de couples mixtes formés d'un Québécois natif et d'une personne issue de l'immigration. Cette situation de mixité semblerait ouvrir à plus de disponibilité et d'interactivité avec les personnes venues d'ailleurs. Un autre facteur qui semble favoriser le rapprochement entre les personnes immigrantes et les personnes québécoises natives est l'expérience de la mobilité. Il semblerait que les personnes québécoises qui entretiennent plus régulièrement et durablement des liens

avec les personnes immigrantes soient celles qui ont voyagé et séjourné à l'étranger. L'empathie se développe plus encore lorsque la personne québécoise a vécu un certain temps dans le pays d'origine de l'immigrant et qu'elle garde en elle des images mentales des lieux visités et des personnes rencontrées. Le fait que cette personne québécoise parle et comprend la langue de l'immigrant, assez pour communiquer et pour confirmer un intérêt culturel et assez peu pour partager cette difficulté de maîtriser la langue de l'autre renforce aussi l'empathie. D'autres facteurs sont aussi des catalyseurs de rapprochement interculturel comme une formation académique et des intérêts professionnels similaires; à cet égard, nous avons vu à quel point une situation de mentorat entre une personne québécoise et une personne immigrante était fertile non seulement pour les contacts professionnels et l'insertion à l'emploi, mais constituait un tuteur de résilience par ce regard d'égal à égal qui était porté sur soi.

Alors que les relations interpersonnelles constituent une préoccupation consciente et très affirmée chez les personnes immigrantes que nous avons rencontrées, nous constatons chez les étudiants internationaux des efforts moindres dans l'investissement des relations interpersonnelles et surtout une plus grande diversité dans les stratégies et l'intensité des relations relativement à des situations de vie et des perspectives de l'après-transition chez les étudiants internationaux. La même constatation se vérifie en ce qui a trait à la connaissance et la fréquentation des services et des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux dédiés à l'accompagnement des nouveaux arrivants. On constate peu d'engagement dans des activités de participation citoyenne.

Ce sont là des constatations auxquelles nous ne nous attendions pas et que nous devons vérifier dans la poursuite de nos recherches. Cette situation peut s'expliquer par plusieurs facteurs. L'un d'eux est notre échantillon de participants. Un seul participant ne maîtrisait pas la langue française à l'arrivée et comme il était inscrit à des programmes universitaires, il a préféré suivre des cours de français offerts à l'université pour sa clientèle étudiante et qui lui seraient crédités dans son cursus académique. Tous nos participants de Sherbrooke sont inscrits dans des programmes réguliers à l'université, y compris les deux personnes immigrantes. Les étudiants internationaux s'insèrent d'emblée dans une structure institutionnelle d'enseignement, ils reçoivent un encadrement, ils planifient leurs activités selon un horaire régulier, ils sont en interactions quotidiennes avec des professeurs et des étudiants. Les rapports cependant se jouent en salle de classe et se terminent à la sortie de la salle de classe et transcendent rarement le rôle d'étudiant : les discussions en classe, un travail en atelier ou en équipes. Hors les cours, les étudiants internationaux se mettent peu en contact avec la population locale. Ils se consacrent à l'étude, à la recherche, à la rédaction de leurs travaux académiques devant surmonter les difficultés de la langue pour les non francophones et s'adapter à de nouvelles méthodes d'apprendre, de concevoir des travaux, d'interagir en classe. Parfois ils doivent concilier études, travail et famille. Malgré les activités parascolaires offertes aux étudiants internationaux, peu y participent la première année de leurs études dans leur université d'accueil soit par méconnaissance de ces activités soit que la pression des travaux à faire et des cours à réussir les en empêchent.

Les interactions entre nouveaux arrivants et la population locale sont déterminantes de la qualité de vie de tous. Les relations interpersonnelles constituent à tous les niveaux une responsabilité individuelle et collective.

Influences des aires géographiques, nationales et culturelles

Les participants à cette recherche proviennent de quatre pays de l'Amérique du Sud (Brésil, Chili, Colombie, Venezuela), de deux pays de l'Afrique (Madagascar, République démocratique du Congo), de deux pays de l'Europe, l'un de l'Ouest (Belgique), l'autre de l'Est (Russie).

On peut se demander si les provenances géographiques de même que les appartenances nationales et culturelles influencent la conception et la réalisation des projets d'immigration et d'études, les stratégies d'adaptation sociale et culturelle et d'insertion socioéconomique mises en œuvre par les migrants. Plusieurs études sur les migrations internationales se penchent sur le rapport Sud / Nord comme en témoigne récemment le colloque de la Chaire Quetelet 2008 sur *Migrations internationales Sud-Nord. Regards croisés des mondes scientifique, politique et associatif* (Louvain-la-Neuve, décembre 2008). On ne peut occulter les débats qui se déroulent actuellement sur ce sujet dans les mondes politique, scientifique et associatif concernant l'immigration sélective, l'aide au retour volontaire, le renforcement des contrôles des frontières, le développement des transferts d'argent des migrants et les politiques d'intégration. Par ailleurs, nous devons aussi prêter attention à la charge émotive des mots et aux connotations péjoratives qu'elles peuvent entraîner dans leur sillon. À l'occasion de présentations de recherches au XIIe Congrès de l'Association internationale pour la recherche interculturelle (ARIC. Brésil, juin 2009) qui mentionnaient cette dimension Sud / Nord, certaines réactions et réticences de la part de quelques auditeurs suscitent une réflexion et une prudence dans l'utilisation des termes Sud / Nord. Lorsqu'on utilise les termes « migrants du Sud » et « migrants du Nord », il réside toujours un risque de hiérarchiser en pays développés et pays sous-développés, plus avancés et moins avancés et de reproduire des rapports de force en faveur des uns et au détriment des autres. Les situations quotidiennes des migrants et les relations entre migrants et natifs sont affectées par les rapports politiques et économiques internationaux, nationaux et locaux. Nous ne pouvons occulter cette dimension des provenances géographiques ainsi que des appartenances nationales et culturelles si nous voulons investir un effort réel de compréhension des phénomènes dans leur complexité. Nous devons demeurer à chaque instant conscients de l'équilibre fragile entre les réalités à décrire et la portée émotive et éthique des termes utilisés pour décrire cette réalité.

Parmi les participants immigrants, notre échantillon comprend seulement des ressortissants de l'Amérique du Sud. Comme nous l'avons mentionné plus haut, deux facteurs expliquent cette situation. D'une part, les régions du Québec reçoivent actuellement une forte proportion d'immigrants de l'Amérique latine, tout particulièrement de Colombie, du Chili et plus récemment du Venezuela et du Brésil. D'autre part, les participants immigrants ont été recrutés essentiellement par l'intermédiaire des programmes de francisation, ce qui excluait les francophones de l'Afrique et du Maghreb. Par contre, les participants avec un visa d'étudiant étranger reflètent bien la diversité nationale, linguistique et culturelle des étudiants internationaux qui s'inscrivent dans les universités québécoises.

On remarque que les ressortissants de l'Amérique latine – immigrants et étudiants confondus – mentionnent plus souvent l'insécurité comme un déclencheur de l'émigration. La plupart d'entre eux ne conçoivent pas un retour définitif dans leur pays d'origine, à l'exception d'une étudiante qui a la ferme intention de retourner au Chili et d'un étudiant qui au départ était convaincu de retourner au Brésil, mais qui hésite maintenant et se laisse du temps pour évaluer ce que sera la meilleure solution pour son avenir et celui de sa famille. Ces deux étudiants mentionnent la valeur ajoutée que constituera leur diplôme québécois sur le marché de l'emploi

lorsqu'ils seront de retour en Amérique latine. Les étudiants de l'Afrique ne parlent pas de cas d'insécurité sociale qu'ils voudraient fuir. Ils évoquent plus fréquemment l'opportunité d'obtenir des diplômes qui seront une valeur ajoutée lors de leur retour au pays. Les ressortissants du Congo et de Madagascar insistent aussi sur le soutien financier et moral qu'ils reçoivent de leur famille élargie et sur l'importance qu'ils accordent à un type de sociabilité fondée sur le modèle familial de l'affection et de la solidarité. Les deux étudiantes européennes insistent sur les notions d'autonomie et de liberté. Elles présentent leur mobilité comme un choix positif et un mode de vie qu'elles pourront décider de continuer ou d'interrompre selon ce qu'elles vivront à chaque étape de leur vie.

Ces rapports entre pays d'émigration et pays d'immigration imposent une réflexion renouvelée, repensée sur la base d'une collaboration entre pays hôtes et pays de départ. Il est essentiel de développer une éthique de la réciprocité sous le signe de la circulation des personnes, des connaissances et des compétences.

La tentation des typologies

Lorsque nous écoutons des personnes parler de leurs trajectoires de vie et de migration, de leurs projets, des métaphores peuvent servir de phares pour une compréhension des stratégies et des comportements. Nous dégageons ainsi le type du *planificateur stratégique*, le type de *l'explorateur*, le type de *l'Alchimiste* (émergence et transformation) et le type du *brin d'herbe soufflé par le vent*.

Ainsi se profile le type du *planificateur stratégique* qui va concevoir et élaborer sa stratégie comme un processus formel. Le planificateur stratégique va s'informer, avec soin et à plusieurs sources, des procédures et des politiques d'immigration et celles d'admission aux études afin de bien s'assurer de répondre à toutes les exigences requises. Ses objectifs sont clairs, les valeurs qui les supportent sont conscientes, les moyens de mise en œuvre de ses projets sont utilisés en fonction des objectifs, et il inscrit son projet dans un calendrier qui lui semble réaliste.

Le type de *l'explorateur* va identifier ses attentes d'une manière très large, prendra des informations les plus capitales, et adoptera pour le reste une attitude d'ouverture aux découvertes, aux surprises et à l'inattendu. C'est le désir d'aventure et d'élargissement des horizons qui prédomine.

Le type de *l'Alchimiste* – terme qui nous est inspiré par le personnage de l'alchimiste du roman de Paulo Coelho, roman qui a d'ailleurs été évoqué par une des participantes - chemine vers l'accomplissement de « sa légende personnelle » pour évoquer encore Coelho. Ces stratégies sont émergentes au sens que donne Mintzberg (1999:21) à ce terme, « ce qui est réalisé n'était pas expressément prévu » des mesures ont été prises « l'un après l'autre, qui ont fini par converger pour donner une certaine cohérence ». Le type de l'alchimiste évoque les deux dimensions d'accomplissement de soi et de transformation, donc d'individuation.

Le type du *brin d'herbe soufflé par le vent* évoque à la fois une démarche qui va un peu à l'aveuglette et qui présente une grande flexibilité et une ouverture à ce qui se présente devant soi.

Les métaphores relèvent toujours d'un jeu intellectuel, voire poétique, un jeu éclairant qui ne doit jamais être considéré comme quelque chose de statique et d'immuable. Ces métaphores filent ou s'assemblent en configuration au sein d'une trajectoire de vie. Si le planificateur stratégique ne s'ouvre pas aux stratégies émergentes, il risque fort d'être désarçonné lorsqu'une er-

reur, un retard ou une modification surgira dans les statuts administratifs et les possibilités qu'il anticipait. Il risque aussi de se fermer aux opportunités qui s'offrent à lui. Un immigrant ou un étudiant international peut avoir été un planificateur stratégique en ce qui concerne les statuts administratifs tout en adoptant une attitude très exploratrice pour se familiariser et se laisser imprégner des habitudes de vie, des valeurs et des mentalités de la société locale. L'alchimiste qui accorde une grande importance au dessein singulier qui se construit avec l'œuvre du temps puise dans les ressources symboliques, mais donne tout de même un cadre structurant – administratif – à ses projets. Une personne peut bien sembler un brin d'herbe poussé par le vent à une première phase de sa migration, surtout dans le cas où elle semblerait surtout une accompagnatrice de son conjoint, et révéler par la suite une aptitude très forte à la stratégie émergente et à construire un projet cohérent au fur et à mesure des réalités concrètes et des potentialités qui s'offrent à elle.

Toutes ces observations démontrent à quel point un accompagnement efficace des nouveaux arrivants et des étudiants internationaux doit se fonder sur une fine compréhension des attentes et des projets de chacun. Cela est fructueux lorsque le travail d'accompagnement est compris de part et d'autre comme une véritable collaboration, symbole d'une adaptation mutuelle des immigrants et de la société d'accueil dans ces deux faces – celle des institutions et celle de la population locale.

La ville de Québec et la ville de Sherbrooke

La ville de Québec et la ville de Sherbrooke sont toutes deux des villes moyennes et universitaires. Elles partagent un fort degré d'attraction des personnes immigrantes et des étudiants internationaux qui veulent poursuivre des études dans une localité tranquille et sécuritaire. L'échantillon restreint des participants ne permet pas de mettre en évidence des différences éventuelles en ce qui concerne les relations avec la population et les institutions. Quelques indices se profilent tout de même. Les participants qui résident à Québec évoquent que le fait francophone les a attirés alors que des participants installés à Sherbrooke valorisent la proximité d'établissements d'enseignement francophones et anglophones dans la région de Sherbrooke. Les personnes immigrantes à Québec soulignent davantage leur fréquentation et leur participation à des organismes non gouvernementaux que le font les participants de Sherbrooke.

Orientations de recherche à poursuivre

Cette étude exploratoire permet de dégager des axes de recherche à poursuivre ou à ouvrir.

Cette recherche exploratoire est centrée non seulement sur la parole des personnes immigrantes, sur leurs points de vue, mais plus encore cherche à rencontrer l'objectif de laisser émerger leurs interprétations issues du travail de réflexivité produit dans le contexte d'interlocution de la recherche entre chercheur et interlocuteur. À ce titre, leur rôle doit être reconnu comme une véritable collaboration sans que le chercheur occulte pour autant son rôle d'analyste. Les recherches ultérieures devront répondre à ces défis autant scientifiques qu'éthiques et que relationnels.

L'espace-temps de la transition, recouvrant environ six années – trois ans avant le départ, trois ans après – n'a jamais fait l'objet d'études systématiques en tant que transition. Plusieurs études sont effectuées sur les nouveaux arrivants, mais rarement elles sont analysées dans cette conceptualisation de transition comme potentiel de créativité, d'apprentissages et de transfor-

mations de la personne. Toutefois, les études longitudinales comme celle de Vatz Laaroussi et Guilbert conduisent de plus près à cette considération de la transition comme objet d'étude.

Cette tendance encore récente des migrants de combiner projet d'immigration et projets d'études semble se confirmer tout particulièrement chez les jeunes adultes en construction ou en consolidation professionnelle et familiale. Il est tout à fait approprié qu'une recherche prochaine soit consacrée aux jeunes adultes âgés de 20 à 35 ans.

Les relations interpersonnelles entre l'immigration et la population locale ont été peu étudiées jusqu'à maintenant alors qu'elles constituent la clé d'une intégration réussie, du développement d'un sentiment d'appartenance et d'une adaptation mutuelle. Nous devons examiner les effets du maintien et du développement des relations interpersonnelles significatives – et les effets de leur absence ou de leur carence – sur la réalisation des projets d'études et d'insertion sociale des nouveaux arrivants. On pourra comparer les effets de stratégies différentes de la part de l'étudiant international, à savoir ceux qui dès leur arrivée investissent dans la familiarisation avec leur nouveau milieu de vie et la participation à des réseaux sociaux et ceux qui se consacrent uniquement à leurs études en mettant leur vie sociale entre parenthèses. On devra vérifier dans la suite de nos recherches si un changement s'opère lorsque l'étudiant international prend la décision de demander sa résidence permanente et donc de s'installer dans le long terme.

Plusieurs recherches ont été réalisées sur l'adaptabilité nécessaire des institutions à une population marquée par la diversité culturelle et par les caractéristiques des immigrations récentes. Elles doivent se poursuivre intensément. Plusieurs de ces études ont par ailleurs insisté sur la formation des intervenants auprès des personnes immigrantes et des membres des minorités culturelles. Pas ou peu d'études cependant ont mis l'accent sur la qualité de relation interpersonnelle de personne à personne, d'égal à égal. Les résultats de notre étude montrent à quel point le « regard de l'autre » sur soi et le regard de soi sur l'autre a un impact crucial et déterminant sur l'intégration des nouveaux arrivants et sur la qualité de vie pour tous.

La recherche sur l'identification des apprentissages réalisés au cours de la migration, les modalités de leur reconnaissance sur le plan social et professionnel est à peine amorcée et doit se poursuivre de manière prioritaire afin que les « gains de la migration » soient pleinement assumés et par les migrants et par la société d'accueil. Une attention doit être accordée au passage des connaissances antérieures ou récemment acquises à leur mise en œuvre en tant que compétences effectives dans le nouveau milieu social et professionnel. Dans l'éventail des ressources du migrant, nous devons approfondir le rôle des ressources symboliques. Une des raisons de ce choix est que les ressources symboliques peuvent servir de passerelles partagées par les nouveaux arrivants et les personnes de la population locale.

Cette recherche exploratoire sur l'imbrication d'un projet d'immigration et d'un projet d'études ne portait pas en soi sur les questions d'employabilité et d'insertion sur le marché du travail. Les résultats cependant y conduisent directement par toute cette réflexion sur l'acquisition de connaissance, la transformation de connaissance en compétences dans le nouveau contexte social, culturel et d'emploi et par l'importance des relations interpersonnelles et des réseaux formels et informels sur l'intégration sociale et économique. Une prochaine recherche devra assumer cette triade Immigration / Études / Emploi. Elle devra à ce titre se réaliser en incluant la participation des employeurs en les situant face à leurs besoins et attentes envers les nouveaux arrivants comme employés.

Des pistes pour des actions et des recommandations

Il s'agit ici d'une étude exploratoire conduite auprès de treize personnes et nous ne saurions ni généraliser ni extrapoler nos résultats. Pourtant, nous pouvons d'ores et déjà esquisser des pistes pour des actions et des recommandations qui se dégagent de nos résultats et qui pourraient être confirmées et approfondies par nos recherches ultérieures.

- Des ajustements, des assouplissements et des innovations à mettre en œuvre dans les politiques d'immigration, d'intégration (d'accompagnement des nouveaux arrivants) et d'accès aux études.
- Une information accessible et claire sur les titres d'entrée et leurs restrictions.
- Un accompagnement qui prend en compte les projets des immigrants et des étudiants internationaux, leurs savoirs d'expériences et leur adaptabilité. Il est essentiel d'introduire le paramètre familial dans la conception et dans l'application des statuts d'immigration et de séjours temporaires pour études ou pour travail de même que dans les services d'accompagnement offerts aux personnes immigrantes et aux étudiants internationaux dans les villes moyennes universitaires. Les services offerts aux étudiants internationaux sont pensés en fonction de personnes célibataires alors que de plus en plus les étudiants, surtout au niveau du doctorat, ont un conjoint ou une conjointe qui est resté au pays d'origine ou bien ils sont venus avec conjoint et enfants.
- Les personnes immigrantes et les étudiants internationaux constituent des ressources vives de connaissances de langues, de cultures, de savoir-faire, de savoir être dans plusieurs domaines de la vie sociale et professionnelle. De plus, les apprentissages nouveaux qu'ils réalisent dans cette expérience de transition tant sur le plan personnel que social laissent émerger de nouvelles compétences adaptées à leur nouveau milieu. Il serait bénéfique, tant à la population locale qu'aux personnes immigrantes, de valoriser et d'utiliser à leur juste valeur, ces ressources des migrants.

RÉFÉRENCES

- Arsenault, Stéphanie (2008a). Pratiques familiales transnationales : le cas des réfugiés colombiens au Québec. *Anthropologie et Sociétés*, 33 (1), 211-227.
- Arsenault, Stéphanie (2008b). L'installation des réfugiés colombiens dans les régions du Québec et l'implication des relations intracommunautaires sur leur vie. Colloque *La diversité culturelle dans les sociétés d'immigration : enjeux pour la collectivité, les communautés culturelles et les individus*, 76^e Congrès de l'ACFAS, Québec, INRS, 6-7 mai.
- Arthur, Nancy (2004). *Counseling International Students. Client from Around the World*. New-York. Édition Kluwer Academic.
- Belkodja, Chedly (2008-2011). *L'Université, l'intégration des étudiants internationaux et les politiques de l'immigration*. Projet subventionné par le CRSH.
- Belkodja, Chedly (2007). *Les facteurs d'intégration des diplômés internationaux en santé*. Projet subventionné par le Consortium national de formation en santé.
- Belkodja, Chedly (2006a). *Au bout du fil*. Vidéoclip, court métrage documentaire (14 minutes). Office national du film du Canada.
- Belkodja, Chedly (2006b). Autour d'un film : *Au bout du fil. Interdialogos : action sociale et éducation en contexte pluriculturels*, Lausanne (Suisse), 2 : 21-25.
- Belkodja, Chedly (2006c). *Gestion de la diversité ethnique et culturelle dans huit campus des provinces atlantiques*. Projet subventionné par le Centre Metropolis Atlantique.
- Berset, Alain et S. A. Weygold (2000). Migrations internationales et transfert de compétences professionnelles, dans P. Centlivres et I. Girod (dir.), *Dire l'Autre* (p. 75-82), Zurich : Éditions SEISMO.
- Berset, Alain, Olivier Crevoisier, François Hainard et Serge Weygold (2000). *Main d'œuvre étrangère et diversité des compétences. Quelle valorisation dans les entreprises?* Paris : L'Harmattan.
- Blaud, Célestin (2001). *La migration pour études, la question de retour et de non-retour des étudiants africains dans le pays d'origine après la formation*. Paris : L'Harmattan, Coll. Le Zaïre.
- Bond, Sheryl et Jean-Pierre Lemasson (1999). *Un nouveau monde du savoir : les universités canadiennes et la mondialisation*. Ottawa, Centre de recherches pour le développement international.
- Bourbeau, Nathalie (2004). *La situation des étudiants étrangers à l'Université Laval : portrait de leur situation d'adaptation et d'intégration dans le contexte de l'institution d'enseignement de la politique d'immigration Canada/Québec et de la société québécoise*. Québec, Université Laval. [Mémoire de maîtrise en service social.]
- Boutinet, Jean-Pierre (2007). Vulnérabilité adulte et accompagnement de projet, un espace paradoxal à aménager, dans J.-P. Boutinet (dir.), *Penser l'accompagnement adulte : ruptures, transitions, rebonds* (p. 27-50). Paris : Presses universitaires de France.
- Boutinet, Jean-Pierre (2005). *Anthropologie du projet*, Paris : Presses universitaires de France.

- Catani, Maurizio et Suzanne Mazé (1982). *Tante Suzanne, une histoire de vie sociale*. Paris : Librairie des Méridiens.
- Coelho, Paulo (1996). *L'Alchimiste*. Paris : Flammarion.
- Danvers, Francis (2007). Penser l'accompagnement en contexte de mobilité, orienter ou s'orienter, quel dilemme?, dans J.-P. Boutinet (dir.), *Penser l'accompagnement adulte : ruptures, transitions, rebonds* (p. 51-72). Paris : Presses universitaires de France.
- Duclos, Virginie (2006). *L'intégration d'étudiantes et d'étudiants tunisiens et marocains et la politique d'accueil, d'encadrement et d'intégration de l'Université Laval*. Québec, Université Laval. [Thèse de maîtrise en sciences de l'éducation.]
- Gadegbeku, Laetitia (2003). *Un facteur de perte des ressources humaines en Afrique : la fuite des cerveaux. Enquête réalisée auprès d'étudiants africains de la ville de Québec*. Québec, Université Laval. [Essai de maîtrise en sciences de l'administration.]
- Gaillard, Anne-Marie et Jacques Gaillard (1999). *Les enjeux des migrations scientifiques internationales : de la quête du savoir à la circulation des compétences*. Paris : L'Harmattan.
- Ghasarian, Christian (2002). *De l'ethnologie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris, Colin, Coll. U. Anthropologie, Sciences sociales.
- Gilad, Lisa (1990). *The Northern Route. An Ethnography of Refugee Experiences*, Institute of Social and Economic Research Memorial University of Newfoundland, Social and Economic Studies, 39.
- Gonseth, Marc-Olivier et Nadja Maillard (1987). L'histoire de vie en ethnologie, dans Pierre Centlivres (dir.), *Histoires de vie. Approche pluridisciplinaire* (p. 5-46). Neuchâtel : Éditions de l'Institut d'ethnologie, Recherches et travaux, 7.
- Goyer, Liette (2007). Transitions des étudiants internationaux aux études supérieures : avantages carriérologiques? Premier Séminaire de l'ÉDIQ : *Enjeux et ressources des recherches en partenariat sur la diversité culturelle, l'insertion durable et la mobilité dans la région de Québec*, Québec, 18-19 décembre.
- Guilbert, Lucille (2009). Le projet dans le récit de vie. Le récit de vie comme projet, dans Aline Gohard-Radenkovich et Lilyane Rachédi, (dir.), *Récits de vie, Récits de langues et Mobilités. Nouveaux territoires intimes, nouveaux passages vers l'altérité* (p. 77-94). Paris : L'Harmattan.
- Guilbert, Lucille (2006-2009). *La diversité culturelle et l'immigration dans la région de Québec : la mobilité et la rétention examinées à la lumière des notions de qualité de vie et de sentiment d'appartenance à la collectivité*. Subvention FQRSC – équipe en partenariat.
- Guilbert, Lucille (2008). Le rapport aux études des familles immigrantes et réfugiées provenant du Sud : facteurs d'attraction, d'adaptation et d'insertion sociale au Québec, Colloque de la Chaire Quetelet 2008 : *Migrations internationales Sud-Nord. Regards croisés des mondes scientifique, politique et associatif*, 3-5 décembre.
En ligne : <http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/demo/documents/Guilbert.pdf>
- Guilbert, Lucille (2008b). Femmes immigrantes et réfugiées : quelques tendances du début du XXI^e siècle, dans Michel De Waele et Martin Pâquet (dir.), *Québec, Champlain, le monde* (p. 223-240). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

- Guilbert, Lucille (2007a). Les femmes immigrantes et réfugiées et leur rapport aux études, dans Michèle Vatz Laaroussi, Lucille Guilbert, Beatriz Velez, Gabriela Bezzi et Stéphanie Laperrière, *Les femmes immigrantes et réfugiées dans les régions du Québec : Insertion et mobilité* (p. 102-113). Rapport de recherche à Condition féminine Canada. Sherbrooke : Université de Sherbrooke, Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants.
- Guilbert, Lucille (2007b). Les apprentissages et les savoirs d'expérience acquis par les femmes immigrantes et réfugiées au cours de leur migration, dans Michèle Vatz Laaroussi, Lucille Guilbert, Beatriz Velez, Gabriela Bezzi et Stéphanie Laperrière, *Les femmes immigrantes et réfugiées dans les régions du Québec : Insertion et mobilité* (p. 137-154). Rapport de recherche à Condition féminine Canada, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants.
- Guilbert, Lucille (2007c). Ethnologie collaborative : Élaboration et analyse d'espaces de médiation en contexte de migration. *Recherches qualitatives – Hors Série*, 4, 14-36. Actes du colloque *Approches qualitatives et recherche interculturelle : Bien comprendre pour mieux intervenir*. ISSN 1715-8702 – <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>
- Guilbert, Lucille (2005a). La Ville de Québec : un laboratoire pour la mise en œuvre de médiations avec les réfugiés. *Études ethniques au Canada / Canadian Ethnic Studies Journal*, 37, 3, 59-75.
- Guilbert, Lucille (2004). Médiation citoyenne interculturelle. L'accueil des réfugiés dans la région de Québec, dans L. Guilbert, (dir.), *Médiations et francophonie interculturelle* (p. 199-222). Québec : Les Presses de l'Université Laval. (CEFAN – Culture française d'Amérique)
- Hall, Edward T. (1983). *La danse de la vie. Temps culturel, temps vécu*. Paris : Le Seuil.
- Hassoun, Jean-Pierre (1997). *Hmong du Laos en France : changement social, initiatives et adaptations*. Paris : Presses universitaires de France.
- Jewsiewicki, Bogumil (2003). La fuite des cerveaux au temps du libéralisme. *Bureau canadien de l'éducation internationale*. Série du millénaire, 9, 1-15.
- Julien, Mélanie (2005). *La mobilité internationale des étudiants au sein des universités québécoises*. Ste-Foy : Conseil supérieur de l'éducation.
- Jung, Carl Gustav (1990). *L'Âme et le Soi. Renaissance et individuation*. Paris : Albin Michel.
- Kaya, Bülent, Martina Kamm et Alexis Gabadinho, (2005). *Les employés migrants dans le domaine de la santé et leurs ressources potentielles : une recherche-action*, Neuchâtel, Swiss Forum for migration and population studies.
- Knight, Jane (2000). *Progression et Promesse*. Rapport de l'AUCC sur l'internationalisation des universités canadiennes, Ottawa, AUCC.
- Kosakaï, Toshiaki (2007). *L'étranger, l'identité. Essai sur l'intégration culturelle*. Paris : Petite Bibliothèque Payot.
- Lacasse, Nicole (2005). *Clés de l'internationalisation II : mieux connaître et satisfaire les étudiants universitaires internationaux : un investissement d'avenir*. Québec, Université Laval.

- Lerot, Nathalie (2001). *La mobilité internationale étudiante au sein de l'espace francophone : une étude comparative entre trois sites universitaires : L'Université Laval (Québec), l'Université de Caen (France) et l'Université de Neuchâtel (Suisse)*. Québec, Université Laval. [Thèse de doctorat en géographie.]
- Manço, A. (2008). Actions pour l'intégration socioprofessionnelle des travailleurs issus de l'immigration : la valorisation identitaire comme mode d'accompagnement spécifique. *Journal of International Migration and Intégration*, n° 4/07, 411-428.
- Matas J. et Pfefferkorn R (1997). Mémoires de migrants. Le temps de la transition. *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, 24, 122-132.
- Mintzberg, Henry, Bruce Ahlstrand et Joseph Lampel (1999). *Safari en pays stratégie. L'exploration des grands courants de la pensée stratégique*. Paris : Village Mondial.
- Molinié, M. et C. Leray, (2002). Le voyage à l'étranger : un déplacement formateur, dans C. Sabatier, H. Malewska et F. Tanon (dir.), *Identités, acculturation et altérité* (p. 229-238). Paris : L'Harmattan.
- Monsutti, Alessandro (2004). *Guerres et migrations. Réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan*. Neuchâtel : Éditions de l'Institut d'ethnologie.
- Mucchielli, Alex (dir.) (2004). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Paris : Armand Colin.
- Nkusi, Pamphile (2006). *Migrations scientifiques : étude des motivations ayant favorisé le non-retour des étudiants africains après leur formation doctorale. Cas de l'Université Laval*. Québec, Université Laval. [Thèse de doctorat en sciences de l'éducation.]
- Perret-Clermont, A. N. (2002). Esquisse d'une psychologie de la transition. *Éducation permanente*, 1, 12-15.
- Perret-Clermont, A. N., Portecorvo, C; Resnik, L.; Zittoun, T. and Burge, B. (dir.) (2004). *Joining society: social interaction and learning in adolescence and youth*. UK, Cambridge University.
- Poirier, Jean, Simon Clapier-Valladon et Paul Raybaut (1993). *Les récits de vie : théorie et pratique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Racine, Nicolas (2004). *L'internationalisation de la grande région de Québec*. Québec, Université Laval.
- Sadetsky, Alexandre (2007). La rencontre de l'altérité. Expériences d'étudiants québécois et russes dans le cadre d'échanges d'étudiants Québec – Moscou. Premier Séminaire de l'ÉDIQ : *Enjeux et ressources des recherches en partenariat sur la diversité culturelle, l'insertion durable et la mobilité dans la région de Québec*. Québec, Université Laval, 18-19 décembre.
- St-Michel, Guy (2008). *Les étudiants internationaux à l'Université Laval, Stratégies et pratiques pour leur accueil et leur intégration dans leur nouvel environnement humain. Attentes réciproques, communication présentée au colloque La diversité culturelle dans les sociétés d'immigration : enjeux pour la collectivité, les communautés culturelles et les individus, 76^e Congrès de l'ACFAS*, Québec, INRS, 6-7 mai.
- Salgado, Dominique (2009). Les étudiants étrangers à l'Université Laval. *Prestige*, 14-16.

- Simon, Gildas (1995). *Géodynamiques des migrations internationales dans le monde*. Paris : Presses universitaires de France.
- Simondon, Gilbert (2007). *L'individuation psychique et collective : à la lumière des notions de forme, information, potentiel et métastabilité*. Paris : Aubier.
- Singly, François de (2007). *L'individualisme est un humanisme*. Paris : L'Aube.
- Taylor, Charles (1998). *Les sources du moi : la formation de l'identité moderne*. Montréal : Boréal.
- Vatz Laaroussi, Michèle et Lucille Guilbert (2006-2009). *La rétention de l'immigration dans les régions du Québec : une étude longitudinale de trajectoires d'immigrants au Québec*, Subvention CRSH.
- Vatz Laaroussi, Michèle, Lucille Guilbert, Beatriz Velez, Gabriela Bezzi et Stéphanie Laperrière (2007). *Les femmes immigrantes et réfugiées dans les régions du Québec : Insertion et mobilité*. Sherbrooke, Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants.
- Ville de Québec (2009). *Portrait de la population immigrante de la ville de Québec*. Québec, Ville de Québec.
http://www.ville.quebec.qc.ca/immigrants/docs/portrait_population_immigrante.pdf
- Xavier de Brito, Angela (2002). Les étudiants étrangers : des personnes en déplacement, dans C. Sabatier, Hanna Malewska, Fabienne Tanon (dir.), *Identités, acculturation et altérité* (p. 107-121). Paris, L'Harmattan.
- Zittoun, Tania et Anne-Nelly Perret-Clermont (2002). Esquisse d'une psychologie de la transition. *Éducation permanente*, 36, 1, 12-15.

Sites Internet

Site Internet de CIC à l'adresse suivante :

<http://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/emploi-etudiants.asp> (Consulté le 11 août 2009).

Conseil supérieur de l'éducation. *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises*, Communiqué de presse, 24 novembre 2005.

[En ligne], <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/50-0449cp.pdf> (Consulté le 11 août 2009)

Guide d'accueil - Ville de Sherbrooke

http://www.bve.ulaval.ca/fileadmin/documents/aaee/Guide/guide_de_sejour.pdf

Matas J. et Pfefferkorn

<http://www.passant-ordinaire.com/revue/37-305.asp>

Chaire Quetelet sur Migrations internationales Sud-Nord. Regards croisés des mondes scientifique, politique et associatif, 3-5 décembre 2008

<http://www.uclouvain.be/206009.html>

Communications en ligne : <http://www.uclouvain.be/259835.html>

ANNEXE I

Formulaire de consentement A
À l'intention des participants à la recherche :
« Immigration et études : les étudiants internationaux et le retour des immigrants adultes aux études supérieures dans deux villes universitaires moyennes, Québec et Sherbrooke »

Les personnes immigrantes et réfugiées qui poursuivent ou font un retour aux études

Présentation

Ce projet de recherche financé par Métropolis du Québec - Domaine 4 : Rôle des collectivités d'accueil pour les nouveaux arrivants et les membres des minorités. Il s'intègre au Volet Immigration et Études de s'intègre au volet Immigration et Études de la recherche « La rétention de l'immigration dans les régions du Québec : une étude longitudinale de trajectoires d'immigrants au Québec », subventionnée par le Conseil de recherches en Sciences Humaines du Canada (CRSH – 2006-2009), conduite par Michèle Vatz Laaroussi et Lucille Guilbert et approuvée par le Comité d'éthique de l'Université Laval (n° 20007-017).

Chercheure principale: Lucille Guilbert, Université Laval

Introduction

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

Nature de l'étude

Cette recherche vise à comprendre la place qu'occupent les projets d'études dans la décision d'immigrer, de même que lors des processus d'intégration, d'insertion durable et de mobilité dans les régions du Québec.

Pour atteindre ces objectifs, nous effectuons une étude comparative exploratoire dans deux villes universitaires moyennes, Québec et Sherbrooke. Une douzaine d'entrevues seront réalisées : 6 entrevues à Québec, dont 3 entrevues auprès des étudiants internationaux et 3 entrevues auprès des personnes immigrantes et réfugiées qui font un retour aux études; et 6 entrevues à Sherbrooke, 3 entrevues auprès des étudiants internationaux et 3 entrevues auprès des personnes immigrantes et réfugiées qui font un retour aux études. Les entrevues porteront essentiellement sur l'articulation des projets d'études et d'immigration en tenant compte des facteurs qui influent sur le sentiment d'avoir une qualité de vie satisfaisante : la satisfaction envers les institutions d'enseignement, les services sociaux et publics, les opportunités d'emploi, le soutien de la population locale, le soutien de la communauté d'origine, la dynamique familiale, et, les réseaux sociaux. Des entrevues seront conduites auprès de personnes immigrantes arri-

vées pour la première fois au Québec avec un statut d'étudiant étranger et auprès de personnes immigrantes ayant poursuivi des études au Québec après avoir obtenu le statut de résidence permanente.

Les résultats attendus de cette recherche

Cette recherche produira une meilleure connaissance de l'articulation des projets d'immigration et des projets d'études, de même que sur les dynamiques locales actuelles des villes moyennes universitaires. Elle fournira des pistes pour améliorer les politiques et les programmes d'aide financière et d'accompagnement des étudiants internationaux, ainsi que des personnes immigrantes et réfugiées qui désirent poursuivre des études peu de temps après leur arrivée au Québec. Elle fournira des éléments d'amélioration de l'intégration et de l'insertion durable des immigrants dans les régions en dehors des métropoles.

Déroulement de la participation

Nous sollicitons votre participation libre et éclairée pour une entrevue d'une durée estimée d'une heure trente et qui aura lieu à votre domicile ou à l'endroit de votre choix. Elle sera animée par une intervieweuse et s'effectuera dans la langue de votre choix, maternelle ou en français. Elle portera sur votre projet d'immigration et sur votre projet d'études. Vous serez invité(e) à raconter : 1- la mise en œuvre de votre projet d'immigration, vos motivations et expériences antérieures de séjour à l'étranger, votre arrivée et votre installation; 2- la vie quotidienne et votre parcours d'intégration, la décision de poursuivre ou de retourner aux études; 3- les apprentissages (non académiques) réalisés au cours de cette migration, la reconnaissance et la validation (ou non) de ces nouveaux savoirs et nouvelles compétences.

Vous n'êtes pas obligé(e) de répondre à toutes les questions.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à la participation

Avantages pouvant découler de la participation

Votre participation à ces entrevues vous permettra de mieux identifier les facteurs et les processus importants dans votre décision de poursuivre ou de retourner aux études. Elle vous permettra aussi de faire le point sur l'évolution de votre situation dans une région du Québec. Par ailleurs, elle permettra de mettre en œuvre une analyse sur les politiques et les processus qui facilitent une insertion et une installation à long terme des familles immigrantes et réfugiées dans les régions du Québec.

Inconvénients et risques pouvant découler de la participation

Vous aurez à donner de votre temps, soit environ 2 heures pour la réalisation de l'entrevue. Au cas où des difficultés émotives surgiraient au cours de l'entrevue ou après l'entrevue, vous pourrez bénéficier d'un support psychosocial soit au CSSS de votre région, soit auprès d'un organisme d'accueil et d'intégration des immigrants.

Participation volontaire et droit de retrait

Il est entendu que votre participation au projet de recherche décrit ci-dessus est tout à fait volontaire et que vous restez, à tout moment, libre de mettre fin à votre participation sans avoir à motiver votre décision, ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Confidentialité et gestion des données

Les entrevues seront enregistrées et feront ensuite l'objet d'une traduction en français, le cas échéant, et d'une analyse de contenu. Comme participante et participant à ces entrevues, vous pouvez être assuré(e) de la confidentialité des informations fournies; les enregistrements ainsi que leurs retranscriptions seront immédiatement codifiés et conservés, durant la recherche et pour une durée maximale de cinq ans, en lieu sûr et sous clé dans les archives de la chercheuse et ne seront utilisés, en communication ou publication, qu'en respectant la confidentialité des sources. Seules les chercheur(e)s et leur assistant(e)s auront accès à ce matériel. Aucun renseignement susceptible de nuire à la confidentialité des personnes qui ont participé aux entrevues n'apparaîtra dans aucun rapport ou article. En particulier, certaines données singulières seront transformées dans les publications pour éviter que les participant(e)s à la recherche puissent être identifié(e)s. Par contre, les localités où vous vivez ou avez vécu seront identifiées.

Résultats de la recherche et publication

Tel qu'indiqué plus haut, vous serez informé(e)s des résultats de la recherche. L'information recueillie pourra être utilisée aux fins de la communication scientifique et professionnelle sans que vous y soyez reconnaissables.

Pour des renseignements supplémentaires

Pour toute information concernant la recherche et votre participation, vous pouvez contacter Lucille Guilbert par téléphone au (418) 656-2131 poste 3540 ou par courriel électronique à lucille.guilbert@hst.ulaval.ca.

SIGNATURES

Consentement libre et éclairé

Déclaration du ou de la participant(e)

* Nom en lettres majuscules

Je soussigné(e) _____ consens librement à participer à la recherche intitulée : « Immigration et études : les étudiants internationaux et le retour des immigrants adultes aux études supérieures dans deux villes universitaires moyennes, Québec et Sherbrooke ». J'ai pris connaissance du formulaire et je comprends le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que l'intervieweuse m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Advenant le cas où j'aviserais du retrait de ma participation à la recherche, je demande que les documents audio ou écrits me concernant soient détruits :

Participant(e) : Oui ___ Non ___

Signature du ou de la participant(e) : _____

Fait à _____, le _____

Déclaration de l'intervieweuse

Je soussignée _____ ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au ou à la participant(e). J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assurée de la compréhension du ou de la participant(e).

Signature de l'intervieweuse : _____

Fait à _____, le _____

Déclaration de la responsable de la recherche

Je, Lucille Guilbert, certifie garantir les conditions mentionnées ci-dessus à l'ensemble des participantes et participants à la recherche. Je m'engage à garantir le respect des objectifs de l'étude et à respecter la confidentialité. Je m'engage aussi à coordonner et vérifier les déclarations des intervieweuses.

Signature de la responsable : _____

Fait à _____, le _____

ANNEXE 2

Formulaire de consentement B
À l'intention des participants à la recherche :
« Immigration et études : les étudiants internationaux et le retour des immigrants adultes aux études supérieures dans deux villes universitaires moyennes, Québec et Sherbrooke »

Les étudiants internationaux en processus de décision d'immigrer

Présentation

Ce projet de recherche financé par Métropolis du Québec - Domaine 4 : Rôle des collectivités d'accueil pour les nouveaux arrivants et les membres des minorités. Il s'intègre au Volet Immigration et Études de la recherche « La rétention de l'immigration dans les régions du Québec : une étude longitudinale de trajectoires d'immigrants au Québec », subventionnée par le Conseil de recherches en Sciences humaines du Canada (CRSH – 2006-2009), conduite par Michèle Vatz Laaroussi et Lucille Guilbert et approuvée par le Comité d'éthique de l'Université Laval (n° 20007-017).

Chercheure principale: Lucille Guilbert, Université Laval

Introduction

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

Nature de l'étude

Cette recherche vise à comprendre la place qu'occupent les projets d'études dans la décision d'immigrer de même que lors des processus d'intégration, d'insertion durable et de mobilité dans les régions du Québec.

Pour atteindre ces objectifs, nous effectuons une étude exploratoire dans deux villes universitaires moyennes, Québec et Sherbrooke. Une douzaine d'entrevues seront réalisées: 6 entrevues à Québec, dont 3 entrevues auprès des étudiants internationaux et 3 entrevues auprès des personnes immigrantes et réfugiées qui font un retour aux études; et 6 entrevues à Sherbrooke, 3 entrevues auprès des étudiants internationaux et 3 entrevues auprès des personnes immigrantes et réfugiées qui font un retour aux études. Les entrevues porteront essentiellement sur l'articulation des projets d'études et d'immigration en tenant compte des facteurs qui influent sur le sentiment d'avoir une qualité de vie satisfaisante: la satisfaction envers les institutions d'enseignement, les services sociaux et publics, les opportunités d'emploi, le soutien de la population locale, le soutien de la communauté d'origine, la dynamique familiale, les réseaux sociaux. Des entrevues seront conduites auprès de personnes immigrantes arrivées pour la première fois au Québec avec un statut d'étudiant étranger et auprès de personnes immigrantes ayant poursuivi des études au Québec après avoir obtenu le statut de résidence permanente.

Les résultats attendus de cette recherche

Cette recherche produira une meilleure connaissance de l'articulation des projets d'immigration et projets d'études de même que sur les dynamiques locales actuelles des villes moyennes universitaires. Elle fournira des pistes pour améliorer les politiques et les programmes d'aide financière et d'accompagnement des étudiants internationaux, ainsi que des personnes immigrantes et réfugiées qui désirent poursuivre des études peu de temps après leur arrivée au Québec. Elle fournira des éléments d'amélioration de l'intégration et de l'insertion durable des immigrants dans les régions en dehors des métropoles.

Déroulement de la participation

Nous sollicitons votre participation libre et éclairée pour une entrevue d'une durée estimée d'une heure trente et qui aura lieu à votre domicile ou à l'endroit de votre choix. Elle sera animée par une intervieweuse et s'effectuera dans la langue de votre choix, maternelle ou en français. Elle portera sur votre projet d'immigration et sur votre projet d'études. Vous serez invité(e) à raconter : 1- la mise en œuvre de votre projet d'études à l'étranger, vos motivations et les expériences antérieures de séjour à l'étranger, votre arrivée et votre installation; 2- la vie quotidienne et votre parcours d'intégration, la décision d'immigrer au Québec ou de retourner dans votre pays d'origine; 3- les apprentissages (non académiques) réalisés au cours de cette migration pour études, la reconnaissance et la validation (ou non) de ces nouveaux savoirs et nouvelles compétences.

Vous n'êtes pas obligé(e) de répondre à toutes les questions.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à la participation

Avantages pouvant découler de la participation

Votre participation à ces entrevues vous permettra de mieux identifier les facteurs et processus importants dans votre décision d'immigrer au Québec ou de retourner dans votre pays d'origine. Elle vous permettra aussi de faire le point sur l'évolution de votre situation dans une région du Québec. Par ailleurs, elle permettra de mettre en œuvre une analyse sur les politiques et processus qui facilitent une insertion et une installation à long terme des familles immigrantes et réfugiées dans les régions du Québec.

Inconvénients et risques pouvant découler de la participation

Vous aurez à donner de votre temps, soit environ 2 heures pour la réalisation de l'entrevue. Au cas où des difficultés émotives surgiraient au cours de l'entrevue ou après l'entrevue, vous pourrez bénéficier d'un support psychosocial soit au CSSS de votre région, soit auprès d'un organisme d'accueil et d'intégration des immigrants.

Participation volontaire et droit de retrait

Il est entendu que votre participation au projet de recherche décrit ci-dessus est tout à fait volontaire et que vous restez, à tout moment, libre de mettre fin à votre participation sans avoir à motiver votre décision, ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Confidentialité et gestion des données

Les entrevues seront enregistrées et feront ensuite l'objet d'une traduction en français, le cas échéant, et d'une analyse de contenu. Comme participante et participant à ces entrevues, vous pouvez être assuré(e) de la confidentialité des informations fournies; les enregistrements ainsi que leurs retranscriptions seront immédiatement codifiés et conservés durant la recherche et pour une durée maximale de cinq ans, en lieu sûr et sous clé dans les archives de la chercheuse et ne seront utilisées, en communication ou publication, qu'en respectant la confidentialité des sources. Seules les chercheur(e)s et leur assistant(e)s auront accès à ce matériel. Aucun renseignement susceptible de nuire à la confidentialité des personnes qui ont participé aux entrevues n'apparaîtra dans aucun rapport ou article. En particulier, certaines données singulières seront transformées dans les publications pour éviter que les participant(e)s à la recherche puissent être identifié(e)s. Par contre, les localités où vous vivez ou avez vécu seront identifiées.

Résultats de la recherche et publication

Tel qu'indiqué plus haut, vous serez informé(e)s des résultats de la recherche. L'information recueillie pourra être utilisée pour fins de communication scientifique et professionnelle sans que vous n'y soyez reconnaissables.

Pour des renseignements supplémentaires

Pour toute information concernant la recherche et votre participation, vous pouvez contacter Lucille Guilbert par téléphone au (418) 656-2131 poste 3540 ou par courriel électronique à Lucille.guilbert@hst.ulaval.ca .

SIGNATURES

Consentement libre et éclairé

Déclaration du ou de la participant(e)

* Nom en lettres majuscules

Je soussigné(e) _____ consens librement à participer à la recherche intitulée : « Immigration et études : les étudiants internationaux et le retour des immigrants adultes aux études supérieures dans deux villes universitaires moyennes, Québec et Sherbrooke ». J'ai pris connaissance du formulaire et je comprends le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que l'intervieweuse m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Advenant le cas que j'aviserais du retrait de ma participation à la recherche, je demande que les documents audio ou écrits me concernant soient détruits :

Participant(e) : Oui ___ Non ___

Signature du ou de la participant(e): _____

Fait à _____, le _____

Déclaration de l'intervieweuse

Je soussigné(e) _____ ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au ou à la participant(e). J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assurée de la compréhension du ou de la participant(e).

Signature de l'intervieweuse : _____

Fait à _____, le _____

Déclaration de la responsable de la recherche

Je, Lucille Guilbert, certifie garantir les conditions mentionnées ci-dessus à l'ensemble des participantes et participants à la recherche. Je m'engage à garantir le respect des objectifs de l'étude et à respecter la confidentialité. Je m'engage aussi à coordonner et vérifier les déclarations des intervieweuses.

Signature de la responsable : _____

Fait à _____, le _____

ANNEXE 3

Grille d'entrevue destinée aux étudiants internationaux

1. Renseignements factuels

- Au sujet de l'étudiant international et de ceux qui l'accompagnent (conjoint, enfants) : caractéristiques sociodémographiques; caractéristiques académiques; durée du visa d'études.

2. Comment s'est constitué le projet de séjour d'études à l'étranger

- Pouvez-vous raconter quelles sont les motivations qui vous ont conduit à effectuer un séjour d'études à l'étranger?
- Quelles ont été les réactions des membres de votre famille (conjoint, enfants, parents) face à ce projet d'études?
- Comment s'est déroulé le processus de prise de décision? Avec qui en avez-vous discuté?
- Avez-vous fait auparavant des séjours d'études / de travail ou des voyages à l'étranger?
- Croyez-vous que ces expériences puissent avoir eu une influence sur votre projet d'étudier à l'étranger?
- D'après vous, est-il possible que certaines influences/expériences de membres de votre famille ou de votre milieu aient pu vous inciter à partir et vous aider à vous préparer à vous adapter dans un nouvel environnement?

3. Préparation au séjour d'études à l'étranger, racontez...

- Comment s'est fait le choix de l'université?
- Comment s'est fait le choix du domaine d'études?
- Les démarches administratives concernant votre inscription à l'université?
- Quelles informations aviez-vous sur l'université et la localité avant de vous y installer?
- Est-ce que des membres de la famille, des amis ou des connaissances déjà présents au Québec ont pu vous aider au cours de l'ensemble ces démarches?

4. L'arrivée et l'accueil

- Racontez comment et par qui vous avez été accueilli(e)? (famille ou connaissances, personnel de l'université, association étudiante, organisme d'accueil, membres de la communauté d'origine, etc.)
- Vous êtes-vous senti(e) bien ou mal accueilli(e)? Pourquoi?
- Qu'est-ce qui aurait pu faciliter votre arrivée et votre accueil, pour vous et pour les autres membres de la famille? (information, interprète, une personne ressource, des membres de votre communauté d'origine).

5. Comment s'est déroulée l'installation, racontez...

- Sur le plan du logement (résidence universitaire ou en ville)?
- Avez-vous déménagé depuis votre arrivée?
- Sur le plan de la francisation (du / de la conjoint(e))?

- Sur le plan de la scolarisation (des enfants)?
- Quels sont les services et organismes, à l'université ou ailleurs, auxquels vous avez eu recours? Est-ce que cela vous a été utile?
- Comment s'est passé l'organisation de la vie / l'adaptation pour chaque membre de la famille?
- À votre arrivée, quelles étaient vos priorités : découvrir la ville et les ressources de votre quartier; vous consacrer à vos études; vous bâtir un réseau social; chercher un emploi; préoccupations familiales au pays d'origine?

6. Si vous logez en résidence universitaire, racontez...

- Comment se déroule l'organisation des repas (l'approvisionnement, la préparation, l'horaire)?
- Connaissez-vous les services et activités offerts par les résidences? Y participez-vous?
- Quel type de relation avez-vous avec les autres étudiants en résidence?
- Vos relations sont-elles plus fréquentes avec des étudiants québécois, internationaux ou de même origine que vous?
- Avez-vous connu ou connaissez-vous des problèmes de solitude? Si oui, quelles stratégies avez-vous utilisées pour les surmonter?

7. Si vous logez dans la ville...

- Est-ce que vous vivez seul(e) ou en colocation?
- Comment vivez-vous la cohabitation? Quels sont les avantages / les inconvénients?
- Avez-vous connu ou connaissez-vous des problèmes de solitude? Si oui, quelles stratégies avez-vous utilisées pour les surmonter?

8. Adaptation à la vie universitaire

- S'agissait-il d'un retour aux études? Si oui, comment vivez-vous ce retour aux études?
- Comment se passe l'organisation de vos cours et de vos travaux?
- Quel type de relation entretenez-vous avec vos professeurs / vos collègues de classe?
- Avez-vous perçu une différence entre la méthode d'enseignement privilégiée à votre université et celle à laquelle vous étiez habitué (e)?
- Avez-vous eu un choc de « culture universitaire »?
- Quels sont les plus grands écarts entre vos attentes et les situations que vous vivez?
- Quelles sont les principaux obstacles (administratifs, pédagogiques, culturels, relationnels) rencontrés dans le cheminement scolaire?
- Quelles stratégies avez-vous utilisées pour les surmonter?
- Connaissez-vous certains services ou ressources qui pourraient ou auraient pu vous aider à surmonter ces obstacles?
- Êtes-vous impliqué(e) dans la vie étudiante / universitaire? Pourquoi?
- Est-ce que les relations sociales développées avec vos collègues de classe vont au-delà de la sphère universitaire?

9. Études et emploi

- Avant votre départ, aviez-vous l'intention d'occuper un emploi à temps partiel en même temps que vos études?

- Occupez-vous présentement un emploi à temps partiel?
- Cet emploi est-il en lien avec vos études? Est-il à l'intérieur ou à l'extérieur du campus de l'université?
- Comment avez-vous obtenu cet emploi?

10. Stratégies d'intégration à la vie étudiante et sociale dans la ville

- Quelles sont les stratégies que vous avez utilisées pour tisser des relations sociales?
- Avec qui avez-vous développé des relations sociales (étudiants québécois ou internationaux, membres de votre communauté d'origine, des voisins)?
- Comment et dans quels lieux ces relations se développent-elles?
- Êtes-vous satisfait(e) des relations sociales que vous avez développées jusqu'à présent? Pourquoi?
- Au point de vue social, quelles ont été les principales difficultés rencontrées?
- Avez-vous remarqué des habitudes de socialisation différentes entre celles qui prévalent au Québec et dans votre pays d'origine?

11. Éloignement du pays d'origine

- Parlez des relations que vous entretenez avec les membres de la famille au pays d'origine?
- De quelle façon communiquez-vous? À quelle fréquence?
- Est-ce que ces relations ont changé depuis votre arrivée?
- Quelle est la signification de votre projet d'études et son importance pour les membres de votre famille?
- Est-ce que votre séjour fait partie d'un projet familial?
- Êtes-vous retourné(e) dans votre pays d'origine depuis votre arrivée au Québec? Pour quelles raisons?

12. Migration temporaire pour études et projet d'immigration

- Avant votre arrivée, aviez-vous le projet d'immigrer au Canada et de vous installer au Québec?
- À quel moment avez-vous pensé que vous pourriez immigrer au Canada?
- Êtes-vous en processus de prise de décision?
- Avec qui vous arrive-t-il d'en discuter?
- Si vous décidez d'immigrer, où pensez-vous vous installer après vos études?
- Quels sont les facteurs qui aujourd'hui favoriseraient votre immigration au Canada / Québec?
- Quels sont les facteurs qui aujourd'hui favoriseraient votre retour au pays d'origine?
- Qu'est-ce qui pourrait être amélioré pour favoriser votre immigration à long terme (les politiques d'immigration, l'ouverture du marché de l'emploi, des conditions concernant les membres de votre famille, des relations sociales approfondies, l'arrivée de membres de votre famille élargie ou d'amis, etc.)?
- Connaissez-vous les politiques d'immigration au Canada et au Québec?

13. Apprentissage, réflexivité et reconnaissance des savoirs d'expériences

- Quelles sont les nouvelles connaissances/compétences/attitudes que votre expérience migratoire vous a permis d'acquérir ou de renforcer?
- Commentez les connaissances universitaires et les expériences de travail, les compétences acquises dans le cadre de vos études (langue de niveau universitaire) et des activités connexes (assistantat, stage)?
- Commentez les apprentissages de la langue au niveau local (langue populaire dans l'espace public), des façons de se comporter dans l'espace public?
- Avez-vous eu l'occasion d'utiliser ces nouvelles connaissances et compétences dans votre nouveau milieu?
- Avez-vous eu l'occasion d'utiliser vos compétences culturelles d'origine (langue, savoir-faire, savoir-être, métier, cuisine, etc.) dans un contexte où elles peuvent être reconnues comme des habiletés professionnelles/faciliter votre réussite scolaire/ faciliter votre adaptation et intégration à des réseaux d'étudiants ou dans la population locale?
- Qu'avez-vous pu remarquer comme apprentissage personnel, de couple ou familial depuis votre arrivée?
- En quoi cette expérience de mobilité sociale et culturelle vous conduit à vous représenter, à vous définir différemment?
- Qu'aimeriez-vous apporter de vos compétences et de vos valeurs culturelles d'origine à la société québécoise (expertise professionnelle, culture dans l'espace public et les normes de comportements, au niveau des valeurs, au point de vue culturel)?

14. Ressources pour le milieu d'accueil et pour le pays d'origine

- Advenant votre immigration au Canada, qu'elle est la contribution que vous pourrez apporter à votre famille et à votre pays d'origine?
- Comment entrevoyez-vous une collaboration/continuation des liens entre le Canada / Québec et votre pays d'origine?

15. Analyse de la localité et des conditions

- Décrivez les principales caractéristiques de votre ville d'accueil (positives ou négatives)?
- Y-a-t-il des endroits (parcs, cafés, restaurant, installation sportive) que vous aimez particulièrement fréquenter, où vous vous sentez bien? Pourquoi?
- Quels sont les services et les organismes publics que vous fréquentez? Commentez la facilité/difficulté que vous avez rencontrée auprès de ces services?
- Avez-vous remarqué des manières de faire ou d'être dans l'espace public qui sont différentes de celles auxquelles vous êtes habitué(e)?
- Pour vous, en quoi consiste le fait d'avoir une qualité de vie satisfaisante? Quels en sont les éléments essentiels?
- Est-ce que vous estimez avoir une qualité de vie satisfaisante, non satisfaisante ou très satisfaisante?

16. Bilan

- Constatez-vous un écart entre vos attentes et les situations que vous avez vécues?
- En quoi cela a-t-il été plus facile/difficile que vous l'aviez imaginé (au point de vue académique, de l'emploi, de la vie quotidienne, des relations sociales)?

- Quels sont vos projets après vos études?
- Est-ce que vous avez déjà des perspectives ou des espérances de travail au Québec ou dans votre pays d'origine, à la suite de votre séjour d'études au Québec?
- Comment voyez-vous votre parcours jusqu'à maintenant? Pensez-vous que votre mobilité a été profitable pour vous et les membres de votre famille?

I7. Projection imaginaire

- Une personne de votre pays d'origine vous fait part de son désir de faire un séjour d'études au Québec. Quels conseils lui donnez-vous? Comment lui suggérez-vous de se préparer? Que doit-elle absolument savoir?

I8. Carte mentale (facultatif)

- Faites une carte mentale : illustrez sur une feuille de papier la manière dont vous vous représentez la ville en indiquant votre lieu de résidence et les lieux que vous fréquentez le plus souvent (lieu d'études, de travail, de loisir, de santé, etc.)

ANNEXE 4

Grille d'entrevue destinée aux immigrants

1. Renseignements factuels

- Au sujet de l'immigrant et de ceux qui l'accompagnent (conjoint, enfants) : caractéristiques sociodémographiques; caractéristiques académiques; statut d'immigration.

2. Comment s'est constitué le projet d'immigration

- Pouvez-vous raconter quelles sont les raisons et les motivations qui vous ont conduit à immigrer au Québec?
- Quelles ont été les réactions des membres de votre famille (conjoint, enfants, parents) face à ce projet d'immigration?
- Comment s'est déroulé le processus de prise de décision? Avec qui en avez-vous discuté?
- Aviez-vous fait auparavant des séjours d'études/de travail ou des voyages à l'étranger?
- Croyez-vous que ces expériences puissent avoir eu une influence sur votre projet d'immigration, ainsi que sur votre poursuite des études/retour aux études?
- D'après vous, est-il possible que certaines influences/expériences de membres de votre famille ou de votre milieu aient pu vous inciter à partir et vous aider à vous préparer à vous adapter dans un nouvel environnement?

3. Préparation de l'immigration

- Comment se sont déroulées les démarches administratives?
- Quelles informations aviez-vous sur la localité d'accueil? Comment les avez-vous obtenues?
- Pour quelles raisons avez-vous choisi de vous installer à Québec / Sherbrooke?
- Est-ce que des membres de la famille, des amis ou des connaissances étaient déjà présents au Québec ou dans cette localité?

4. Préparation à la poursuite des études/retour aux études, racontez...

- Comment s'est fait le choix de l'université?
- Comment s'est fait le choix du domaine d'études?
- Les démarches administratives concernant votre inscription à l'université?
- Quelles informations aviez-vous sur l'université et la localité avant de vous y installer?
- Est-ce que des membres de la famille, des amis ou des connaissances déjà présents au Québec ont pu vous aider au cours de l'ensemble ces démarches?

5. L'arrivée et l'accueil

- Racontez comment et par qui vous avez été accueilli(e) (famille ou connaissances, personnel de l'université, association étudiante, organisme d'accueil, membres de la communauté d'origine, etc.)?
- Êtes-vous arrivé(e) seul (e) ou en famille? Si c'est le cas, quand les membres de votre famille sont-ils venus vous rejoindre?
- Vous êtes-vous senti(e) bien ou mal accueilli(e)? Pourquoi?

- Qu'est-ce qui aurait pu faciliter votre arrivée et votre accueil, pour vous et pour les autres membres de la famille? (information, interprète, une personne ressource, des membres de votre communauté d'origine).

6. Comment s'est déroulée l'installation, racontez...

- Sur le plan du logement?
- Avez-vous déménagé depuis votre arrivée?
- Sur le plan de la francisation (du / de la conjoint(e))?
- Sur le plan de la scolarisation (des enfants)?
- Quels sont les services et organismes, à l'université ou ailleurs, auxquels vous avez eu recours? Est-ce que cela vous a été utile?
- Comment s'est passé l'organisation de la vie / l'adaptation pour chaque membre de la famille?
- Avez-vous connu ou connaissez-vous des problèmes de solitude? Si oui, quelles stratégies avez-vous utilisées pour les surmonter?
- À votre arrivée, quelles étaient vos priorités : découvrir la ville et les ressources de votre quartier; vous consacrer à vos études; vous bâtir un réseau social; chercher un emploi; préoccupations familiales au pays d'origine?

7. Adaptation à la vie universitaire

- S'agissait-il d'un retour aux études? Si oui, comment vivez-vous ce retour aux études?
- Comment se passe l'organisation de vos cours et de vos travaux? Comment se passe la conciliation études/famille?
- Quel type de relation entretenez-vous avec vos professeurs / vos collègues de classe?
- Avez-vous perçu une différence entre la méthode d'enseignement privilégiée à votre université et celle à laquelle vous étiez habitué(e)?
- Avez-vous eu un choc de « culture universitaire »?
- Quels sont les plus grands écarts entre vos attentes et les situations que vous vivez?
- Quelles sont les principaux obstacles (administratifs, pédagogiques, culturels, relationnels) rencontrés dans le cheminement scolaire?
- Quelles stratégies avez-vous utilisées pour les surmonter?
- Connaissez-vous certains services ou ressources qui pourraient ou auraient pu vous aider à surmonter ces obstacles?
- Êtes-vous impliqué(e) dans la vie étudiante / universitaire? Pourquoi?
- Est-ce que les relations sociales développées avec vos collègues de classe vont au-delà de la sphère universitaire?

8. Études et emploi

- Depuis votre arrivée, quelles ont été vos stratégies de recherche d'emploi?
- Avez-vous occupé plusieurs emplois depuis votre arrivée?
- Quels ont été les plus grands obstacles rencontrés? Comment les avez-vous surmontés?
- Occupez-vous présentement un emploi à temps partiel?
- Cet emploi est-il en lien avec vos études? Est-il à l'intérieur ou à l'extérieur du campus de l'université?
- Comment avez-vous obtenu cet emploi?

9. Stratégies d'intégration à la vie étudiante et sociale dans la ville

- Quelles sont les stratégies que vous avez utilisées pour tisser des relations sociales?
- Avec qui avez-vous développé des relations sociales (étudiants québécois ou internationaux, membres de votre communauté d'origine, des voisins)?
- Comment et dans quels lieux ces relations se développent-elles?
- Êtes-vous satisfait(e) des relations sociales que vous avez développées jusqu'à présent? Pourquoi?
- Au point de vue social, quelles ont été les principales difficultés rencontrées?
- Avez-vous remarqué des habitudes de socialisation différentes entre celles qui prévalent au Québec et dans votre pays d'origine?

10. Éloignement du pays d'origine

- Parlez des relations que vous entretenez avec les membres de la famille au pays d'origine?
- De quelle façon communiquez-vous? À quelle fréquence?
- Est-ce que ces relations ont changé depuis votre arrivée?
- Quelle est la signification et l'importance de votre projet d'études pour les membres de votre famille au pays d'origine?
- Est-ce que votre projet d'immigration et d'études fait partie d'un projet familial?
- Êtes-vous retourné dans votre pays d'origine depuis votre arrivée au Québec? Pour quelles raisons?

11. Insertion durable et mobilité

- En arrivant ici, pensiez-vous y rester pour un court moment, de manière transitoire, pour longtemps ou vous ne saviez pas?
- Pensez-vous que vous êtes installés pour rester? Pourquoi?
- Quels sont les facteurs qui aujourd'hui favoriseraient votre installation à long terme ici?
- Qu'est-ce qui pourrait déclencher une décision de départ?
- Comment et avec qui en discuteriez-vous?
- Quels sont les facteurs qui aujourd'hui favoriseraient votre départ pour une autre localité / province ou un autre pays?
- Qu'est-ce qui pourrait être amélioré pour favoriser votre immigration à long terme (les politiques d'immigration, l'ouverture du marché de l'emploi, des conditions concernant les membres de votre famille, des relations sociales approfondies, l'arrivée de membres de votre famille élargie ou d'amis, etc.)?
- Connaissez-vous les politiques d'immigration au Canada et au Québec?

12. Apprentissage, réflexivité et reconnaissance des savoirs d'expériences

- Quelles sont les nouvelles connaissances / compétences / attitudes que votre expérience migratoire vous a permis d'acquérir ou de renforcer?
- Commentez les connaissances universitaires et les expériences de travail, les compétences acquises dans le cadre de vos études (langue de niveau universitaire) et des activités connexes (assistantat, stage)?

- Commentez les apprentissages de la langue au niveau local (langue populaire dans l'espace public), des façons de se comporter dans l'espace public?
- Avez-vous eu l'occasion d'utiliser ces nouvelles connaissances et compétences dans votre nouveau milieu?
- Avez-vous eu l'occasion d'utiliser vos compétences culturelles d'origine (langue, savoir-faire, savoir-être, métier, cuisine, etc.) dans un contexte où elles peuvent être reconnues comme des habiletés professionnelles/ faciliter votre réussite scolaire/ faciliter votre adaptation et intégration à des réseaux d'étudiants ou dans la population locale?
- Qu'avez-vous pu remarquer comme apprentissage personnel, de couple ou familial depuis votre arrivée?
- En quoi cette expérience de mobilité sociale et culturelle vous conduit à vous représenter, à vous définir différemment?
- Qu'aimeriez-vous apporter de vos compétences et de vos valeurs culturelles d'origine à la société québécoise (expertise professionnelle, culture dans l'espace public et les normes de comportements, au niveau des valeurs, au point de vue culturel)?

13. Ressources pour le milieu d'accueil et pour le pays d'origine

- À la suite de votre immigration au Canada, qu'elle est la contribution que vous pensez pouvoir apporter à votre famille et à votre pays d'origine?
- Comment entrevoyez-vous une collaboration/continuation des liens entre le Canada / Québec et votre pays d'origine?

14. Analyse de la localité et des conditions

- Décrivez les principales caractéristiques de votre ville d'accueil (positives ou négatives)?
- Y a-t-il des endroits (parcs, cafés, restaurant, installation sportive) que vous aimez particulièrement fréquenter, où vous vous sentez bien? Pourquoi?
- Quels sont les services et les organismes publics que vous fréquentez? Commentez la facilité/difficulté que vous avez rencontrée auprès de ces services?
- Avez-vous remarqué des manières de faire ou d'être dans l'espace public qui sont différentes de celles auxquelles vous êtes habitué(e)?
- Pour vous, en quoi consiste le fait d'avoir une qualité de vie satisfaisante? Quels en sont les éléments essentiels?
- Est-ce que vous estimez avoir une qualité de vie satisfaisante, non satisfaisante ou très satisfaisante?

15. Bilan

- Constatez-vous un écart entre vos attentes et les situations que vous avez vécues?
- En quoi cela a-t-il été plus facile / difficile que vous l'aviez imaginé (au point de vue académique, de l'emploi, de la vie quotidienne, des relations sociales)?
- Quels sont vos projets après vos études?
- Est-ce que vous avez déjà des perspectives ou des espérances de travail au Québec au terme de vos études?
- Comment voyez-vous votre parcours jusqu'à maintenant? Pensez-vous que votre mobilité a été profitable pour vous et les membres de votre famille?

16. Projection imaginaire

- Une personne de votre pays d'origine vous fait part de son désir d'immigrer au Québec. Quels conseils lui donnez-vous? Comment lui suggérez-vous de se préparer? Que doit-elle absolument savoir?

17. Carte mentale (facultatif)

- Faites une carte mentale : illustrez sur une feuille de papier la manière dont vous vous représentez la ville en indiquant votre lieu de résidence et les lieux que vous fréquentez le plus souvent (lieu d'études, de travail, de loisir, de santé, etc.)

ANNEXE 5

Grille d'analyse pour les entrevues réalisées avec les étudiants internationaux

1. Les caractéristiques sociodémographiques

Nationalité

Âge

État civil

Composition familiale

Date d'arrivée au Québec

2. Caractéristiques académiques

Études antérieures

Établissement d'enseignement actuel

Programme et niveau d'études actuel

Durée prévue du séjour

Durée du visa d'études

Financement du séjour d'études

3. Comment s'est constitué le projet de séjour d'études à l'étranger

Motivations et prise de décision

Réaction des membres de la famille

Expériences antérieures à l'étranger

Influence des membres de la famille ou du milieu

4. Préparation au séjour d'études à l'étranger

Choix de l'université

Choix du domaine d'études

Démarches administratives

Informations sur l'université et la localité

Présence de membres de la famille, d'amis ou de connaissances

5. L'arrivée et l'accueil

Par qui et comment a été accueilli(e)

S'est senti(e) bien ou mal accueilli(e)

Ce qui aurait facilité l'arrivée et l'accueil

6. L'installation

Choix du logement (résidence universitaire ou en ville)

Déménagement depuis l'arrivée

Francisation (du / de la conjoint(e))

Scolarisation (des enfants)

Services et organismes auxquels il/elle a eu recours

Organisation de la vie pour chaque membre de la famille

Priorités à l'arrivée

6.1. Logement en résidence universitaire

Organisation des repas
Services et activités offertes par les résidences
Relation avec les autres étudiants en résidence
Problèmes de solitude/ stratégie pour les surmonter

6.2. Logement dans la ville

Vit seul(e) ou colocation
Avantage/inconvénients
Problèmes de solitude / stratégie pour les surmonter

7. Adaptation à la vie universitaire

Le retour aux études (si c'est le cas)
Organisation des cours / travaux
Relations avec les professeurs / collègues de classe
Différence dans la méthode d'enseignement
Choc de « culture universitaire »
Écart entre les attentes et la réalité
Difficultés rencontrées dans le cheminement scolaire / stratégies pour les surmonter
Services/ressources parascolaires
Implication dans la vie étudiante / universitaire

8. Études et emploi

Projection avant d'arriver
Occupe un emploi en même temps que les études
Emploi en lien avec les études
Comment a obtenu l'emploi

9. Stratégies d'intégration à la vie étudiante et sociale dans la ville

Relations sociales / stratégies utilisées
Réseau social
Lieu de contacts / de socialisation
Satisfait(e) des relations sociales développées
Implication dans le milieu
Stratégie d'intégration
Difficultés rencontrées

10. Éloignement du pays d'origine

Relation avec les membres de la famille au pays d'origine
Moyens / fréquence de la communication
Importance du projet d'études pour les membres de la famille

11. Migration temporaire pour études et projet d'immigration

Projection avant d'arriver
Projet d'immigrer au Canada et de s'installer au Québec

Moment où a émergé le projet d'immigration
Motivations et processus de prise de décision
Avec qui il / elle en discute
Facteurs qui favoriseraient l'immigration / le retour au pays d'origine
Ce qui pourrait être amélioré pour favoriser l'immigration
Connaissance des politiques d'immigration au Canada et au Québec

12. Apprentissage, réflexivité et reconnaissance des savoirs d'expériences

Apprentissages de la migration (personnel / de couple / familial)
Connaissances et compétences formelles et académiques
Connaissances et compétences informelles
Utilisation / reconnaissance des compétences culturelles
Utilisation / reconnaissance des savoirs d'expérience
Ceux-ci facilitent ou non l'intégration
En quoi l'expérience de la mobilité l'a transformé(e)

13. Ressources pour le milieu d'accueil et pour le pays d'origine

Rapports et attitudes envers le pays d'émigration et le pays d'immigration
Contribution à la famille et au pays d'origine
Collaboration/continuation des liens entre le Canada/Québec et le pays d'origine
Ce qu'il / elle aimerait partager avec les Québécois

14. Analyse de la localité et des conditions

Caractéristiques de la ville d'accueil (positives ou négatives)
Endroits fréquentés / préférés
Organismes fréquentés
Difficultés rencontrées
Familiarisation avec l'espace public et la culture publique
Qualité de vie

15. Bilan

Écarts entre les attentes et les situations vécues
Projets après les études
Perspectives de travail au Québec / pays d'origine

16. Projection imaginaire

Conseil à un étudiant qui prépare un séjour d'études au Québec

Contenu ajouté qui n'a pas été considéré dans la grille d'analyse

(Facultatif)

Notes de terrain ou d'observation

(Facultatif)

ANNEXE 6

Grille d'analyse pour les entrevues réalisées avec les immigrants

1. Les caractéristiques sociodémographiques

Nationalité

Âge

État civil

Composition familiale

Occupation au pays d'origine

Date d'arrivée au Québec

Statut d'immigration

2. Caractéristiques académiques

Études antérieures

Établissement d'enseignement actuel

Programme et niveau d'études actuel

Financement des études

3. Comment s'est constitué le projet d'immigration

Motivations et prise de décision

Réaction des membres de la famille

Expériences antérieures à l'étranger

Influence des membres de la famille ou du milieu

Préparatifs à l'immigration

Informations sur la localité ou la région

Démarches administratives

4. L'arrivée et l'accueil

Par qui et comment a été accueilli(e)

S'est senti(e) bien ou mal accueilli(e)

Ce qui aurait facilité l'arrivée et l'accueil

5. L'installation

Recherche du logement

Déménagement depuis l'arrivée

Francisation (du / de la conjoint(e))

Scolarisation (des enfants)

Services et organismes auxquels il / elle a eu recours

Organisation de la vie pour chaque membre de la famille

Priorités à l'arrivée

Choc culturel / déception par rapport aux attentes

6. Préparation aux études

Prévoyait de retourner / ou poursuivre les études avant de la migration

Choix de l'établissement d'enseignement

Choix du domaine d'études
Démarches administratives
Informations sur l'établissement d'enseignement
Influence de membres de la famille, d'amis ou de connaissances
Rôle du projet d'études dans la dynamique familiale
Retombées attendues / espérées à la fin des études

7. Adaptation à la vie d'étudiant(e)

Le retour aux études (si c'est le cas)
Organisation des cours / des travaux
Relations avec les professeurs / les collègues de classe
Différence dans la méthode d'enseignement
Choc de « culture universitaire »
Écart entre les attentes et la réalité
Difficultés rencontrées dans le cheminement scolaire/ stratégies pour les surmonter
Services / ressources parascolaires
Implication dans la vie étudiante / universitaire

8. Études et emploi

Projection avant d'arriver
Emplois occupés depuis l'arrivée au Québec
Obstacles rencontrés
Occupe un emploi en même temps que les études
Emploi en lien avec les études
Comment a obtenu l'emploi

9. Stratégies d'intégration à la vie étudiante et sociale dans la ville

Relations sociales / stratégies utilisées
Réseau social
Lieu de contacts / de socialisation
Satisfait(e) des relations sociales développées
Implication dans le milieu
Stratégie d'intégration
Difficultés rencontrées

10. Apprentissage, réflexivité et reconnaissance des savoirs d'expériences

Apprentissages de la migration (personnel / de couple / familial)
Connaissances et compétences formelles et académiques
Connaissances et compétences informelles
Utilisation / reconnaissance des compétences culturelles
Utilisation / reconnaissance des savoirs d'expérience
Ceux-ci facilitent ou non l'intégration
En quoi l'expérience de la mobilité l'a transformé(e)

I 1. Ressources pour le milieu d'accueil et pour le pays d'origine

Rapports et attitudes envers le pays d'émigration et le pays d'immigration

Contribution à la famille et au pays d'origine

Collaboration / continuation des liens entre le Canada / Québec et le pays d'origine

Ce qu'il / elle aimerait partager avec les Québécois

I 2. Éloignement du pays d'origine

Relation avec les membres de la famille au pays d'origine

Moyens / fréquence de la communication

I 3. Analyse de la localité et des conditions

Caractéristiques de la ville d'accueil (positives ou négatives)

Endroits fréquentés / préférés

Organismes fréquentés

Difficultés rencontrées

Familiarisation avec l'espace public et la culture publique

Qualité de vie

I 4. Insertion durable et mobilité

Projection avant d'arriver

Idée de rester ou de partir

Motivations et processus de prise de décision

Avec qui il/elle en discute

Facteurs qui favoriseraient l'insertion durable

Facteurs qui favoriseraient la mobilité / le retour au pays d'origine

Ce qui pourrait être amélioré pour favoriser l'insertion durable

I 5. Bilan

Écarts entre les attentes et les situations vécues

Projets après les études

Perspectives de travail au Québec / pays d'origine

I 6. Projection imaginaire

Conseils à une personne qui désire immigrer au Québec

Conseils à un(e) immigrant(e) qui désire reprendre ou poursuivre des études au Québec

Contenu ajouté qui n'a pas été considéré dans la grille d'analyse

(Facultatif)

Notes de terrain ou d'observation

(Facultatif)

ANNEXE 7

IMMIGRATION ET ÉTUDES BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE

Lucille Guilbert, Émilie Anctil et Anne-Marie Ouellet

Cette bibliographie commentée présente un certain nombre d'ouvrages et articles utiles pour les recherches portant sur les rapports entre immigration et études. C'est une amorce, assez représentative, concernant les migrations pour études avec un statut de visa étranger, mais elle n'est pas exhaustive. Surtout les recherches sur les immigrants qui retournent aux études sont rares et les sources pertinentes sont encore à constituer.

Cette bibliographie est regroupée par thèmes, excluant, en un premier temps, les références portant sur les régions de Québec et de Sherbrooke. Enfin, les deux dernières sections regroupent les différents thèmes portant sur la région de Québec et sur la région de Sherbrooke.

Les rubriques sont les suivantes :

1. Enjeux des migrations internationales pour études et questions d'éthique
2. Internationalisation des institutions d'enseignement
3. Stratégies de recrutement et d'accompagnement par des universités canadiennes
4. Situations vécues par les étudiants internationaux / Modalités d'intervention et de formation des intervenants auprès des étudiants
5. Retourner au pays d'origine ou immigrer
6. Apprentissages réalisés au cours de la migration
7. Jeunes adultes, études et migrations
8. La région de Québec
 - 8.1. Enjeux des migrations internationales pour études et questions d'éthique
 - 8.2. Internationalisation des institutions d'enseignement
 - 8.3. Stratégies de recrutement et d'accompagnement des étudiants internationaux
 - 8.4. Adaptation des étudiants internationaux / Modalités d'intervention et de formation des intervenants
 - 8.5. Immigrants qui poursuivent ou retournent aux études
 - 8.6. Apprentissages réalisés au cours de la migration
9. La région de Sherbrooke

I. ENJEUX DES MIGRATIONS INTERNATIONALES POUR ÉTUDES ET QUESTIONS D'ÉTHIQUE

GAILLARD, Anne-Marie et Jacques Gaillard. *Les enjeux des migrations scientifiques internationales : de la quête du savoir à la circulation des compétences*. Paris, l'Harmattan, 1999, 233 pages.

Explorant de divers points de vue les facteurs associés à la mobilité des intellectuels, les auteurs incitent à cesser de percevoir le phénomène de « la fuite des cerveaux » en termes de pertes et de gains, mais il propose de les comprendre plutôt en tant que phénomènes sociopolitiques

explicables par la conjoncture mondiale actuelle (mondialisation, privatisation des réseaux du savoir). Après avoir démontré que la mobilité des intellectuels est vieille d'au moins trente siècles, les auteurs analysent les enjeux des migrations scientifiques actuelles. En ce qui concerne la mobilité étudiante internationale contemporaine et les rapports entre pays d'émigration et pays d'immigration, ils soutiennent l'idée que les migrations étudiantes ne sont pas nécessairement un facteur d'appauvrissement des pays d'origine et pourraient même constituer un facteur positif si ces migrations s'inscrivaient dans un contexte de circulation.

HALARY, Charles. *Les exilés du savoir : les migrations scientifiques internationales et leurs mobiles*. Paris, l'Harmattan, 1994, 301 pages.

Après avoir identifié des motifs de la mobilité en regard de multiples quêtes du savoir, l'auteur présente les grands courants de la circulation scientifique mondiale. En s'attardant davantage sur le rôle de l'Europe et de la France au sein des enjeux des migrations internationales scientifiques, l'auteur scrute l'expansion de ces mobilités scientifiques en lien avec le déploiement des technologies de l'information et le cyber-réseautage.

OCDE. *Perspectives des migrations internationales*, Rapport annuel édition 2007, 419 pages.

Ce document porte sur la situation des trente pays de l'OCDE sur le plan des migrations internationales. Les tendances actuelles (le flux, le marché du travail et les politiques migratoires) puis la question du défi de l'adéquation emploi / formation (particulièrement le déclassement professionnel) sont abordées. Les auteurs examinent ensuite les conditions de travail du personnel de la santé dans le cas de la migration de travailleurs hautement qualifiés pour terminer avec les développements récents des mouvements et des politiques migratoires dans ces pays.

OCDE. *Enseignement supérieur; internationalisation et commerce*. Paris, OCDE, 2004, 406 pages. [OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques]

Au cours de la dernière décennie, de nouvelles formes d'enseignement postsecondaire, caractérisées par la mobilité internationale des étudiants, la mobilité des programmes et des établissements éducatifs par-delà les frontières se sont multipliées. L'ouvrage décrit la situation mondiale et les dernières tendances au moyen de statistiques, d'études de cas et de rapports d'orientation. Il expose les motivations et les stratégies des différents acteurs de l'enseignement transnational et il identifie les défis politiques liés à son développement rapide.

2. INTERNATIONALISATION DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT

AUCC. *A Warm Welcome? Recruitment and Admission of International Students to Canadian Universities: Policies, Procedures and Capacity*. Ottawa, AUCC, 1998, 65 pages.

Ce rapport fait état des changements survenus au sein des universités canadiennes au sujet du recrutement et de l'admission d'étudiants internationaux et de l'importance qu'y accordent les universités. Le rapport traite des méthodes de recrutement et d'admission, du problème de la connaissance des langues officielles et de la capacité des universités à accueillir ces étudiants. Il est aussi question des implications au plan des politiques gouvernementales du recrutement d'étudiants internationaux.

BOND, Sheryl et Jean-Pierre Lemasson. *Un nouveau monde du savoir : les universités canadiennes et la mondialisation*. Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, 1999, 324 pages.

Cet ouvrage dresse un portrait élaboré concernant l'internationalisation des universités canadiennes depuis les 40 dernières années et démontre que dans le contexte de mondialisation actuelle, cette réalité, qu'elle soit principe éducationnel ou programme publicitaire, est irréversible. Selon les auteurs, les universités canadiennes ont contribué grandement à la réflexion nationale sur les questions de développement international.

Conseil supérieur de l'éducation. *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises*, Ste-Foy, Conseil supérieur de l'éducation, 2005, 109 pages.

Pour le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) le développement d'activités internationales est une manière de « nourrir le dynamisme » des universités. Il propose d'internationaliser les réseaux de recherche, la mobilité étudiante, les relations interuniversitaires et les curriculums. Dans cet avis, le CSE dresse un historique et un portrait de la situation actuelle des activités internationales des universités, activités déjà bien amorcées.

GARRETT, Shawna. « The Challenge of Internationalization : An Institutional Perspective ». Mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation, Wolfville, Acadia University, 2007, 173 pages.

Cette étude avance que, bien davantage que le principe d'internationalisation de l'éducation postsecondaire, la demande et les forces néolibérales mondiales sont à l'origine de la présence grandissante d'étudiants internationaux sur les campus, notamment celui de l'Université Acadia à Wolfville. On y trouve un cadre conceptuel d'analyse des forces néolibérales et de la globalisation dans le monde de l'éducation postsecondaire et à l'Université Acadia.

JULIEN, Mélanie. *La mobilité internationale des étudiants au sein des universités québécoises*. Ste-Foy, Conseil supérieur de l'éducation, 2005, 118 pages.

Mélanie Julien présente une analyse descriptive des divers aspects de l'internationalisation des institutions d'enseignement par une approche quantitative de la mobilité internationale étudiante à partir des données du MELS sur l'effectif étudiant universitaire. Il est aussi question de l'accueil d'étudiants internationaux, des étudiants non québécois qui suivent une formation québécoise dans leur pays d'origine et les étudiants québécois qui poursuivent une formation à l'étranger en comparaison avec l'ensemble du Canada et les pays de l'OCDE.

KNIGHT, Jane. *Progression et Promesse; rapport de l'AUCC sur l'internationalisation des universités canadiennes*. Ottawa, AUCC, 2000, 99 pages.

Pour mieux comprendre les questions, les tendances et les impératifs majeurs dans les démarches des universités canadiennes pour intégrer plus profondément une dimension internationale et interculturelle dans l'enseignement, la recherche et le service à la collectivité, l'AUCC a effectué une enquête exhaustive sur l'internationalisation des établissements membres. Il y est question des causes de l'internationalisation, les facteurs organisationnels, les programmes d'études, les étudiants canadiens à l'étranger et l'accueil d'étudiants internationaux.

LEBRUN, Denis et Sarita Rebelo. « Le rôle des universités dans le développement économique du Canada atlantique : un regard sur l'immigration », *Nos diverses cités*, (dir. James S. Frideres), n° 2 (été, 2006), p. 148-154.

Cet article écrit par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique porte sur le nouveau rôle économique des universités du Canada atlantique et divulgue les résultats obtenus lors d'un sondage effectué auprès d'étudiants étrangers concernant leur expérience. À la lumière de ce sondage, des recommandations sont faites aux universités, aux deux paliers gouvernementaux, au secteur privé et aux organismes communautaires.

3. STRATÉGIES DE RECRUTEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT PAR DES UNIVERSITÉS CANADIENNES

BELKHODJA, Chedly. *Gouvernance et gestion de la diversité ethnique et culturelle dans huit campus universitaires du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse (2008-2009, CRSH).*

Site Web : <http://compartevents.com/Metropolis2008/index.php>

HASSI, Abderrahman. *Élaboration de stratégies de recrutement, d'accueil et d'intégration des étudiants internationaux au Département des sciences économiques et administratives (UQAC) ainsi que dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.* Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 2005, 309 pages. [Mémoire de maîtrise en gestion des organisations]

L'exode régional et les problèmes sur le plan des ressources humaines que cela engendre dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et à l'UQAC pourraient être compensés par l'arrivée d'étudiants internationaux. La migration transnationale des étudiants est de plus en plus répandue au Québec et apporte prestige, richesse et ressources aux universités. C'est dans ce contexte que Hassi propose des stratégies de recrutement, d'accueil et d'intégration des étudiants internationaux qui pourraient être profitables à l'UQAC et à sa région.

HASSI, Abderrahman. « Étude sur la présence des étudiants internationaux au Saguenay-Lac-St-Jean », *Revue organisations & territoires*, vol. 15, n° 3 (automne 2006), p.41-45.

Cette étude vise à examiner puis à améliorer les structures de recrutement, d'accueil et d'intégration des étudiants internationaux de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Dans un volet qualitatif composé d'entretiens avec des intervenants, l'auteur avance qu'il y a consensus sur les apports bénéfiques de ces migrations sur l'Université et la région. Des questionnaires distribués aux acteurs du milieu révèlent que 65 % des étudiants internationaux sont satisfaits de leur expérience à l'UQAC, malgré de fréquentes difficultés à trouver un emploi ou un stage en milieu de travail. Le tiers des étudiants québécois serait prêts à jouer un rôle de mentor. La moitié des entreprises régionales, pour qui les compétences et la motivation sont les deux critères d'embauche les plus importants, croit que la présence d'immigrants en entreprise est souhaitable.

4. SITUATIONS VÉCUES PAR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX / MODALITÉS D'INTERVENTION ET DE FORMATION DES INTERVENANTS AUPRÈS DES ÉTUDIANTS

ARTHUR, Nancy. *Counseling International Students: Client from Around the World.* New York, Éditions Kluwer Academic, 2004, 149 pages.

L'ouvrage de Nancy Arthur présente des connaissances utiles pour les praticiens en counseling et orientation œuvrant auprès d'étudiants internationaux faisant face au processus d'acculturation. Il aborde la question des migrations, notamment l'arrivée dans le pays d'accueil et le retour au pays d'origine, et fournit aux intervenants des outils de communication interculturelle et de développement de services adaptés.

BELKHODJA, Chedly. « Étudiants internationaux et Immigration : le point de vue de l'Atlantique », Congrès Métropolis, présentation DI.

Site Web : <http://compartevents.com/Metropolis2008/index.php>

Cet atelier propose une réflexion visant à mieux comprendre la relation qui s'établit entre les étudiants internationaux, les universités et les acteurs politiques et communautaires dans le contexte des politiques d'immigration.

CHARBONNEAU, Dominique-Rita. « *Se découvrir étranger : la confrontation avec une autre tradition académique* », dans Geneviève Zarate, Danielle Lévy et Claire Kramsch, *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2008, p. 201-204.

L'auteure discute des chocs culturels et des malentendus académiques, personnels et culturels qui surviennent lorsque l'étudiant est confronté, dans le contexte de la mobilité étudiante, à une autre tradition académique à des modes de pensée et à des systèmes de représentation différents. Ces difficultés mêmes, qui suscitent des transformations identitaires et culturelles, constituent un apprentissage central dans l'expérience vécue à l'étranger.

DIAMBOMBA, Miala. *Les étudiants africains au Canada. Leur profil, les conditions de leur formation et leurs plans de carrière*. Ottawa, IDRC, 1989, 298 pages.

Miala Diambomba dresse un portrait des étudiants africains au Canada et cherche à éclairer certaines réalités : l'impact du séjour canadien sur les plans de carrière, les politiques africaines vis-à-vis des études à l'étranger, le profil des étudiants africains du Canada, l'intégration sociale et académique, les performances académiques.

PILOTE, Annie et Asmaa Benabdeljalil. « Supporting the Success of International Students in Canadian Universities », *Higher Education Perspectives*, Vol.3, n° 2 (2007).

Cette étude exploratoire porte sur le succès des étudiants internationaux dans les universités canadiennes et propose des mesures pour contrer les difficultés rencontrées par ces étudiants, difficultés liées à leur parcours académique préexistant, leurs méthodes de travail, les modes d'évaluation et les structures.

5. RETOURNER AU PAYS D'ORIGINE OU IMMIGRER

La prise de décision d'immigrer dans le pays des études ou de retourner au pays d'origine

BLAUD, Célestin. *La migration pour études, la question de retour et de non-retour des étudiants africains dans le pays d'origine après la formation*. Paris, L'Harmattan (Coll. Le Zaïre), 2001, 255 pages.

Cette étude dresse un portrait détaillé des facteurs influençant la migration pour études et la décision de retour ou de non-retour au pays d'origine après les études. Selon l'auteur, les facteurs économiques et politiques ne sont pas les seuls à influencer la décision de l'étudiant au terme de ses études : les diverses expériences vécues durant le séjour d'études favorisent le non-retour des étudiants africains dans leur pays natal. Une analyse de trajectoire d'étudiants africains à Montréal est aussi présentée dans cet ouvrage.

6. APPRENTISSAGES AU COURS DE LA MIGRATION

MOLINIÉ, Muriel. et L. Christian. « Le voyage à l'étranger : un déplacement formateur », dans Colette Sabatier, Hanna Malewska et Fabienne Tanon, *Identités, acculturation et altérité*. Paris, l'Harmattan, 2002, p. 229-238.

Le voyage renouvelle le regard sur sa culture et son histoire. La recherche menée auprès d'étudiants français en déplacement à l'étranger et d'étudiants internationaux en France soutient que le voyageur donne son sens au voyage « en le restituant dans les dynamiques de sa propre histoire ». Entre autres types de rencontres, la veillée est un espace de communication interculturelle où l'on transmet et s'approprie son histoire personnelle et collective dont le contenu évolutif est transmis à l'aide de formes langagières diverses.

MONIÈRE, Denis et Antoine Khater. *Que donne la mobilité étudiante? Enquête sur les perceptions de la mobilité étudiante vers la France et le Québec*. Paris et Montréal, Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise, 2004, 24 pages.

Alors que plusieurs ouvrages s'intéressent au flux migratoire par le biais de statistiques, cette étude s'est plutôt penchée sur l'évaluation que des étudiants québécois et français ont faite de leur expérience de mobilité à travers un questionnaire. Les auteurs questionnent les incitatifs à la mobilité, les sources d'information, la qualité de l'information, les sources de financement utilisées, les perceptions de la vie académique et les apports de la mobilité. En général, les répondants estiment que cette expérience leur a apporté beaucoup sur les plans personnels et culturels malgré les difficultés de financement et de reconnaissance des diplômes.

PAPATSIBA, Vassiliki. *Des étudiants européens Érasmus et l'aventure de l'altérité*. Bern, Peter Lang, 2003, 290 pages.

L'objet de cet ouvrage est une analyse de l'expérience étudiante de la mobilité en Europe, ceci à travers les rapports remis par les étudiants en fin de séjour auprès du Conseil régional de Rhône-Alpes qui les a cofinancés. On y insiste notamment sur les redéfinitions Soi - Autre et les négociations identitaires des étudiants Erasmus.

XAVIER DE BRITO, Angela. « Les étudiants étrangers : des personnes en déplacement », dans Colette Sabatier, Hanna Malewska et Fabienne Tanon, *Identités, acculturation et altérité*, Paris, l'Harmattan, 2002, p. 107-121.

En s'appuyant sur les données recueillies dans le cadre de son doctorat (100 questionnaires et 20 entretiens en profondeur), Angela Xavier de Brito explore le processus qui amène un étudiant à préférer une université étrangère à une université locale. Les mobilités étudiantes ne s'expliquent pas seulement par des raisons pratiques (comme la qualité de l'enseignement, les possibilités de recherche ou le contexte sociopolitique), mais aussi par une soif d'aventure de certains étudiants générée par une familiarité avec les déplacements, avec l'altérité et avec les études à l'étranger. Par ailleurs, l'auteure invite à se questionner sur la pertinence de la catégorisation actuelle des divers types de migration (pour études, exil politique, etc.).

7. JEUNES ADULTES, ÉTUDES ET MIGRATIONS

BARDEM, Isabelle. « L'émancipation des jeunes : un facteur négligé des migrations interafricaines », *Cahiers des sciences humaines*, vol 29, nos 2-3 (1993), p. 375-393.

Occultés par l'importance accordée aux motifs économiques et aux réseaux ethniques et familiaux en ce qui a trait aux trajectoires migratoires, les motifs personnels sont parfois décisifs dans les prises de décision d'un migrant. Le besoin de s'émanciper des contraintes sociales et culturelles du milieu d'origine peut aussi être un facteur de mobilité.

8. LA RÉGION DE QUÉBEC

8.1 Enjeux des migrations internationales pour études et questions d'éthique

ABDELAZIZ, Mansoura. « Le drainage des cerveaux : le cas des étudiants marocains à Laval ». Thèse de maîtrise en sciences de l'éducation, Québec, Université Laval, 1987, 106 pages.

Initiée afin de saisir les motivations, les démarches et les expériences des étudiants marocains dans leur demande de résidence permanente, cette recherche conclut que les causes de ce phénomène sont la médiocrité du système marocain d'enseignement, la saturation du marché du travail et les préjugés favorables au sujet du monde occidental. L'idée de rester, définitivement ou non, au Canada après les études, malgré les fréquentes difficultés d'insertion professionnelle et la discrimination, s'était souvent manifestée pendant le séjour et tous les participants interrogés ont opté pour le mariage afin d'obtenir le statut d'immigrant reçu.

GADEGBEKU, Laetitia. « Un facteur de perte des ressources humaines en Afrique : la fuite des cerveaux. Enquête réalisée auprès d'étudiants africains de la ville de Québec ». Essai de maîtrise en sciences de l'administration, Québec, Université Laval, 2003, 115 pages.

L'étude de Laetitia Gadegbeku s'inscrit dans la problématique de la fuite des cerveaux. À partir d'un sondage effectué auprès d'étudiants africains à Québec, l'auteure met en relief l'attrait politique, économique et culturel qu'exercent les pays occidentaux sur les étudiants originaires de pays d'Afrique. La majorité de ces étudiants a pris la décision, au cours du séjour à Québec, de ne pas rentrer au pays à la fin de leurs études. Certains pensent y retourner si la situation économique et politique s'améliore ou lorsqu'ils auront acquis une solide expérience en Occident. L'auteure soutient que les gouvernements africains doivent agir pour contrer le phénomène. Le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, s'il est bien administré, pourrait constituer une solution.

NKUSI, Pamphile. « Migrations scientifiques : étude des motivations ayant favorisé le non-retour des étudiants africains après leur formation doctorale. Cas de l'Université Laval ». Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Québec, Université Laval, 2006, XV-334 pages.

Cet ouvrage a pour but de comprendre les motivations et le profil des étudiants africains de l'Université Laval qui décident de rester au Québec après leur formation. Pour faire la démonstration, l'auteur utilise la théorie du *brain drain* et celle de la sociologie de l'expérience sociale et scolaire de Dubet. Il ressort de cette étude l'importance de la famille nucléaire et élargie sur les choix que font ces étudiants africains.

JEWSIEWICKI, Bogumil. *La fuite des cerveaux au temps du libéralisme*. Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI). Série du millénaire, n° 9 (2003), 16 pages.

Cette étude s'intéresse à la réalité vécue par plusieurs universitaires et professionnels ayant décidé de ne pas retourner dans leur pays d'origine à la fin de leurs études universitaires. Bogumil Koss Jewsiewicki examine l'expérience vécue par plusieurs expatriés et dresse le portrait du contexte politique canadien. Cette recherche identifie des facteurs socioéconomiques et politiques de l'immigration des étudiants internationaux et évoque le rôle positif de la mobilité des élites en diaspora. Il explique que la compréhension des droits de la personne en tant que droits fondamentaux de l'individu a forcé une reformulation du contexte éthique. La politique canadienne d'immigration « évolue dans la direction de la reconnaissance, pour tout candidat à l'immigration, de la pleine liberté de ses décisions quant à son avenir » (2003 : 3). En puisant des

exemples sur les trajectoires d'étudiants de l'Europe de l'Est et de l'Afrique, Jewsiewicki affirme que le point de vue de ces étudiants est clair et univoque : ils poursuivront à travers la mobilité leur quête de reconnaissance scientifique et professionnelle jusqu'à ce qu'ils obtiennent un emploi à la mesure de leurs compétences et de leurs aspirations.

8.2 Internationalisation des institutions d'enseignement

LACASSE, Nicole. *Clés de l'internationalisation II : mieux connaître et satisfaire les étudiants universitaires internationaux : un investissement d'avenir*. Québec, Université Laval, 2005, 157 pages.

Cette étude sur le processus d'internationalisation de l'Université Laval trace le profil des clientèles internationales qui choisissent d'étudier au Québec. Elle identifie les sources d'information utilisées dans la sélection d'une institution d'enseignement et vise à connaître les motivations et les facteurs attractifs qui ont amené les étudiants à choisir leur université. L'auteure recueille des données sur les habitudes de vie au Québec des étudiants internationaux et évalue leur degré de satisfaction de leur séjour d'étude et leur intérêt à s'installer définitivement au Québec. L'étude confirme que les marchés naturels sont la France, l'Afrique et l'Amérique latine et elle recommande d'offrir des programmes en anglais, du moins des passerelles, pour intéresser les étudiants d'autres pays. L'attrait de la francophonie et la réputation de la formation dans le pays d'accueil sont deux facteurs attractifs qui devraient encourager les gouvernements et les universités à promouvoir la qualité des études et des recherches universitaires, à améliorer l'image des universités québécoises dans le monde.

LEROT, Nathalie. « La mobilité internationale étudiante au sein de l'espace francophone : une étude comparative entre trois sites universitaires : L'Université Laval (Québec), l'Université de Caen (France) et l'Université de Neuchâtel (Suisse) ». Thèse de doctorat en géographie, Québec, Université Laval, 2001, 506 pages.

L'étude comparative de la mobilité étudiante au sein de trois universités francophones - l'Université Laval (Québec), l'Université de Caen (France) et l'Université de Neuchâtel (Suisse) - insiste sur les stratégies individuelles ainsi que sur la participation des étudiants migrants à la connaissance et à la prise de conscience de la francophonie.

RACINE, Nicolas. « L'internationalisation de la grande région de Québec ». Thèse de doctorat en aménagement du territoire et développement régional, Québec, Université Laval, 2004, pages multiples.

Cet ouvrage brosse un portrait historique du comportement international de la Ville de Québec et de ses diverses institutions, dont l'Université Laval et son recrutement d'étudiants étrangers. En comparant la région de Québec et la région de Montréal, Nicolas Racine montre que l'internationalisation de l'université va de pair avec l'internationalisation de la région : si l'attrait de la francophonie favorise la région de Québec, la présence de groupes d'immigrants et de minorités culturelles bien établis dans la région de Montréal est un facteur d'attrait des étudiants non francophones.

8.3 Stratégies de recrutement et d'accompagnement des étudiants internationaux

Bureau d'accueil et d'animation, *Guide de séjour à l'intention des étudiants étrangers 2008-2009*, Québec, Université Laval, 2008, 76 pages.

http://www.baa.ulaval.ca/fileadmin/documents/aaee/Guide/guide_sejour_2008-2009.pdf

Ce guide destiné aux étudiants internationaux regroupe des informations utiles à l'établissement et à l'adaptation d'un nouvel arrivant sur le campus de l'Université Laval : premières journées en sol québécois, règlements et services institutionnels, documents à avoir en sa possession, ressources spécifiques et autres thèmes d'intérêts (climat, valeurs de la société québécoise, fêtes et congés...).

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES. *Avis sur l'accueil, l'encadrement et l'intégration des étudiants étrangers à l'Université Laval*, Québec, Université Laval, 16 novembre 2006, 52 pages.

Après avoir dressé un portrait de la situation actuelle à l'Université Laval, cet avis présente une synthèse des informations recueillies lors des consultations et des travaux menés auprès des responsables et des représentants des associations étudiantes, des organismes de direction, des services et des facultés organisés selon trois axes : accueil, encadrement et intégration. Le document se termine par des recommandations d'ordre stratégique.

8.4 Adaptation des étudiants internationaux / Modalités d'intervention et de formation des intervenants

DUCLOS, Virginie. « L'intégration d'étudiantes et d'étudiants tunisiens et marocains et la politique d'accueil, d'encadrement et d'intégration de l'Université Laval ». Thèse de maîtrise en sciences de l'éducation, Québec, Université Laval, 2006, 215 pages.

À partir d'entretiens effectués auprès d'étudiants tunisiens et marocains, l'auteure examine leur intégration (sociale, académique et institutionnelle) en fonction de la politique d'accueil des étudiants internationaux à l'œuvre à l'Université Laval. Les participants semblent préférer l'intégration académique à l'intégration sociale, alors que l'intégration institutionnelle est négligée.

BOURBEAU, Nathalie. *La situation des étudiants étrangers à l'Université Laval : portrait de leur situation d'adaptation et d'intégration dans le contexte de l'institution d'enseignement de la politique d'immigration Canada/Québec et de la société québécoise*. Québec, Université Laval, 2004, 138 pages. [Mémoire de maîtrise en service social.]

Cette étude de cas présente l'adaptation et l'intégration d'étudiants internationaux à l'Université Laval à travers trois indicateurs : la vie scolaire, un réseau de pairs et la vie québécoise. L'objectif est de découvrir s'il existe des facteurs qui facilitent ou limitent l'intégration et l'adaptation de ces étudiants à l'Université Laval, si le nouvel environnement constitue un frein ou un stimulant pour l'étudiant et finalement comment ces étudiants vivent leur adaptation.

LÉVESQUE, Manon. « L'impact du soutien social perçu sur l'adaptation des étudiants africains ». Thèse de maîtrise en psychologie, Québec, Université Laval, 1990, 65 pages.

Cette étude de cas avance que la capacité d'adaptation des étudiants africains se manifeste par un état plus ou moins grand de stress dont l'effet sur leur adaptation variera en fonction du soutien social reçu. L'auteure fait valoir l'importance des confrères africains comme soutien social concernant divers aspects dits « stressants » comme les problèmes scolaires, les problèmes financiers, les problèmes de santé, l'isolement, les problèmes conjugaux ou familiaux, les situations de racisme et les diverses pressions de l'entourage face au rendement scolaire.

PELLETIER, Isabelle. « Étude comparative des modes d'acculturation chez des étudiants étrangers provenant d'une société individualiste et d'une société collectiviste ». Mémoire de maîtrise en psychologie, Québec, Université Laval, 2003, X-113 pages.

Cette étude s'intéresse à l'influence de la distance culturelle sur le processus d'adaptation d'étudiants internationaux français et marocains inscrits à l'Université Laval. L'étude cherche à

vérifier l'influence du pays d'origine sur deux niveaux du processus d'acculturation (comportement et système de valeur) en contexte individualiste. L'étude s'intéresse aussi à l'influence de la discrimination perçue sur le mode d'acculturation choisi.

8.5 Immigrants qui poursuivent ou retournent aux études

Guilbert, Lucille (2007). Les femmes immigrantes et réfugiées et leur rapport aux études. Dans Michèle Vatz Laaroussi, Lucille Guilbert, Beatriz Velez, Gabriela Bezzi et SFlorianopolis, Brésil 30 juin 2009. Stéphanie Laperrière, *Les femmes immigrantes et réfugiées dans les régions du Québec : Insertion et mobilité*. Rapport de recherche à Condition féminine Canada. Sherbrooke : Université de Sherbrooke, Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants : 102-113.

Guilbert, Lucille (2008a), Femmes immigrantes et réfugiées : quelques tendances du début du XXI^e siècle, dans Michel De Waele et Martin Pâquet (dir.), *Québec, Champlain, le monde*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 223-240.

Guilbert, Lucille (2008b), Études et Migrations. Le rapport aux études des familles immigrantes et réfugiées provenant du Sud : facteurs d'attraction, d'adaptation et d'insertion sociale au Québec. Chaire Quetelet 2008 : Migrations internationales Sud-Nord. Regards croisés des mondes scientifique, politique et associatif, 3-5 décembre.

En ligne : <http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/demo/documents/Guilbert.pdf>

Dans ces trois textes, l'auteure observe le croisement entre trois phénomènes en croissance : les migrations internationales, le retour aux études des personnes immigrantes et réfugiées, et la mobilité étudiante. Elle constate la place centrale qu'occupent les projets d'études dans la décision d'immigrer. Dans le texte 2007, à partir d'entrevues effectuées dans cinq régions du Québec (Québec, Sherbrooke, Trois-Pistoles, Saint-Pascal, Drummondville), elle identifie quatre positionnements des femmes face à la poursuite des études : 1) un projet opératoire et bien planifié avant la migration; 2) un projet adaptatif après la migration lorsque l'insertion socioprofessionnelle n'a pas été réussie de manière satisfaisante; 3) une aspiration secondaire, un rêve vague plus qu'un véritable projet; 4) le projet d'études absent du projet d'immigration. Elle analyse les concordances et les écarts entre les résultats escomptés et ceux obtenus ainsi que les facteurs qui y ont contribué. Dans le texte 2008a, elle approfondit, entre autres, ce rapport aux études, auprès des femmes immigrantes et réfugiées dans la région de Québec. Elle met en lumière l'attraction de Québec comme ville moyenne et universitaire et dévoile en même temps l'ambivalence suscitée chez les immigrantes par une impression d'une ville très homogène et pas autant diversifiée qu'elles le souhaiteraient. Dans le texte 2008b, l'auteure examine plus particulièrement les motivations, les stratégies individuelles et familiales, les obstacles rencontrés par les personnes immigrantes et réfugiées qui proviennent du Sud (Amérique latine, Afrique subsaharienne, Maghreb) dans deux villes moyennes universitaires du Québec, Québec et Sherbrooke.

8.6 Apprentissages réalisés au cours de la migration

Guilbert, Lucille (2007b), « Les apprentissages et les savoirs d'expérience acquis par les femmes immigrantes et réfugiées au cours de leur migration », dans Michèle Vatz Laaroussi, Lucille Guilbert, Beatriz Velez, Gabriela Bezzi et Stéphanie Laperrière, *Les femmes immigrantes et réfu-*

giées dans les régions du Québec : *Insertion et mobilité*. Rapport de recherche à Condition féminine Canada, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, p. 137-154.

À partir d'entrevues effectuées dans cinq régions du Québec (Québec, Sherbrooke, Trois-Pistoles, Saint-Pascal, Drummondville), l'auteure met en lumière l'importance des apprentissages divers réalisés au cours de la migration et des premières années d'installation dans le pays d'accueil. Il peut s'agir d'apprentissages formels, tels la langue, des formations de métiers, des expériences de travail en contexte multiculturel, mais aussi des apprentissages informels et plus personnels, des habiletés nouvelles d'autonomie et de nouvelles aptitudes culturelles. La prise de conscience que des apprentissages ont été réalisés émerge surtout par un travail de réflexivité à travers les entrevues mêmes.

Sites internet

Site du Bureau d'accueil et d'intégration des étudiants étrangers (AAEE)

<http://www.bve.ulaval.ca/aaee>

Ce site présente le mandat du bureau ainsi que les types d'activités offertes pour tous les étudiants et spécifiquement les étudiants étrangers comme le jumelage interculturel et *Paroles du monde* pour favoriser les rapprochements interculturels. Plus concrètement l'AAEE offre un service de navette entre l'université et l'aéroport, un salon d'accueil avec journaux, internet, et des intervenants, une fête d'accueil annuelle, une visite guidée de la ville, des activités socio-culturelles à l'extérieur du campus.

9. Dans la région de Sherbrooke

ROUILLARD, Yvon. *L'intégration des étudiants étrangers dans une université québécoise*. Thèse de maîtrise, Université de Sherbrooke, 1994, 128 pages.

Afin de mieux comprendre le processus d'intégration des étudiants internationaux dans une université québécoise, Yvon Rouillard documente les diverses difficultés relevées par ces derniers, tant sur le plan académique (les relations professeurs - étudiants, les problèmes linguistiques et les critères d'évaluation par exemple) que sur le plan non académique (les structures d'accueil de l'université, les différences culturelles...).



Centre Métropolis du Québec – Immigration et métropoles
INRS – Centre Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2X 1E3
Téléphone 514.499.4084 • télécopieur 514.499.4065
im-metropolis@umontreal.ca
www.im.metropolis.net

INRS
Université d'avant-garde